

LES AMIS DE GEORGE SAND

Association déclarée (J.O. 16 - 17 Juin 1975)

Placée sous le patronage de la Société des Gens de Lettres

Siège social : Musée de la Vie Romantique, 16, rue Chaptal - 75009 Paris

Courrier et Secrétariat : Amis de George Sand - Mairie de Montgivray - 38400 Montgivray

Tél : 02 54 30 23 85, Courriel : amisdegeorgesand@wanadoo.fr

Site internet : www.amisdegeorgesand.info



Afin de mieux faire connaître la vie et l'œuvre de George Sand, l'association *Les Amis de George Sand* a numérisé et mis en ligne le présent numéro de sa revue, sous la forme d'un fichier PDF permettant la recherche de texte.

Toute reproduction, même partielle, de textes, d'articles, ou d'illustrations, doit faire l'objet d'une autorisation préalable.

Copyright © 1995 Les Amis de George Sand

George Sand

Correspondance

SUPPLÉMENTS (1821-1876) TOME XXVI

Édition de Georges Lubin

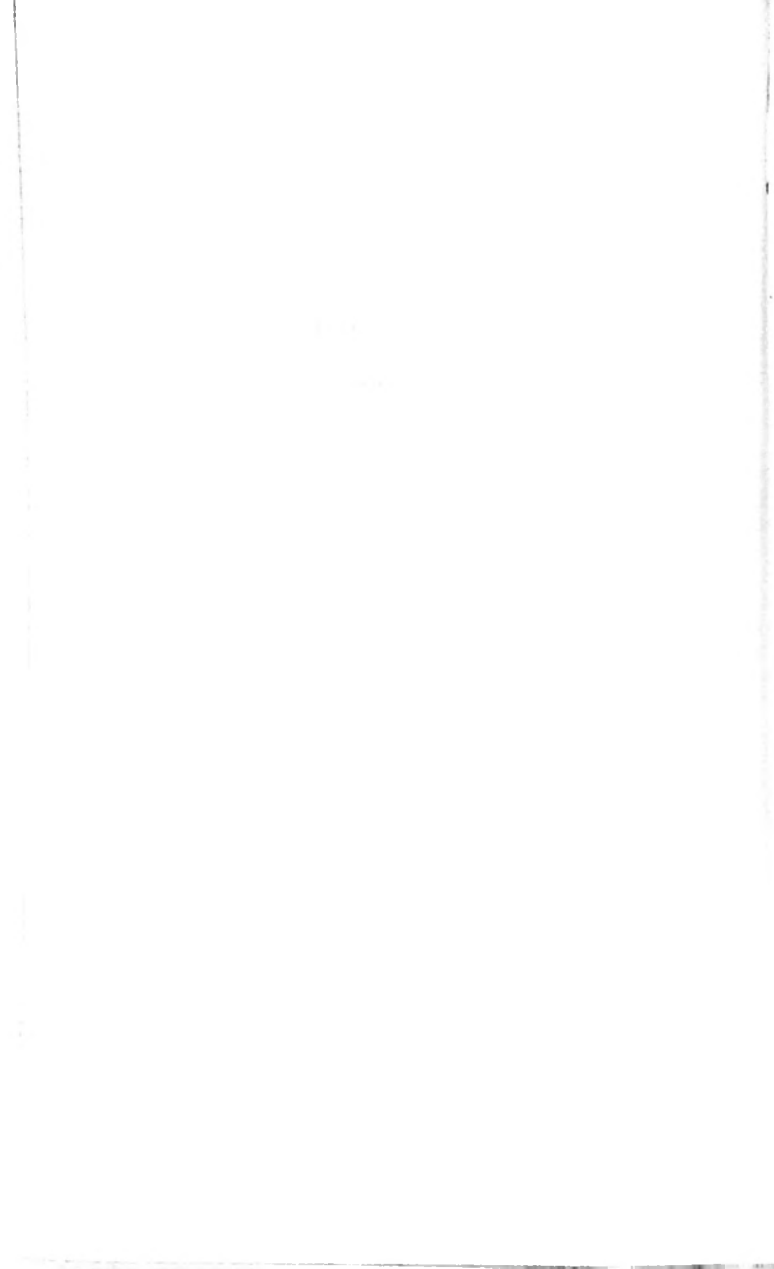


Les Amis de George Sand, N° 17, 1995

DU LÉROT, éditeur
TUSSON (CHARENTE)

CORRESPONDANCE

DE GEORGE SAND



George Sand

Correspondance

SUPPLÉMENTS (1821-1876)

Tome XXVI

Édition
de Georges Lubin

Les Amis de George Sand, N° 17, 1995

DU LÉROT, éditeur
TUSSON (CHARENTE)

INTRODUCTION

Cette publication, annoncée dans les numéros 15 et 16 du Bulletin des Amis de George Sand, a été victime de plusieurs retards. Prête à rejoindre l'imprimerie fin mars 1995, elle a dû être remise sous le coude par un incident heureux : la découverte et l'acquisition d'un dossier d'autographes par Mme Christiane Smeets-Sand qui nous en a réservé la publication, ce dont nous la remercions vivement. Heureux mais générateur de retard, car entraînant une refonte, causée par l'intercalation de plusieurs lettres qui modifiaient l'ordre primitif. Le contretemps arrivait à une période où les séquelles d'une maladie rebelle et aggravée par l'âge avancé ne me mettaient pas dans les meilleures conditions, apportant un grand désordre dans mes dossiers. Nos lecteurs voudront bien me le pardonner, ainsi que les correspondants habituels auxquels j'ai pu paraître bien infidèle.

Les archives acquises étaient celles d'Auguste Ganneval, avocat parisien qui assistait Solange Clésinger dans son procès en séparation. Outre plusieurs lettres inédites de George Sand, de la période 1854-1855, qu'on trouvera plus loin (période dramatique puisque c'est le moment où, par la faute du père, va mourir d'une scarlatine mal soignée la petite Jeanne, au désespoir de sa grand-mère), s'ajoutent une fausse lettre de Jeanne Clésinger, écrite en réalité par le père, diverses lettres de Solange à sa mère, à Ganneval,

écrites de Paris ou du Tréport, certaines ne faisant pas mystère de relations amoureuses entre l'avocat et sa cliente ; une lettre (ou copie) de Bethmont à George Sand, plusieurs de Clésinger à G. Sand, à Ganneval. Nous publierons des extraits de la plupart de ces documents dans les prochains numéros de la revue.

Par rapport à l'ensemble de la Correspondance un certain nombre d'autres lettres apportent des compléments d'information. Il arrive que la comparaison avec de précédentes missives permette d'en discuter la datation, voire de la rectifier, de confirmer (ou, à l'occasion, d'infirmer) l'attribution à tel correspondant ou à tel autre.

Pour ne pas surcharger le présent volume, nous avons restreint nos habituels index, mais le lecteur ne sera pas privé de ceux des correspondants et des noms des personnes citées, ni de l'index géographique. Nous avons renoncé aux Abréviations et sigles, et au Calendrier permanent qu'on trouve dans tous les volumes.

L'illustration ne sera pas oubliée : une bonne partie en est inédite, à commencer par un daguerréotype de la petite Jeanne dans les bras de son père (peu visible), un portrait du comte René de Villeneuve, tiré d'une collection familiale, un dessin inédit de Solange par Clésinger daté de 1848, un buste de Clésinger (non signé) récemment exposé à La Châtre pour la première fois, et qui représenterait Solange.

GEORGES LUBIN.



«Nini», daguerréotypée sur les genoux de son père
quelques semaines, peut-être même quelques jours avant sa mort
(communiqué par Mme Christiane Smeets-Sand).



Solange Sand, dessin par Auguste Clésinger, daté 1848,
communiqué par M. Albert Venduvre.



Buste (en terre cuite) qui serait de Solange par Clésinger,
exposé pour la première fois à La Châtre en 1995.
(Coll. Alain Bilot. Photo Cl.-O. Darré.)

Quelle bonne nouvelle, Monsieur,
Et comme je suis heureuse! Comme
je vous remercie de me lire
tous desuite! J'attends votre
lettre de demain pour avoir
à vous remercier encore plus.
Je me hâte aujourd'hui de
vous demander ce que nous
allons faire pour retarder
ma chère petite Jeanne de
cette pension - car elle est
mal, affreusement mal, sans
doute il y a quelques formalités
à remplir avant qu'on nous
la délivre. On me dit qu'il faudra
peut-être trois mois. Mais trois mois
quand on n'a que cinq ans, c'est
une notable portion de la vie.
Il faut qu'elle aie cette chère
enfance, et si elle est nécessaire, se
demander une autorisation de
M^r de Belleyme pour que le
Jugement soit exécuté tout
de suite, finie provisoirement
pendant les délais d'appel, vous

Le 17 décembre 1854, George écrit à l'avocat Ganneval sa joie d'être chargée de garder la petite Jeanne, mais, par ses pressantes recommandations de prudence, elle exprime aussi une conscience du danger que les semaines suivantes ne justifieront que trop.

Vous chargerez, n'est-ce pas, de
présenter en règle cette demande
en mon nom, tandis que
je lui ciirais de mon côté.
A tout hayard, dans mon-
ignorance de ce qui se fait
je me pourrais arriver à une
prompte reconnaissance de mon
enfant, je vous envoie une
autorisation personnelle -
pour qu'avec le jugement, si
c'est ainsi qu'il faut procéder
vous priez la mère, la
confiez à une bonne dame
de bien en bien, et qui
s'en tiendrait tout de suite.
C'est-à-dire, le plus tranquille
pour moi. Je crains si l'homme
passerai les mains de ma
fille pour marier, une
nouvelle fraque de la part
adversaire, qui pourrait la
bien cultiver et la cacher encore
sous prétexte que ce fait violé
les termes du jugement.
Veuillez, cher monsieur,

que vous n'ayez pas finie et
que mon impatience de savoir,
de Carreau et de Gayard mon
enfant, ne se contente pas
du droit, mais est avide du
faux. Je pense bien que la
première chose à laquelle
vous ayez pensé, est de faire
signifier le jugement à la
personne Villeneuve, après que
l'on ne s'avisait pas de remettre
l'acte à son père. Et ne faut-
il pas, par là, à des apparences
de ce côté là. Les volontés sont
très mobiles et très inattendues.
Je crains que ma fille ne soit
malade, bien qu'elle ne me l'ait
pas dans sa dernière lettre et
qu'elle ne puisse considérer
ces choses si pressées.

Dicté à votre cliente la prudente
à ce regard. Que votre impatience
d'avoir la fille ne la tienne fièvre
pas comme ce regard ne peut
à Paris; pas une heure, chez
mon Drétillot, contre laquelle
clinger à des privations. Il
seul que le monde me mande
vous rendre et amener l'enfant, vite,
vite, ce matin.

Adieu pour aujourd'hui et
merci, merci mille fois,
Du fond de mon cœur

Léonide Tanc

Notre 1^{er} X. 54

Vous m'avez bien aussi
copié du papier qui
m'attribue la garde de
l'infanterie, pour que je
sois en mesure de la
défendre au besoin. Je
crois qu'il faut de laigner
en d'ailleurs ma fille
doit vous en devoir.
Partez en disant. Je me
charge de tout.



Pauline Villot, dessin par Delacroix.
George et Pauline s'appelaient «cousines» parce que
Frédéric Villot, l'époux, se disait descendant
du Maréchal de Saxe et d'Adrienne Lecouvreur (parenté illusoire).

S 1033*

À RENÉ VALLET DE VILLENEUVE¹

[Nohant, 25 février 1821.]

Mon cher René,

Je ne doute pas de l'intérêt que vous voudrez bien prendre à un accident, qui depuis près de 15 jours fait le sujet de mes plus vives sollicitudes. J'attendais, pour vous l'annoncer, qu'un mieux sensible dans l'état de ma grand'mère, me permît de vous faire partager mes espérances. J'en profite donc avec joie.

Ma grand'mère est tombée malade le 11 Février², elle a fait le matin en se levant une chute dont elle n'a pu se relever. Enfin au bout d'une heure, à force de se traîner par terre sur le dos, elle est parvenue à sa sonnette. Elle attribue encore à cette chute la maladie qu'elle a faite, mais le médecin a déclaré que la chute elle-même était l'effet d'une attaque d'apoplexie, laquelle est accompagnée de paralysie sur le côté gauche. Elle a couru de grands dangers, la fièvre a été si violente pendant deux jours que nous désespérions de sa vie. Enfin grâce à des vessicatoires [*sic*] qu'on lui a mis, elle est considérablement mieux. La fièvre aujourd'hui est presque entièrement tombée, mais les idées ne sont pas encore bien saines. Le docteur assure qu'elles se rétabliront avec le retour des forces, mais nous avons tout à craindre qu'elle ne reste un peu impotente du bras et de la jambe gauche³. Néanmoins la paralysie n'est point totale et nous

espérons bien qu'elle sera en état de se rendre à Paris, où plus de distraction lui aidera [*sic*] à supporter cette nouvelle disgrâce.

Vous jugez, mon cher René, de toutes les inquiétudes, du tourment insupportable de tant d'incertitudes, des craintes que j'ai éprouvées. Enfin l'espérance, et ma confiance en la Providence me font renaître. Ce changement et cette amélioration subite dans son état sont d'autant plus doux, qu'ils étaient moins espérés et que sa faiblesse faisait craindre de ne pouvoir supporter le nouvel affaiblissement qu'elle a reçu. On ne lui a mis les vessicatoires qu'en tremblant; la gangrène s'étant mise plusieurs fois chez elle à de moindres plaies. Aussi une de ses jambes en est-elle légèrement attaquée. Mais nous n'avons plus de craintes le mieux s'étant soutenu depuis plusieurs jours en augmentant jusqu'à aujourd'hui qui est le 14^{me} de la maladie⁴.

Je suis bien certaine, bon René, que vous prenez part à cet heureux et prochain rétablissement et à la joie que j'en éprouve. Veuillez, de votre côté être assurée [*sic*] de mes bien sincères sentiments d'attachement et de reconnaissance pour tout l'aimable intérêt que vous m'avez toujours témoigné.

Aurore Du Pin

Nohant, 25 Février 1821.

Il nous serait bien doux de recevoir de vos nouvelles. Nous espérons que le beau temps rétablira entièrement la santé de Septime⁵.

Permettez-moi donc de vous presser encore, de vouloir bien ne pas oublier notre pauvre Hypolite [*sic*] et de solliciter pour lui la continuation des bontés de Mr de la Roche-Aymon⁶. Veuillez exprimer mes sentiments à toute votre famille⁷.

[Adresse :]

À Monsieur

Monsieur le C[om]te de Villeneuve,

En son château de Chenonceaux

Par Amboise

Aut., communication obligeante de M. Thierry Bodin. — 2 p. 3/4 in-8°.

1. René Vallet de Villeneuve, petit-fils de Louis-Claude Dupin de Francueil (du premier mariage de celui-ci), donc cousin germain d'Aurore Dupin (issue, elle, du second mariage). Voir notice t. I, p. 1019 de la Correspondance.

2. Cette date, surchargée sur l'autographe, mais confirmée par celle du 25 figurant après la signature, est apparemment en contradiction avec la lettre de Deschartres au même, du 9 février, relative à l'attaque de paralysie de Mme Dupin dont elle décrit l'évolution et le traitement (*Les Amis de George Sand*, n° 15, 1994, p. 6-7). Il est fort probable que c'est Deschartres qui s'est trompé en datant du 9 février au lieu du 9 mars ; il y est d'ailleurs fait allusion à la promesse antérieure faite par Mme Dupin à René de se rendre à Paris à la mi-mars.

3. Ici manque évidemment un s.

4. Onze plus quatorze donnent bien vingt-cinq.

5. Septime : fils aîné de René (1799-1875).

6. Hippolyte Chatiron, le demi-frère d'Aurore, souhaite entrer comme sous-officier aux Gardes du corps de Monsieur. Casimir de la Roche-Aymon, gendre de René, s'y emploie, mais ne réussira pas.

7. On s'étonnera peut-être qu'il ne soit pas question dans cette lettre des projets de mariage. Question de bienséance : la jeune fille doit laisser les parents traiter ces problèmes. Nous sommes en 1821 et non en 1995.

S 1034^D

À SÉNANCOUR

[Paris, fin juin 1833 (?)]¹

[Lettre non retrouvée, attestée par une lettre de Sénancour à George Sand, sans date, présentée dans un catalogue de Bernard Clavreuil (hors série, nov. 1993, pièce n° 120) : « M. Didier un peu indisposé, a eu madame la complaisance de me témoigner le regret de ne pas me remettre en personne votre billet et aussi celui qui précédemment n'était pas parvenu. Je n'ai pas attendu [...] pour rendre justice [...] à la plume brillante et forte qui signe George en caractères durables [...] remercie du gracieux projet de reparler de ces pages rêveuses. »]²

1. Date proposée en tenant compte du billet précédent du 20 juin (?) auquel il est fait allusion (t. II, n° 647), mais ce n'est qu'une hypothèse invérifiable, le journal de Charles Didier n'apporte pas de vérification. Sur Étienne Pivert de Sénancour, voir notice t. II, p. 956 de la Correspondance. Sur Didier, même tome, p. 918.

2. Le contexte indique que ce sont ici les *Libres méditations d'un Solitaire inconnu* qui sont visées : leur réimpression semble être dans les projets de Sénancour, mais n'aura pas lieu.

S 1035^D

À FRANÇOIS BULOZ

[Paris, 27 février 1835.]

[Lettre non retrouvée, attestée par une lettre de Buloz à Alfred de Vigny : « Mme S[and] devait faire un article spécial, cet article a même été commencé, j'ai lu la 1^{re} partie, mais l'auteur n'a pu l'achever¹. Jusqu'à jeudi soir j'ai cru qu'elle pourrait finir; je suis même sorti de chez elle dans cette persuasion, mais vendredi matin au moment où je croyais recevoir une partie du manuscrit, on m'a écrit une lettre que je pourrai vous montrer pour m'avertir de ne pas compter sur ce morceau...² » (Paris, 1^{er} mars 1835 — *Correspondance d'Alfred de Vigny*, édition Madeleine Ambrière, t. II, p. 397).]

1. On pourrait penser à la lettre S 135 que nous avons cru pouvoir dater d'avril 1836 en la publiant au t. XXV, p. 267. Elle commence par « Décidément, mon cher Buloz, je ne peux pas faire cet article... » mais la suite : « cela me fera du tort et me fera sortir du repos littéraire où je suis maintenant » ne paraît pas convenir à la fin de février 1835 où G.S. va publier le *Poème de Myrza* (1^{er} mars), *André* (15 mars et 1^{er} avril), et travaille à la première version de *Mauprat*.

2. Ce devait être un article sur *Chatterton* : elle et Musset étaient allés voir la pièce ensemble le 14 février.

S 1036

À HENRI HEINE

[Paris, septembre 1835 (?)]¹

Mon bon cousin, Venez me voir bien vite. Je suis à Paris pour quelques jours, apportez-moi votre livre sur l'Allemagne, que j'ai lu par fragments et que je veux relire en corps, et en âme.

Aimez-moi. Je vous aime.

George

[Adresse:]

Monsieur Henri Heine
Cité Bergère, 3

Aut., coll. de D. Antonio Romero Ortiz.

Publié par Ana Maria Freire Lopez, *Estudios de Investigacion Franco-Espanola*, n° 4, 1991, p. 183.

¹ La date est hypothétique. Le livre de Heine, *De l'Allemagne*, a été publié d'abord dans la *R.D.M.* (1^{er} mars, 15 nov., 15 déc. 1834, c'est là sans doute que G.S. en a pris connaissance rapidement), puis en volume en 1835.

L'adresse 3 cité Bergère impose l'année 1835. Nous proposons le court séjour du 3 septembre au 29.

S 1037

À HENRI HEINE

[Paris, avril 1836 (?)]¹

Mon cousin bien cher,
Venez dîner avec moi, Meyerbeer, et Eugène Delacroix²
demain. Vous m'avez promis de n'être pas repris d'amour
pour l'objet de votre haine³, ce jour-là nous ne parlerons pas
des animaux invertébrés, ni des insectes, ni d'aucun système
universel animal. N'ayez aucun empêchement et respondes
[sic]⁴ moi un mot.

Votre cousin

George

[Adresse :]
Monsieur Henry Heine

Aut., coll. de D. Antonio Romero Ortiz.

Publié par Ana Maria Freire Lopez, *Estudios de Investigacion Franco-Espanola*, n° 4, 1991, p. 184.

1. Date hypothétique : les lettres connues de Heine sont pour la plupart des refus de venir dîner et bien entendu lui non plus ne date pas, de façon claire, les billets conservés à la collection Lovenjoul (dossiers E 918 et E 934). Au t. XXV, n° S 134, nous avons donné une invitation à Meyerbeer, d'avril 1836, peut-être concomitante.
2. La revue espagnole imprime ici Eugène Delavigne (qui se prénomme Casimir, et n'est pas des relations de G.S.).
3. Allusion mystérieuse, en rapport peut-être avec le billet de Heine daté seulement samedi que voici : « Je vous remercie de votre tant aimable billet, ma très chère et très jolie cousine. Je viendrai avec plaisir dîner chez vous demain. Je me porte assez bien, je suis guéri, terriblement guéri. Je ne suis plus amoureux. Quel misérable bonheur ! » (Lov., E 934, fol. 131-132).
4. Ce « répondez » n'est-il pas le fait d'une erreur de lecture ? Nous ne l'avons jamais rencontré chez G.S.

S 1038^DÀ FLORA TRISTAN¹

[Nohant, début de février 1837.]

[Lettre non retrouvée, attestée par une lettre de Flora Tristan du 10 février : «Je ne puis tarder plus longtemps [...] à répondre à votre lettre, si bonne pour moi [...] merci mille fois pour toute la bienveillance que vous me manifestez [...] mon âme aspirait à entrer en relation avec la vôtre [...] jugez de la joie que j'ai dû éprouver lorsque j'ai vu que le même désir était partagé par vous [...] Je suis encore trop malade pour pouvoir répondre au sujet principal de votre lettre²...»] (Lettre publiée par Stéphane Michaud in *George Sand. Une correspondance*, textes réunis par Nicole Mozet, Christian Pirot, éditeur, 1994, p. 209-210).

1. Sur Flora Tristan, voir notice t. V, p. 896.

La présente lettre montre que les relations de G.S. avec Flora Tristan ont commencé plus tôt qu'on l'avait imaginé, et que c'est la romancière qui avait pris, semble-t-il, l'initiative. À quelle occasion ? Peut-être G.S. avait-elle lu «Lettres à un architecte anglais» paru dans la *Revue de Paris* du 8 janvier 1837 (développés, ces textes deviendront *Promenades dans Londres*).

2. Voilà qui nous laisse sur notre faim. On sait qu'une lettre de G.S., une seule, à Flora Tristan, a fait autrefois une brève apparition, mais ne s'est pas manifestée depuis (t. V, n° 2552^D).

S 1039

À AUGUSTE ROBERT¹

[Paris, 13 janvier 1840.]

Monsieur, je vous prie de passer chez moi pour que je réponde verbalement à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en m'envoyant le fragment de M. de Guérin².

M[es] c[ompliments] d[istingués].

George Sand

rue Pigale, 16.

[Adresse:]

Monsieur Auguste Robert
rue Vivienne n° 3

[Poste:]

13 JANVIER 1840

Aut., arch. Léon Robert (en 1911).

Publié par Max Egger, *Revue d'histoire littéraire de la France*, XVIII, avril-juin 1911, p. 249.

¹ Auguste Robert (1813-1883) : voir notice t. XX, p. 887.

² Je remercie M. Jean-Luc Pire, professeur à l'Université catholique de Louvain, qui achève une thèse de doctorat sur Maurice de Guérin, de m'avoir signalé cette lettre de G.S. et celle qu'on verra plus loin, qui n'avaient pas été repérées à temps pour figurer dans mon édition.

L'article de Max Egger a pour titre : « Maurice de Guérin. Les origines de sa renommée littéraire. »

S 1040

À AUGUSTE ROBERT

[Paris, fin avril 1840.]¹

Monsieur,

Ayez l'obligeance de m'envoyer demain matin s'il est possible, ou demain soir une petite note sur M. de Guérin, l'époque et le lieu de sa naissance, quelle fut sa famille, où il fit ses études, quel était son caractère, comment il mourut, et quels projets et conversations littéraires politiques ou religieuses il affectionnait. Enfin sans entrer dans de grands détails et sans compromettre aucune délicatesse de position, vous pouvez m'en dire assez pour que je connaisse un peu ce qu'à coup sûr, il y a eu d'intéressant et de remarquable dans la destinée et dans l'intelligence de ce jeune homme. Je ne vous demande qu'une ou deux pages, plus si vous voulez. Le style très pur et très élevé de la lettre qui accompagnait l'envoi du *Centaure* me fait croire qu'il ne vous faudra que peu d'instant pour rédiger la note que je vous demande, un peu tard peut-être, mais pressée moi-même par la tardive et enfin *définitive* résolution de M. Buloz². Le *Centaure* paraîtra donc dans le prochain n° de la revue accompagné de quelques pages de moi relativement à l'art grec dans notre littérature et à la personne de M. de Guérin, etc. Si vous voulez m'apporter vous-même ces notes je serai chez moi dans la journée, à moins pourtant que je n'aye une répéti-

tion au théâtre, auquel cas je vous prierais de vouloir bien laisser vos notes³.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

George Sand

[Adresse:]

Monsieur Auguste Robert
rue Vivienne, 3

Aut., arch. Léon Robert (en 1911), avec enveloppe sans cachet postal.

Publié par Max Egger, *Revue d'histoire littéraire de la France*, XVIII, avril-juin 1911, p. 250.

1. L'allusion à une répétition au théâtre impose avril 1840, puisque *Cosima* sera représentée au Théâtre-Français pour la première fois le 29 avril (et non le 29 janvier comme il est dit dans l'article de Max Egger). Les répétitions n'ont guère commencé avant fin mars.

2. C'est dans le numéro du 15 mai 1840 que paraîtra *Le Centaure* précédé de l'article de G.S. On voit qu'il y eut du « tirage » avec Buloz à ce sujet, verbalement sans doute car nous n'avons pas de lettres confirmatives.

3. Dans une lettre qu'a publiée Max Egger d'après une copie et que j'ai redonnée d'après l'original (*Mélanges offerts à Louis Le Guillou. Bretagne et Romantisme*, p. 351, n. 8), Auguste Robert se déclarera incompetent, et transmettra à Barbey d'Aurevilly le désir de G.S.

Barbey fera une visite à la romancière, au cours de laquelle il lui remettra une courte notice biographique et quinze lettres confidentielles de Guérin : dans son introduction au *Centaure*, G.S. utilisera des fragments des lettres et reproduira le texte de la notice, en tête. En la remerciant, le 16 mai, Barbey insistera sur son parti pris de discrétion : « Vous avez parfaitement compris les répugnances que je vous avais montrées, de voir toucher à des points d'intimité, indiqués douloureusement, quoiqu'en passant, dans ces lettres. » (*Correspondance générale de Barbey*, t. I, p. 84).

S 1041*

À N... MARDELLE¹

[Paris, 22 août 1840.]

Mardel [*sic*], vous n'êtes pas venu me rendre vos comptes, comme je vous avais dit de le faire dans les premiers jours du présent mois. Je désire que vous mettiez de l'ordre dans ce règlement tous les trimestres, et je ne sais pourquoi vous y apportez toujours des retards. Veuillez, je vous prie, passer chez Mr Boutigny² et vous entendre avec lui pour venir me présenter vos comptes au premier jour, de midi à 2 h. ou de 4 à 6. Mr Salmon³ se plaint de n'avoir pas été soldé de son trimestre. Vous devez autant que possible ne pas m'exposer à des réclamations, et quand vous ne pouvez le faire, vous devez au moins venir m'expliquer la cause de ces retards. Je vous préviens que si vous ne mettez pas plus de suite et d'exactitude dans les rapports que vous devez avoir avec moi, je prierai mon frère de donner un autre gérant aux affaires de ma maison.

Je vous salue.

G. Sand

[Adresse:]
Monsieur Mardel [*sic*]
Concierge
Rue de la Harpe 89⁴

[Poste:]
[Paris,] 22 AOUT 1840

1. G.S. écrit parfois Mardel comme ici, mais il semble que le nom véritable soit Mardelle. Concierge-gérant de l'hôtel de Narbonne, maison de rapport de G. Sand, il sera remplacé incessamment par Jean Moreau, frère du jardinier de Nohant. Voir t. V, p. 119, n. 2, où Mardelle est bien écrit avec deux l.

C'est la seule lettre à ce destinataire qui se soit retrouvée.

2. Boutigny : 1^{er} clerc du notaire Bonnaire. Voir notice t. IV, p. 893.

3. Achille Salmon, homme d'affaires de Casimir et d'Aurore, qui a continué de s'occuper de certaines affaires après la séparation.

4. Un ouvrage récent, où les erreurs s'accumulent à plaisir, situe l'Hôtel de Narbonne, qui fut la propriété de G. Sand puis des époux Clésinger, à l'emplacement actuel du 43 quai Saint-Michel, ce qui ne peut se soutenir. Le n° 89 a disparu dans le percement du boulevard Saint-Michel. Il devait se situer vers le début de la rue Racine, ou un peu plus haut.

S 1042*

À JENNY MONTGOLFIER¹

[Paris, 31 mars 1841.]

Ma chère Jenny, venez demain à 6 h. ou 6 1/2 ad libitum.
Je demeure n° 16².

À revoir donc.

George

[Adresse:]

Madame Montgolfier
rue de Grenelle Saint Honoré
Hôtel des Empereurs

[Poste:]

[Paris] 31 MARS 1841

Aut., coll. Georges Lubin. — 1/2 p. petit-in-8°.

1. Jenny Montgolfier, née Armand (Mâcon, 30 oct. 1794-Lyon, 20 sept. 1879). Professeur de piano à Lyon, alors en visite à Paris. Voir notice t. III, p. 891, à compléter avec les dates figurant ici.

2. C'est le 16 rue Pigalle, aujourd'hui n° 20, ce qu'ignorent encore nombre d'historiens d'aujourd'hui (Hillairet par exemple, et, comble de scandale, le n° 15 de la revue *Les Amis de George Sand*, p. 65, dans un article dont on ne m'avait pas montré les épreuves!).

S 1043*

À BOUCHÉ-DURMONT¹[Paris, mai 1841.]²

Il est résulté de l'examen que Mr Durmont a bien voulu faire des deux traités ci-joints³, qu'à partir de janvier 1842 je rentrais dans le droit de réimprimer les ouvrages désignés dans le 1^{er} traité et que ceux désignés dans le second, n'ayant pas de terme fixé pour l'écoulement pouvaient faire l'objet d'une discussion sérieuse, mais que relativement aux ouvrages publiés entre le 1^{er} et le 2^d traité, je serais en droit de les publier dès à présent. Mrs Buloz et Bonnaire ou les libraires auxquels ils ont vendu les exemplaires restant, se disant appuyés de l'avis de Mr Boinvilliers avocat nient ce droit et prétendent que ces ouvrages rentrent dans les conditions de ceux du dernier traité, et sont, tant qu'il en restera plus de cent exemplaires, une propriété illimitée dans leurs mains.

Mrs Buloz et Bonnaire en réponse à la lettre ci-jointe⁴ qui contient mes réclamations et l'exposé de mes droits tels que Mr Durmont me les a fait connaître, refusent l'arbitrage que je leur propose, alléguant avoir cédé tous leurs droits à Mrs Caumont [*sic*] et Magen, et ne pouvoir amener ces derniers à un arrangement avec moi. Voici ce que j'aurais à proposer à ces Messieurs si j'engageais la discussion avec eux. J'exigerais qu'ils fixent un délai raisonnable pour l'écoulement des ouvrages compris dans le dernier traité, et

en retour de cette concession, je leur ferais celle de ne point annoncer ni commencer l'édition populaire des ouvrages qui ne sont compris dans aucun traité, avant le mois de janvier 1842. Mais le droit que j'ai de faire cette publication immédiatement est contesté. Je pense en outre que si j'invoquais les tribunaux relativement à l'écoulement illimité que ces Messieurs s'attribuent des ouvrages désignés dans le dernier traité, les tribunaux fixeraient un terme à cette exploitation indéfinie, et reconnaîtraient qu'il y a eu oubli de ma part à ne point le spécifier dans l'acte. Ces Messieurs nient également que les tribunaux puissent faire droit à cette requête de ma part. Et c'est pour fixer tous ces points que je demande un arbitrage. Je remontre à Mrs Buloz et Bonnaire que le jugement des experts et amiables compositeurs n'amènerait point la guerre entre nous, et nous mettrait dans une meilleure position, connaissant mutuellement nos droits, pour nous faire des concessions mutuelles. Ils se rejettent toujours sur les libraires Caumont [*sic*] et Magen qu'ils disent n'avoir garantis d'aucune poursuite de ma part, et quant à ces libraires ils prétendent n'avoir besoin d'aucun arbitrage et ne reconnaître aucun de mes droits. Que dois-je faire pour amener soit Buloz et Bonnaire, soit Caumont [*sic*] et Magen à ce que je demande?³

[n.s.]

1. François Bouché-Durmont (1803-1851), agréé au Tribunal de commerce : voir notice t. V, p. 868 et VI, p. 936.
2. L'autographe que j'ai vu faisait partie d'un lot adressé à Durmont, mais ce peut être un simple memento sans destinataire. La présente lettre (ou memento) ne peut être antérieure à la lettre à Buloz du 7 avril 1841, où G.S. propose de ne laisser paraître aucune annonce avant le 15 octobre (ici janvier 1842, donc reculé).
3. Les traités n° 1040 (t. III, p. 168) du 6 décembre 1835 et n° 1708 (t. IV, p. 457) du 26 juillet 1838.
4. Lettre non retrouvée, ce qui ne laisse pas d'être surprenant. Il est possible que Buloz l'ait envoyée à M^e Boinvilliers son avocat.
5. L'affaire n'aura pas de solution amiable, et le 15 juin G.S. fera faire une sommation à Buloz et Bonnaire de comparaître devant l'arbitre Plassan nommé le 11 par le Tribunal de commerce (Lov., E 861, fol. 120). Victor Magen et Gustave Comon, éditeurs-libraires associés, avaient publié le roman *Pauline* en mars.

S 1044

À HENRI HEINE

[Paris, 1^{er} ou 2 novembre 1841.]¹

Cher cousin, je crois que vous avez encore à moi un n° de la *Revue des 2 mondes* du 15 février 1840² qui contient un article sur Kant. Si je ne me trompe pas et que vous l'avez sous la main, renvoyez-le-moi parce que je fais relier ma collection.

Il y a des siècles que je ne vous ai vu, au moins, si vous oubliez vos amis, faites-leur le plaisir de vous bien porter et d'être content de la vie, *si c'est possible*.

À vous de cœur.

George

[Adresse :]

Monsieur Henri Heine

Aut., coll. de D. Antonio Romero Ortiz.

Publié par Ana Maria Freire Lopez, *Estudios de Investigacion Franco-Espanola*, n° 4, 1991, p. 184.

1. Nous avons des repères pour dater ce billet. Il suffit de savoir à quel moment G.S. fait relier sa collection de la revue. Or un des carnets conservés à la Bibliothèque nationale (N.a.fr. 13646, fol. 34) porte : « À relier — 10 v[olumes] de la revue » et plus loin, fol. 37 : « Mr Marion le 8 Xbre 1841, l'encyclopédie 2 v. Hoffmann 20 v. Synésius un v. la revue des deux mondes 9 nov. »

Heine répond : « Je vous envoie le N° de la Revue que vous demandez, en même temps je vous rends aussi votre roman qui vous ressemble beaucoup ; il est beau. Un tas de tracasseries m'a empêché de venir vous voir ; peut-être je viens aujourd'hui. Mon cœur embrasse le vôtre. — Henri Heine. Mercredi matin. » (Lov., E 934, fol. 133-134.) Le roman rendu doit être *Le Compagnon du tour de France*, qui vient de paraître.

2. En fait c'est le n° du 1^{er} février, où avait paru un article de Victor Cousin : « Kant et sa philosophie ».

S 1045^DÀ FLORA TRISTAN¹[Paris, 2^{de} quinzaine de février 1842.]

[Lettre non retrouvée, réponse à la lettre de Flora Tristan du 14 février : «Je suis allée ce matin voir Mr Leroux, désirant causer avec lui afin de juger quel serait le genre d'articles que vous pourriez accepter de moi. Je lui ai remis un morceau dont le sujet est neutre sous le rapport politique et social. — C'est tout bonne[ment] la narration de mon voyage de Lima à Londres...» (Lettre publiée par Stéphane Michaud in *George Sand. Une correspondance*, textes réunis par Nicole Mozet, Christian Pirot, éditeur, 1994, p. 212-213.))]

1. Flora Tristan avait commencé par écrire à G.S. le 2 février pour proposer sa collaboration à la *Revue indépendante*. La réponse de G.S. avait été favorable, d'un ton très amical (voir t. V, n° 2552^D, p. 840). Pourquoi Flora alla-t-elle soumettre son texte à Leroux, alors que G.S. l'avait engagée à le lui apporter à elle-même ? En tout cas, il est certain qu'aucun numéro de la revue ne contient d'article signé de Flora. Quant à la narration de son voyage de Lima à Londres, elle a disparu.

S 1046*

À BOUCHÉ-DURMONT

[Nohant, 10 juillet 1842.]

Ayez donc la bonté de me faire savoir, Monsieur, ce que je vous dois pour le temps, et les ennuis, et le travail que vous ont [*sic*] coûté [*re-sic*] mon procès avec Buloz¹. Vous me gardez rancune, je le crains, pour un propos que je n'avais même pas entendu². Prouvez-moi que vous ne m'en croyez pas coupable, en me mettant à même de m'acquitter envers vous. Je vous répète ce que je vous ai dit déjà: je ne me croirai pas encore quitte après, et vous garderai toujours amitié et gratitude.

T[out] à v[ous].

George Sand

La Châtre
Indre 10 juillet.

[Adresse:]
Monsieur Durmont
160 rue Montmartre
Paris

[Poste:]
LA CHATRE 12 JUILL 1842
PARIS 13 JUILL 42

Aut., communication obligeante de M. Mordente. — 1 p. in-8°.

1. Procès dont le jugement a été rendu le 16 mai.
2. Quel propos? Aucun recoupement ne permet d'élucider ce petit mystère.

S 1047^D

À FLORA TRISTAN

[Paris, 2^{de} quinzaine d'avril 1843.]

[Lettre non retrouvée, réponse à la lettre de Flora du 16 avril (publiée par Stéphane Michaud, in *George Sand. Une correspondance*, textes réunis par Nicole Mozet, Christian Pirot, éditeur, p. 213) : « Puisque vous avez l'obligeance de vous intéresser au petit *livre* de l'*Union ouvrière*¹, je vous fait² soumettre la liste des noms que j'ai fait copier sur un calpin [...] Je vous prirai de vouloir bien me renvoyer le petit calpin le plutôt possible. »]

1. G.S. avait souscrit à 8 exemplaires, soit 40 francs, de cet ouvrage, publié à Paris par Prévot et Rouanet. (Cf. Jules Puech, *La vie et l'œuvre de Flora Tristan*, Paris, Rivière, 1925, p. 443). L'exemplaire qu'elle avait gardé a été déposé par Aurore Sand à la B.H.V.P., Fonds Sand 621 107.

2. Nous respectons les fautes de Flora, brouillée avec l'orthographe, volontairement pour certains mots.

S 1048^D

À FLORA TRISTAN

[Paris, mars 1844.]

[Lettre probable, répondant à celle de Flora Tristan du 7 mars 1844, dont ici un bref résumé : « Madame, j'ai pensé que le *poète* pouvait venir en aide à l'apôtre, et c'est à ce titre d'*apôtre en l'humanité* que je viens vous demander votre appui¹. Oui, votre appui ; car c'est ainsi que l'humanité a procédé jusqu'à ce jour : les poètes ont été ses rois, ses idoles ; et les apôtres ses maudits, ses martyrs [...] Vous êtes *roi, idole*, vous heureux poète ! — et moi, je suis maudite et martyre [*sic*], grande apôtre ! [...] Je projette partir à la fin de Mars pour voir les ouvriers du *Tour de France* et leur parler. — J'irai à Auxerre, Dijon, Châlon, Lyon, St-Étienne, Avignon, Marseille, Toulon², Nîmes, Montpellier, Béziers, Carcassonne, Toulouse, Agen, Bordeaux, Rochefort, La Rochelle, Nantes, Saumur, Angers, Tours, Blois, Orléans. Si vous connaissez dans ces villes des personnes capables de m'aider en quoi que ce soit *dans ma mission*, je vous prie de me donner pour elles des lettres d'introduction. » Suivent des conseils sur la manière de présenter la mission. (Lettre publiée par Stéphane Michaud, in *George Sand. Une correspondance*, textes réunis par Nicole Mozet, Christian Pirot, éditeur, p. 214-216.)]

1. Bien que non convaincue de l'apostolat de Flora (ne la traite-t-elle pas de «comédienne» dans une lettre à Charles Poncy du 26 janvier précédent ?), G.S. n'a sûrement pas laissé cette lettre sans réponse. À preuve la lettre que Flora lui enverra de Lyon le 19 juin (*op. cit.*, p. 216-218) et celles adressées à Nîmes à Boucoiran le 2 avril (t. VI, n° 2884 et 2885), qui ne sont pas précisément des lettres de recommandation.

2. Il ne semble pas que G.S. ait écrit à Charles Poncy, pour lui annoncer le passage à Toulon de *l'apôtre en l'humanité*.

S 1049

À CHARLES VEYRET¹[Paris, fin avril 1844 (?)]²

[Après avoir remercié...]

[...] de toutes vos bonnes intentions. Vous êtes mille fois bon, nous irons passer 2 heures avec vous demain, de 2 à 4, car malgré tout ce que vous nous dites d'attrayant pour une plus longue partie de campagne³ nous sommes au milieu des paquets, et encore si fatigués de la grippe, mon fils et moi, que nous pouvons à peine nous tenir sur nos jambes [...]

Aut., 1^o) Catal. Autographes Demarest 1993 (non décrit) ; 2^o) Catal. de vente sur offres J.A. Stargardt, Berlin n° 655, 3-4 mars 1994 (n° 322), 1 p. in-8°.

1. Voir notice t. VI, p. 957.

2. «Une plus longue partie de campagne» postule la belle saison. «Les paquets» : soit un départ, soit une arrivée. La grippe ne peut nous aider pour la datation, car G.S. l'a presque en permanence quand elle est à Paris.

Il semble qu'elle ait fait la connaissance de Veyret en 1844. Le catalogue Stargardt proposait «environ 1846». Mais la fin d'avril 1846 ne saurait convenir, car Maurice est alors à Guillery pour un long séjour. Nous proposons avril 1844, période où G.S. se dit «malade et accablée» (lettre à Veyret du 27 avril, n° 2898), «grippée» (lettre à Martineau-Deschenez, n° 2902), mais ce n'est pas entièrement satisfaisant.

3. La propriété de Veyret était à Marly.

S 1050*

À MME ***

[Paris, 29 mai 1844.]¹

Impossible, chère Madame, de répondre à votre affectueuse invitation. Je pars demain et ne puis retarder mon départ. Merci pour la belle loge, et surtout pour toute la bienveillance que vous me témoignez.

G. Sand

Mercredi matin.

Aut., Biblioteca Piancastelli, Forlì (Italie), cote Sand 5. Copié sur photocopie communiquée par Mme Annarosa Poli. — 1 p. in-12.

1. D'après l'écriture antérieure à mai 1856, cette lettre est écrite de Paris à la veille d'un départ le jeudi. Nous avons à choisir entre deux jeudis: 30 mai 1844, 11 juin 1845 (deux autres, 18 mai 1848 et 4 décembre 1851, sont à éliminer; révolution dans un cas, coup d'État dans l'autre).

En 1845, le départ suit de trop près un séjour à Courtavenel chez les Viardot pour laisser place à une soirée au théâtre.

Reste le mercredi 29 mai 1844. G.S. a assisté le 21, puis le 25 mai à deux représentations d'*Antigone*, de Sophocle (traduction Meurice et Vacquerie). En rentrant de la seconde, Chopin a appris la mort de son père, ce qui a retardé le départ fixé au dimanche 26. Voir t. VI, n° 2930 et 2931.

Destinataire possible: Mme Paul Meurice, qui aurait sacrifié à G.S. «la belle loge» d'auteur le 25.

S 1051^D

À FLORA TRISTAN

[Nohant, 2^e quinzaine de juin 1844.]

[Lettre supposée, répondant à celle de Flora, écrite de Lyon le 19 juin pour inciter G.S. à lui apporter son aide matérielle pour faire face aux frais de la troisième édition de l'*Union ouvrière* qui s'imprime à Lyon, chez Rey, place St-Jean, aux frais des ouvriers lyonnais : ils se sont cotisés et ont réuni 1 400 francs, mais la note est de 2 400 F, et les bourgeois sollicités sont tous «*sourds et aveugles complets*». Et Flora d'arriver au but : «Comme je sais Madame que vous êtes dévouée à la cause, et aussi que vous êtes un peu riche, je viens vous prier de m'aider par votre offrande à supporter des frais énormes (pour moi qui suis pauvre) que m'occasionne cette 3^{me} édition, et surtout ce voyage...» (Publié par Stéphane Michaud, in *George Sand. Une correspondance*, textes réunis par Nicole Mozet, Christian Pirot, éditeur, 1994, p. 216-218)¹.

1. On aurait aimé savoir quelle fut la réponse de G.S. et à combien se monta sa participation. Elle est bien «un peu riche», mais en cette année 1844, justement, il y a déjà quelqu'un qui coûte cher à ses bailleurs de fonds (dont George Sand) : c'est Pierre Leroux.

S 1052*

À [LOUIS BLANC ?]¹

[Paris, fin 1844 (?)]

Il y a deux choses, comme dit Mr Lamennais. Je voudrais votre bras si votre bras est libre, pour me conduire jeudi prochain au cours de Monsieur Arago. — Et puis votre bras encore pour me mener chez Cavaignac que je veux voir aussitôt qu'il pourra recevoir ma visite sans ennui et sans fatigue. Et pour cela il faut que vous le lui demandiez de ma part.

Voulez-vous me rendre tous ces services-là, et compter que je vous en serai très reconnaissante ?

Tout à vous.

G. Sand

Mardi. Je vous en prie, remerciez pour moi Monsieur Flocon de la bonne lettre qu'il m'a écrite et dont je suis bien touchée².

Aut., coll. de Mme Choury. — 1 p. in-8°.

1. Nous proposons Louis Blanc parce qu'il est en rapport avec Cavaignac et Flocon dont il va être question, et la fin de 1844 parce que le texte indique que Cavaignac n'est pas en bonne santé (il mourra le 5 mai 1845 d'une longue maladie).

2. La lettre de Flocon ne s'est pas retrouvée. Ferdinand Flocon (1800-1866) était rédacteur en chef de *La Réforme*, où paraît le roman *Le Meunier d'Angibault* du 21 janvier au 19 mars 1845.

S 1053*

À BOUCHÉ-DURMONT

[Paris, décembre 1845.] (?)¹

Monsieur,

Je suis encore menacée d'un procès d'éditeur. Si les choses en viennent là, puis-je encore compter sur vous pour défendre mes intérêts et me donner conseil? Quelque bonne que soit ma cause, je n'y aurai confiance qu'en la voyant entre vos mains.

Agréez mille compliments affectueux.

George Sand

cour d'Orléans 5
rue St Lazare

[Adresse:]

Monsieur Durmont
Agrée au tribunal de commerce
160 rue Montmartre

Aut., communication obligeante de M. Mordente. — 1 p. in-8°.

1. Nous proposons décembre 1845, moment où G.S. a des litiges avec le journal *L'Époque*. Voir au t. VII les lettres n° 3294 et 3295.

S 1054*

À APOLLINE VALLET DE VILLENEUVE

[Paris, 19 février 1846.]

Chère cousine, je reçois une belle moitié de chevreuil, de Chenonceaux, et je vous remercie mille fois de cet aimable et *bon* souvenir. Nous allons en manger tout à l'heure et boire à votre santé, avec de bons amis, dont vous apprécieriez bien l'esprit et le cœur.

Je vous écris ceci en courant et en attendant que je vous écrive une vraie lettre. J'ai tant de choses à répondre aux vôtres, qui sont si charmantes et si tendres, et qui me font tant de bien ! Mais je suis depuis 8 jours, entre la maladie et la folie, c'est-à-dire, pour vous rassurer d'abord sur l'article *folie* que ce sont mes enfants qui font les fous et se divertissent. Solange a un grand bal de pension en costume Louis XIV, et c'est Maurice qui fait le costume, qui l'orne, le taille et le *coud* lui-même, c'est merveilleux ! Elle est superbe dans cet attirail. Demain nous allons au bal de la P[rin]cesse Czartoryska pour les polonais¹, et on s'atiffe [*sic*] d'importance. Tout cela me sort de mes habitudes, moi qui ne sors jamais de mes pantouffles [*sic*], mais c'est un si beau coup d'œil que celui d'une fête à l'hôtel Lambert que je ne veux pas en priver mes petites filles. Je secoue donc un reste de malaise, car j'ai eu une seconde esquinancie ces jours derniers, et sans l'oméopathie [*sic*], je serais encore sur le flanc avec la fièvre. Mais cette médecine-là, qui n'est, peut-être,

que l'absence de toute médecine, a fait merveille, cette fois, et j'en ai été quitte à meilleur marché que je n'espérais. Vous devriez en essayer pour votre esquinancie, car le rhume que vous avez depuis si longtemps, n'est pas autre chose. Cet hiver doux et humide a donné à tous les rhumes ce caractère de maladie juvénile, c'est-à-dire, innocent au fond, mais long et obstiné. L'oméopathie [*sic*] réussit fort bien à les dissiper, mais avant tout, il faut croire, et c'est le plus difficile de l'ordonnance.

Bonsoir donc, chers parents, car voilà qu'on m'appelle pour ces graves occupations du bal, et je ne rentrerai dans mon repos qu'après-demain. On se coiffe en fleurs naturelles (pas moi, je ne me permets qu'un vert feuillage que je trouve encore trop vert pour mon âge), mais les coiffures de ces demoiselles sont des chefs-d'œuvre. Que serait-ce donc, si on avait les belles serres de Chenonceaux pour y choisir mille jolis brins ! — Et à propos de fleurs, on m'en a promis de toutes nouvelles venant du Havre et débarquant de la nouvelle Hollande². Je réaliserai donc peut-être mon rêve de présenter à ma cousine un être inconnu.

Mettez mon cœur à ses pieds en attendant, et qu'elle agrée la tendresse et les respects de mes enfants chéris. Guérissez-vous, écrivez-nous, et aimez-nous.

À vous de toute mon âme.

Aurore

19 Fév[rier] 46

Aut., communication obligeante de M. Thierry Bodin. — 4 p. in-8°.

1. Bal donné à l'hôtel Lambert le 20 février au profit des Polonais pauvres et malades, qui rapporta 50 000 francs. Voir t. VII, p. 282, note.

2. Nouvelle-Zélande.

S 1055*

À APOLLINE VALLET DE VILLENEUVE

[Nohant, 17 mai 1846.]

Chère bonne cousine, j'ai été bien malheureuse de ne pouvoir m'arrêter deux ou trois jours à Chenonceaux. En quittant le chemin de fer à Blois¹, j'ai eu le cœur gros, mais je n'avais pu partir de Paris plus tôt, il fallait arriver vite à Nohant pour des détails dont je ne veux pas vous ennuyer, mais qui demandaient vite ma présence. On ne fait jamais ce que l'on veut, et la vie se passe à vouloir en vain.

Je suis du moins un peu consolée de vous avoir envoyé des plantes *rare*s. Mais peut-être que vous les aviez, et que par bonté pour moi, vous ne me dites pas que j'ai envoyé de l'eau à la mer. Voici leurs noms, j'ignore si on les a étiquetées, on m'a dit que oui. Dieu le veuille: mais en cas d'oubli, je vous envoie la note qu'on m'a remise².

Mais... quel affreux pâté sur ma lettre ! pardonnez, c'est la griffe d'un petit chien, d'un lévrier superbe qu'on a donné à ma fille et qui sera digne un jour de faire connaissance avec les vôtres. — *Mais*, disais-je donc, je ne me tiens pas pour battue sur l'article de la *fleur inconnue*. Car voici ce qu'il m'écrit un de mes amis³. « Depuis que vous êtes venue voir mes serres à Marly mon jardinier a éprouvé un véritable bonheur. Il a fleuri dans cette serre, une orchidée qui n'était encore connue que dans les herbiers, et qui n'a jamais été importée en Europe comme plante vivante. Mr Richard⁴, le

professeur de botanique, l'a reconnue pour être le *cycnoche maurantium*⁵. En apprenant cette importante nouvelle, j'ai pensé bien vite à la dame de Chenonceaux et à votre contention d'esprit pour trouver une fleur inconnue à lui envoyer. Vous pouvez donc être sûre de celle-là! vous aurez, l'an prochain, la première bouture.»

Vous voyez, chère cousine, que mes amis sont aux aguets pour vous. Mais dites-moi donc si vous avez une plante, que, dans mon ignorance, dans mon *encroûtement berrichon*, je n'avais jamais vue, l'*achiménès*⁶? Je l'ai admirée pour la première fois à Marly chez cet ami que je vous cite, et je crois qu'il n'existe pas de plus jolie fleur. Elle n'est pas rare, ni délicate. Si, par hasard, vous ne l'aviez pas, je vous l'enverrais, car j'attends trois échantillons différents de couleur. Je ne connais que le bleu, mais quel bleu! C'est à se prosterner devant l'auteur de pareilles choses.

Je crois aussi, *je me flatte* que, sympathisant aussi avec le goût des petits chiens, je pourrai un jour vous en offrir un d'une espèce magnifique et à peu près inconnue en France. Du moins j'en attends un de la Havane qui doit arriver d'un jour à l'autre, et dont je connais les frères et les sœurs à Paris. C'est une espèce de barbets aussi intelligente et fidèle que la nôtre, mais pas plus gros que votre Blenheim, et aussi propres, aussi blancs, aussi élégants que nos vulgaires caniches sont affreux. Les formes sont très fines, et le poil si soyeux qu'ils ont l'air d'être couverts de marabouts. Je suis dans une impatience d'*enfant* de voir arriver le mien.

Vous avez aussi probablement un temps affreux après un commencement de mois admirable. Nous en avons profité pour monter à cheval, courir en voiture, regarder pousser les fleurs. Mais voici un temps de 9^{bre}, du vent, de la pluie et du froid. Décidément le mois de mai devient une chimère. Mon fils est encore dans le midi, je l'attends impatiemment. Je ne sais point vivre sans lui. Je suis un peu pour lui comme

notre chère Emma pour sa fille chérie. Mais l'absence n'est pas aussi grave et j'ai plus de courage à bon marché. Mes filles sont avec moi, et heureuses de la campagne, comme des petites chèvres échappées. Mon Dieu, mon Dieu, pour-quoi faut-il avoir affaire à Paris ! Quand pourrai-je faire comme vous ! C'est mon rêve.

Il me semble que notre cher René est toujours par les chemins. Dites-lui de ma part que c'est une conduite bien *légère*, pour ne rien dire de plus. Si ses courses l'amenaient vers moi, je serais moins scandalisée. Et vous, bonne cousine ! j'espère toujours qu'un bon vent vous poussera vers l'humble Nohant, où vous ne verrez rien de beau, mais où vous serez reçue avec tant d'amour et de bonheur !

Le gloxinia n'était pas seul chez moi à Paris, mais il a été envoyé seul. C'est une erreur de l'emballeur. J'avais tant de visites à recevoir que je n'ai pu le surveiller. J'ai trouvé dans la bourriche qui était chargée dans ma voiture deux autres espèces que je vous enverrai, si elles sont belles. Elles me paraissent malades, et peu disposées à fleurir. J'en avais ici de superbes que mon jardinier⁷ n'a pas su conserver. Il n'est fort que sur le chou et la carotte. Mais comme il a *quarante ans* de service chez moi, je dois lui passer bien des choses.

Bonsoir, mon excellente et chère cousine, dites à ce *coureur* de cousin que s'il est de retour au bercail, et s'il n'est pas trop *évapouré*, je l'embrasse de toute mon âme. Ma fille se joint à moi pour mettre nos cœurs à vos pieds. Portez en une bonne part à Chesnaye⁸, quand vous irez !

Aurore

17 mai. Nohant.

1. La ligne Orléans-Blois-Tours a été inaugurée le 2 avril. Ce n'est qu'en 1847 que Châteauroux sera desservi.
2. La dite note n'est pas restée jointe à la lettre. D'après le billet du 5 mai à la même (t. VII, n° 3400), il y avait un gloxinia.
3. Charles Veyret.
4. Achille Richard (1794-1859), botaniste, professeur à l'École de médecine, auteur en particulier d'un ouvrage *Sur les orchidées de l'île de France et de Bourbon* (1828).
5. Plante épiphyte, famille des orchidées, tribu des vandées, qui croît à la Guyane.
6. Plante herbacée, genre des gesnériacées: doit plutôt se nommer achimène.
7. Pierre Moreau (1787-1847).
8. Nous ignorons où se trouvait ce village ou lieu-dit, et qui y habitait.

S 1056*

À BOUCHÉ-DURMONT

[Nohant, 6 août 1846.]

Merci, mon cher Monsieur Durmont, vos conseils me vont beaucoup, et je suis surtout heureuse que vous m'ayez gardé un peu d'amitié. Je sais qu'un quart d'heure de votre temps est précieux et qu'on se l'arrache, je suis donc fière que vous me l'ayez accordé de bonne grâce. J'en suis reconnaissante aussi envers Monsieur Bourdet avec qui j'ai eu le plaisir de beaucoup parler de vous en Berry¹ et qui peut vous dire que je sais bien vous apprécier. Merci encore et croyez-moi toute à vous de cœur.

George Sand

Nohant 6 août.

[Adresse :]

Monsieur

Monsieur Durmont

Aut., Catalogue Charavay (Michel Castaing) n° 800, oct. 1991 ; n° 43139.
— 1 p. in-8°.

1. C'est en juin 1846 que G.S. a fait la connaissance d'Édouard Bourdet que le comte de Lancosme-Brèves avait envoyé à Nohant pour la ramener aux courses de Mézières-en-Brenne: voir au t. VII n° 3429 et 3430.

S 1057*

À APOLLINE VALLET DE VILLENEUVE

[Nohant, 18-28 octobre 1846.]¹

Merci mille fois, ma bonne et chère cousine, pour votre aimable envoi. Les précieuses plantes sont arrivées très fraîches, et déjà elles ont parfaitement repris dans les pots. J'ai, maintenant un très bon jardinier fleuriste qui les soigne bien, et elles seront privilégiées. Je voulais échanger des bouquets avec vous, et vous envoyer mon datura rose. Mais l'été a couvert le père et les enfants d'une mousse blanchâtre qui nous fait craindre leur mort prochaine. Ils ont mal fleuri et je crois qu'il faudra en faire venir d'autres de Paris ou d'Orléans. Les renonculiers blancs à cœur rose ne me paraissent pas assez rares pour vous en faire payer le port. Je pense que vous en avez déjà trouvé à Tours. Pourtant si c'était une variété rare, et propre au Berry, ce que j'ignore, pensez à me le faire [dire] par René dans sa prochaine lettre, et je mettrai à part pour vous, mes plus beaux échantillons.

— Oui, bonne cousine, j'ai le cœur bien rempli et bien occupé de la situation de ma fille. Tout ce qui peut rassurer sur son bonheur domestique, se trouve réuni dans la personne et le caractère de notre jeune ami². Mais comme rien ne se trouve parfait en ce monde, la fortune n'est pas aussi aisée que Solange pouvait y prétendre. Elle fait de bon cœur ce renoncement et moi, je l'approuve. Pourtant, elle est bien

jeune. Quelques mille francs de rente de plus ou de moins changent un peu l'indépendance des actions et le plaisir de faire du bien. L'avenir offrira à ce jeune homme des ressources suffisantes, mais le présent est restreint. Tant que Dieu me donnera force et santé pour travailler, ils ne connaîtront aucune privation. Je l'aime déjà comme un de mes enfants, ce bon jeune homme qui nous est si dévoué, et qui nous aime tant aussi. Mais je serai forcée de le faire attendre quelques mois encore, avant la solennelle adoption du mariage. Je craindrais que la santé de ma fille ne fût pas encore assez consolidée, et puis, je veux arranger mes petites affaires de manière à ce qu'elle jouisse tout de suite de son revenu, sans aucune charge. Je ne pense qu'à elle jour et nuit, et je vous prie, bonne cousine, de prier Dieu pour nous.

Remerciez notre chère Emma de la part qu'elle prend à nos émotions. Elle sait ce que c'est, et je suis bien sûre que son cœur ainsi que le vôtre, sympathise profondément avec le mien. C'est une consolation bien grande pour moi. Croyez que j'en sens le prix, ma bonne cousine et que je vous en aime davantage s'il est possible.

— 28 8^{bre}. Depuis que cette lettre est commencée, nous avons été interceptés par cet affreux débordement de la Loire. Pendant plusieurs jours nous avons été sans nouvelles. L'Indre est restée tranquille, et j'espère que le Cher n'a pas bougé. Cependant je suis bien impatiente de le savoir. Quels affreux malheurs, que de larmes et de ruines ! Nous étions inquiets aussi parce que Fernand était au milieu de tout cela. Il est revenu sain et sauf ce matin.

Je veux que ma lettre parte, malgré son retard, et l'affreux *pâté* qu'elle a attrapé dans mon buvard, à attendre la circulation des courriers. Je n'aurais pas le temps d'écrire ce soir à mon bon cousin. Permettez-moi de l'embrasser ici et de le remercier des soins qu'il a pris pour mon digne curé. Je lui

dois une longue lettre que je veux lui écrire sans hâte et sans trouble. Qu'il m'écrive donc *deux lignes* pour me dire que vous ne vous êtes ressentis de rien. Mes enfants vous baissent tendrement les mains, et moi, de toute mon âme.

Aurore

Aut., Vente Drouot, 14.X.1993 (Thierry Bodin, exp.), n° 95-2. — 4 p. in-8°.

1. La première partie de cette lettre peut être datée du 18 octobre, jour où ont commencé les crues de la Loire, ou des jours précédents.
2. Fernand de Preaulx.

S 1058*

À BOUCHÉ-DURMONT

[Paris, 25 février 1847.]

Quand on gagne son procès on est plus pressé de remercier son avocat que quand on l'a perdu, et c'est mal, c'est ingrat, c'est lâche. Pourtant je suis tombée dans ce péché, et vous devriez ne pas me le pardonner. Je ne me le pardonne pas à moi-même, quoique ce ne soit par aucun des mauvais sentiments que je signale, que j'ai été paralysée. J'ai eu toutes sortes de troubles et de contention d'esprit depuis quelque temps. Je n'étais bonne à rien, et j'attendais pour vous aller voir, une *éclaircie* dans mon cerveau. J'irai maintenant, je demanderai à Monsieur Bourdet à quel moment on ne vous dérange pas en vous donnant une poignée de main. Vous avez admirablement plaidé ma petite affaire, à ce qu'on m'a dit. Vous ne pouvez pas plaider autrement, et vous y avez mis tout le zèle possible, je le sais ; le tribunal a fait une erreur, je crois, mais un autre tribunal la réparera, je l'espère¹. Ainsi n'ayez pas de regret, et croyez bien que je suis toujours aussi fière de vous avoir pour défenseur, dans mes grands ou petits procès. Gardez-moi votre bienveillance et ne me jugez pas ingrate. J'ai été, dans ces derniers temps, dans une situation d'esprit exceptionnelle qui m'avait fait oublier toute affaire positive de la vie. Vous savez qu'on a de ces crises-là. Quand elles sont passées, on s'effraye d'être en retard avec les devoirs les plus sérieux et

les plus doux. Vous remercier en est un pour moi que je remplis trop tard, mais avec une entière gratitude.

George Sand

25 Février — Paris

Aut., Catalogue Charavay (Michel Castaing), n° 800, oct. 1991, n° 43138.
— 3 p. in-8°.

1. C'est le 6 février que G.S. a été déboutée dans son procès contre la Société des Gens de lettres relatif à la publication de *La Mare au diable* dans *L'Écho des feuilletons*.

S 1059*

À THÉODORE ROUSSEAU

[Nohant, 26 juin 1847.]

Mon ami, j'attends ma fille demain. Le sermon que je voulais faire¹, je le ferai de vive voix, puisque la lettre que je vous chargeais de remettre ne les² trouvera pas à Paris. Brûlez cette lettre qui n'a plus rien d'opportun. Et pardon.

Adieu, adieu, rien d'amer ne nous reste sur le cœur, soyez en sûr, et serrez pour moi la main à Dupré³.

George Sand

Samedi soir.

[Adresse:]

Monsieur Th. Rousseau
Place Pigalle n° 1
Paris

[Poste:]

LA CHATRE, 28 JUIN 47

Aut., communication obligeante de M. Michel Castaing. — 1 p. in-8°.

1. Le 25, G.S. envoyait à Rousseau une longue lettre-sermon destinée à Clésinger (n°s 3688 et 3689 au t. VII). Avertie par Solange que le couple revenait à Nohant, elle annule ici la dite lettre que Clésinger ne verra pas et qui se retrouvera plus tard dans les papiers de Rousseau (voir au t. VII le n° 3688).

La date est bien 26, à cause de l'indication «samedi soir».

2. Le catalogue Charavay-Castaing n° 804 de février 1993 lit ici «la». Vérification faite, il faut lire «les».

3. Le peintre Jules Dupré.

S 1060*

À [LOCKROY]¹

[Nohant, 17 mars 1848.]

Monsieur Charton² m'écrit que vous me cherchez pour me demander un impromptu pour le théâtre de la République. Ce serait de toute mon âme si je savais et si je pouvais, mais je n'ai point d'idées dramatiques en général, et à l'heure qu'il est, je n'ai point d'invention du tout. Comment, *vous*, vous êtes embarrassé ? mais peut-être avez-vous la tête aussi troublée, par ce grand événement. Écoutez, je suis incapable de trouver un sujet, de savoir même quel sujet convient dans la circonstance. Trouvez cela. Vous connaissez la scène. Je ne la connais pas. Bâissez un scénario. Et puis venez me trouver mercredi ou jeudi à Paris, chez *Pinson*³, rue de l'ancienne-comédie à l'heure où l'on mange. Nous conviendrons de nos faits. Je sais écrire un dialogue et exprimer des sentiments. En deux jours, peut-être en un jour, nous ferons à nous deux une pièce qui serait, non pas bonne, nous avons trop peu de temps, mais qui serait simple, sincère et sympathique. Vous y mettriez nos deux noms, ou le vôtre tout seul, ou le mien tout seul⁴, absolument comme vous l'entendriez. Je ne me mêlerais ni de la distribution des rôles, ni des répétitions, je n'aurais pas le temps, et je n'y entends rien. Je ne sais pas résister à une objection, et je ne sais contrarier personne.

Voyez si cela peut servir à quelque chose, je vous offre de

tout mon cœur ma bonne volonté. Depuis longtemps vous avez ma sympathie et mon estime.

George Sand

Nohant 17 mars 48
près *La Châtre Indre*.

Aut. Vente Drouot 20 juin 1994 (Dominique Courvoisier, exp.), n° 183.
— 2 p. in-8°.

1. Le destinataire n'était pas identifié dans le catalogue. Il ne peut être que Joseph Philippe Simon, dit Lockroy, ex-acteur, auteur dramatique, qui vient d'être nommé commissaire du gouvernement auprès du Théâtre-Français devenu théâtre de la République (3 mars). Voir notice au t. IV, p. 912. G.S. l'avait connu en 1840, lors des répétitions de *Cosima*, où le rôle d'Ordonio lui était réservé : voir lettres 1954 et 1959. Mais c'est alors que Lockroy avait quitté le Théâtre-Français, en avril 1840.

2. Édouard Charton (1807-1890), fondateur du *Magasin pittoresque*, nommé récemment secrétaire général du ministère de l'Instruction publique. Sa lettre ne s'est pas retrouvée. Voir notice t. VIII, p. 780 et t. IX, p. 918.

3. B. Pinson, restaurateur parisien, dont G.S., sa fidèle cliente, a fait des éloges dans *Horace*. Son établissement était installé rue de l'Ancienne-Comédie, 18.

4. *Le Roi attend*, prologue par George Sand, sera représenté le 9 avril (première représentation nationale) et publié dans le n° 2 de *La Cause du peuple*, le 16 avril.

Il sera repris dans le *Théâtre complet* en 4 volumes, publié en 1866 par Michel Lévy, t. I, p. 125-142. C'est là qu'on trouve la liste complète des acteurs, réduite dans *La Cause du peuple*.

S 1061*

À PAULINE VIARDOT

Nohant, 15 9bre [18]49.

Ma chère mignonne, je m'attendais depuis quelque temps au triste événement dont vous m'entretenez dans votre dernière lettre¹. J'avais fait une démarche auprès de sa sœur pour me tenir à sa disposition dans le cas où il aurait désiré me voir. Mais on ne m'a pas répondu. De mauvaises influences s'étaient placées entre nous, et les mensonges l'ont nourri de fiel contre moi jusqu'à la fin. Il a oublié des soins maternels, un dévouement de neuf années. Je le lui pardonne, il aimait le vrai, mais le faux, le factice s'emparaient toujours du côté réel de sa vie. Excepté dans l'art, il a vécu, il est mort dans le faux. La faute n'en est point à lui, mais à son mauvais entourage, et surtout à une personne que je n'ai pas besoin de nommer² et qui a fait tout au monde pour me faire haïr et quitter la vie.

Je tâcherai de ne point lui donner une satisfaction qui lui serait plus amère qu'elle ne se l' imagine. J'aurai du courage autant qu'il sera humainement possible d'en avoir. J'ai été très malade de tout cela. Je commence à en revenir. Maurice a encore trop besoin de moi pour que je ne combatte pas le dégoût et la lassitude qui m'assiègent.

Faites mes compliments de condoléance à Louis sur la perte de sa sœur³. Il a du moins cette consolation d'avoir toujours été excellent pour elle et d'avoir rempli ses devoirs jusqu'au bout.

Je ne sais pas si j'irai passer quelques jours à Paris cette saison-ci. J'ai, en effet, une pièce à l'Odéon⁴, pièce très simple, sans prétention et où je ne vois matière ni à un succès ni à une chute. Pourtant, je sais le public des théâtres si mal disposé contre moi, que je m'attends à une chute plus qu'à un succès. C'est pourquoi je n'irai pas voir la 1^{ère} représentation et n'irai voir la 3^{me} ou la 4^{me} que si la chose marche tranquillement et sans hostilité. Bocage me dit qu'il y aura succès. Mais je connais les acteurs et les directeurs. Ils ne voient pas comme nous, et même les meilleurs sont les complaisants du public. Les choses qu'ils ont jugées bonnes la veille leur paraissent détestables le lendemain, si le public n'est pas de leur avis. Au reste, je dois vous dire que cette pièce était depuis très longtemps en portefeuille et que je ne l'ai donnée à Bocage que pour lui faire plaisir parce qu'il me la demandait avec insistance. Si elle ne tombe pas à plat j'irai la voir jouer et je resterai trois ou quatre jours pour vous entendre à l'Opéra. Je vous demanderai quel jour vous jouerez, afin de m'y trouver dans ce moment-là⁵.

J'ai reçu une lettre d'Étienne Arago, dont je vous envoie une page qui vous concerne. Il est indigné avec raison contre les misérables qui vous attaquent mais vous vous moquez, j'espère, de ces sales méchancetés. Vous avez de quoi les faire taire, au reste Louis a bien fait de les dévoiler.

Avez-vous des nouvelles de Manuel⁶ ? Est-il toujours à Londres ? Embrassez-le pour moi quand vous lui écrirez.

J'ai ici une petite élève en musique. Je lui enseigne ce que je ne sais pas, mais c'est mieux que rien, parce que j'empêche qu'on ne lui donne un sentiment faux. C'est la plus jeune fille de mon ami Fleury que vous connaissez, (*le Gaulois*). Cette petite a douze ans⁷. Elle est jolie et très intelligente. Elle a une voix magnifique, pleine, agréable, une bonne prononciation naturelle et une justesse d'intonation [*sic*] qui n'est jamais en défaut. Elle vient me voir toutes les semaines avec sa mère, qui est très bien organisée

aussi et qui prend la leçon avec elle pour la lui faire répéter ensuite. Plus tard, elle lui fera prendre de vraies leçons à Paris. Nous ne faisons qu'ébaucher en attendant, mais j'ai besoin que vous me disiez avec quelle méthode élémentaire je dois la faire travailler et quel régime d'études il faut imposer à une voix de cet âge-là, pour la développer sans la fatiguer. Cette voix est un mezzo-soprano. Elle est égale et pleine du sol au sol, deux octaves. Faut-il essayer de la développer déjà en lui faisant gagner des notes en haut ? Elle les gagnerait certainement, car c'est depuis un mois seulement que nous avons obtenu un bon sol en haut. J'attends votre conseil et l'indication de la méthode à faire venir. J'ai assisté aux leçons que votre frère donnait à Augustine⁸. Cela est trop systématique pour que je sache m'en servir. Il me faudrait ce qu'il y a de plus simple au monde pour seconder la nature, en attendant qu'on lui donne la science que je n'ai pas; quelque chose pour apprendre à bien lire et pour entretenir les facultés naturelles. Pardon de vous ennuyer de ma petite fille, mais vous pouvez me répondre en trois lignes. Seulement je vous demande de me répondre ces trois lignes tout de suite.

Nous sommes occupés dans ce moment à un travail qui vous amuserait, j'en suis sûre. Nous avons trouvé dans une vieille église de village (à Vic) des fresques très anciennes, très bizarres, mais très curieuses par conséquent. Toute l'église en est bariolée de haut en bas, sous trois ou quatre couches de badigeon. Ce badigeon s'enlève avec la pointe d'un couteau et l'on fait tomber cette croûte par grandes plaques. Perchés sur des échelles, Maurice, Lambert, Borie, le curé et le maire⁹, on gratte avec des exclamations très comiques. Je [illisible] Marie. Moi, j'ai la tête ! Moi j'ai le prophète David ! c'est très amusant de voir tout ce monde fantastique sortir de la muraille. J'ai pensé à vous hier, toute la journée. Je me disais que si vous étiez là, vous grimperiez et vous gratteriez aussi.

Bonsoir, ma fille chérie, je vous aime et j'espère vous embrasser bientôt. Maurice ira pour sûr à Paris et je tâcherai d'aller l'y chercher. En attendant on vous adore toujours ici.

Votre *vieille*.

Remerciez votre amie anglaise¹⁰ d'être si bien disposée pour moi. Je ne sais pas bien répondre à de si beaux éloges, mais j'y vois la sympathie et je ne saurais qu'embrasser la personne si je la voyais. Dites-moi où est votre ami Muller¹¹ ? Vous ne m'en parlez pas, j'en suis inquiète.

Aut., Vente Drouot 21.I.1994 (Alain Nicolas, exp.). — 6 p. in-8°.

1. La mort de Chopin, survenue le 17 octobre.
2. Solange.
3. Jeanne-Marguerite Viardot, dite Jenny (1797-1849).
4. *François le Champi*, créé à l'Odéon le 23 novembre (et non le 25, date imprimée sur la brochure).
5. Ce sont des représentations du *Prophète* qui se donnent à l'Opéra à ce moment (voir t. IX, p. 353). G.S. avait déjà vu une représentation le 2 mai.
6. Manuel Garcia, le frère de Pauline (1805-1906).
7. Valentine Fleury, née le 15 janvier 1838.
8. Augustine Brault, devenue Mme Charles de Bertholdi.
9. C'est le curé nouvellement nommé, l'abbé J.B. Périgaud, qui avait découvert les fresques du XII^e siècle et y avait intéressé le maire Félix Aulard et George Sand. Celle-ci, lorsqu'elle se rendra à Paris en décembre, fera des démarches pour le classement de l'église au ministère de l'Instruction publique et verra l'architecte J.-B. Lassus. Mérimée, instruit de la découverte, obtiendra le classement, sans qu'il y ait eu rapprochement entre les deux romanciers. Voir sur cette affaire le t. IX, p. 371 sqq.
10. Lady Theodosia Monson (1803-1891).
11. L'Allemand Hermann Müller-Strübing (1812-1893).

S 1062*

À [ÉDOUARD CHARTON¹][Nohant, 21 novembre 1849.]²

Monsieur et ami, ayez la charité d'aller bâiller un moment à l'Odéon, un de ces jours, à une pièce de moi. J'écris à Bocage de vous réserver une bonne loge. Ayez la bonté de la faire réclamer, car je ne serai pas là pour veiller à l'exactitude des envois.

Gardez-moi une bonne amitié.

Je suis à vous de cœur.

George Sand

Nohant 21. 9.

Aut., Vente du 29.XI.1991 (Thierry Bodin, exp.), n° 170 du catalogue. — 1 p. in-8°.

1. Le destinataire pourrait être Édouard Charton, qui lui répondra le 27 : « Chère Sand, c'est hier seulement que Bocage m'a envoyé une loge pour le *Champi*. » Nous avons mis une pierre d'attente sous le n° 4358^D. Mais G.S. a pu écrire dans le même sens à d'autres amis parisiens.

2. Quant à la date, seule convient celle-ci. D'une part, G.S. utilise toujours 9 pour novembre ; d'autre part, une invitation venue de Nohant pour une pièce représentée à l'Odéon ne peut convenir qu'à la création du *Champi*, qui s'est faite en l'absence de l'auteur.

S 1063*

À [FRANÇOIS-AUGUSTE THIRY (DIT ALBERT)]¹

[Nohant, mai 1850.]

Je prie Monsieur le Régisseur de l'Odéon de vouloir bien placer le mieux possible les deux personnes qui présenteront ce billet².

George Sand

Nohant, mai 1850.

Aut., Vente sur offres L'Autographe S.A., Genève, n° 168 du catalogue 20 mai 1993. — 1 p. in-12.

1. Thiry, dit Albert (1803-1865), acteur dans divers théâtres, puis régisseur à l'Odéon.
2. Un fac-similé figurait dans ce catalogue, mais de format très réduit et donc peu lisible. Nous croyons lire le texte comme indiqué ici et en nous aidant du résumé.

La pièce qui se joue à ce moment est *François le Champi*.

S 1064

À RENÉ LUGUET

Nohant, 8 octobre [18]51.

Certainement, mon cher ami, je me déciderai pour le Vaudeville si cela peut vous être agréable et utile, et si je peux trouver là l'artiste qu'il me faut pour un certain rôle. Je ne le vois pas, je ne le vois nulle part, à moins que Mr Fechter¹ ne veuille faire cette tentative en dehors de ses emplois. Pour moi, je le crois en dehors, et au-dessus de tout emploi spécial, et je pense qu'il marquera d'un sceau très original et très grand tout ce qu'il touchera. Mais il faut que cela lui plaise et j'avais déjà chargé mon ami Hetzel (qui n'est pas un *intermédiaire couteux*, puisque comme vous, il n'a d'autre but que celui de m'obliger) de parler de ce rôle à Mr Fechter. En regard de ce rôle que je lui voudrais voir accepter, il y en a un presque aussi important, toujours en face ou en contraste du sien, qui serait, je le crois, admirablement rempli par vous, et qui vous amuserait. J'avais chargé aussi Hetzel qui vient de me quitter, de vous en parler. Mais j'ignore s'il est de retour à Paris. Il devait, je crois, s'arrêter en route quelques jours, et je n'ai pas encore reçu avis de son arrivée à Paris. N'importe. Il ne fera, quand vous le verrez, que confirmer ce que je vous écris ici.

Quant aux conditions avec le directeur, elles seraient faciles à établir. Il doit connaître Mr Montigny directeur du Gymnase comme habile, et sachant faire ses affaires. J'ai un

traité avec le dit Mr Montigny, qui servirait de modèle à celui que je demanderais à Mr...² le directeur du Vaudeville — la pièce que j'aurais à lui donner n'exigerait pas de dépenses de mise en scène, de décors, ni de costumes.

La seule question importante, pour moi, c'est celle des deux rôles dont je vous parle. Je tiendrais aussi à avoir Mme Doche³. Voyez si tout cela est possible, et si vous pouviez, avec Mr Fechter, disposer de trois ou quatre jours, tout serait vite conclu, je crois. Nous vous jouerions la pièce *par fragments*, car notre troupe de famille n'est plus au complet mais vous verriez à *l'oeil nu*, sur une scène qui est grande comme la main, la *maquette* de ces deux caractères se dessiner avec simplicité, et sans aucun talent d'exécution. C'est toujours plus clair qu'une lecture, et même, cela me serait encore utile, à moi, car vous pourriez me faire sur ces rôles des observations dont je tirerais parti pour vous et pour moi, c'est-à-dire pour l'art.

J'achève en ce moment des corrections nécessaires au 3^{me} acte, sur les observations que m'ont faites mes amis après la représentation, car vous savez que nous jouons ici mes pièces entre nous, devant dix ou douze personnes, avant de les envoyer à Paris, et je ne suis contente que de celles que je peux travailler pour ainsi dire au coin de mon feu. Voyez si vous pouvez venir avec Mr Fechter, le voyage est de 8 h. en chemin de fer jusqu'à Châteauroux, puis trois heures de diligence, ou de cabriolet de louage jusqu'à Nohant, toujours bonne route. Il faut prendre à Paris des convois directs le soir ou le matin. Ceux de la journée stationnent à Issoudun, ce qui perd du temps et ennuye le *voyageur*. Si vous me disiez l'heure de votre arrivée à Châteauroux je vous enverrais ma carriole de curé, vu que je n'ai pas le luxe d'une voiture plus majestueuse.

Répondez-moi, tout de suite. Si vous êtes retenus, Mr Fechter et vous, par du travail à Paris, je ferai communiquer

le manuscrit à vous et à lui dans quelques jours. Car le dit manuscrit n'est pas encore sorti de mes mains et j'y travaille encore.

Adieu, mon cher Luguet, j'embrasse de cœur Caroline, les enfants et vous, et j'envoie aussi un tendre et triste baiser à la petite chapelle que vous m'avez montrée *rue Vintimille*⁴.

À propos, j'avais donné ordre qu'on vous envoyât les livraisons qui paraissent de mes œuvres complètes à 20 c[entimes], illustrées par [Tony] Johannot, mais j'ai donné votre adresse rue Vintimille. Ayez l'obligeance d'écrire un mot à Hetzel rue Richelieu 76, pour qu'on change cette adresse dans ses bureaux, et réclamez vos n[umér]jos.

À vous de cœur.

G. Sand

Rappelez-moi au bon souvenir de Mme Laurent.

Aut., Vente Drouot 16.XII.1993 (Thierry Bodin, exp.), n° 169-1. 4 p. in-8°.

1. Charles Fechter (1824-1879), acteur apprécié de divers théâtres parisiens, créateur du rôle d'Armand dans *La Dame aux camélias*.

La pièce de G.S. dont il est question ici est *La Baronnie de Muhldorf*, qui deviendra *Maître Favilla* lors de sa création.

2. Louis Bouffé, directeur du Vaudeville. Voir notice t. X, p. 851.

3. Mme Doche : Eugénie de Plunkett (1821-1900), veuve Doche, actrice de divers théâtres parisiens. Elle a joué dans plusieurs reprises de pièces de G.S.

Ce n'est pas au Vaudeville que la pièce sera représentée mais à l'Odéon, avec Rouvière dans le rôle principal.

4. «Petite chapelle» consacrée par Marie Dorval à son petit-fils Georges Luguet.

S 1065* (5090^D)

À RENÉ LUGUET

[Nohant, 21 octobre 1851.]

Mon cher ami, pour ne pas vous écraser de ports de lettres, je fais d'une pierre deux coups et vous écris par Hetzel. Je vois bien que nous sommes arrêtés par l'absence d'un Anselme ou d'un Nello. Je n'avais pas vu Anselme aussi important qu'il l'est en effet, ou je ne me figurais pas la disette de jolis jeunes gens qu'on me signale peu à peu dans les théâtres de Paris. On ne fait donc plus de rôles pour les jeunes gens, que l'emploi se perd ainsi ?

Voyons, qu'allons-nous faire ? Le directeur a-t-il assez envie de ma pièce pour chercher, pour se remuer, pour engager quelqu'un ? Si oui, veillez à ce qu'il le fasse tout de suite. Sinon, faites que je le sache bien, *moi*, et que je ne reste pas à attendre une combinaison qui me remettrait trop tard dans la saison. Depuis longtemps, je n'ai pas retiré grand-chose de ma littérature, j'ai travaillé tout l'été comme deux fourmis réunies, pour combler un certain déficit, et on me désobligerait beaucoup si on me tenait en suspens dans un moment où je voudrais mettre en danse toutes mes petites batteries. Si on peut compter sur la vraie bonne volonté du directeur, que je ne connais pas, mais que vous devez connaître, Hetzel qui est l'obligeance et l'activité même déterrerait bien (et si vous en aviez le temps vous l'aideriez à chercher) un acteur d'un physique convenable

ayant quelques dispositions, que Mr Fechter aiderait, s'il le voulait bien, de quelques bons conseils. Dans tous les cas, un *Anselme* serait, je le maintiens, plus facile à trouver ou à faire qu'un *Nello*. Enfin, on agirait et on lèverait l'obstacle si on le voulait bien. Mais le veut-on *bien* à l'administration ? Voilà toute la question, que je vous adresse à *vous*.

Quant à reprendre *Claudie*, c'est de tout mon cœur si cela vous fait plaisir. Mais qui fera le père ? Est-ce vous ? À la bonne heure, mais s'il n'y a pas de *Nello*, il n'y a pas de *Rémy*. Il est vrai que l'on n'est pas aussi sévère pour une reprise, et que la pièce ayant réussi elle n'est pas exposée par un rôle défectueux...

Pour l'arrangement, à faire avec le directeur à l'égard de cette reprise, j'y donne mon consentement, mais ne me parlez pas du traité. Je n'y entends rien du tout, et n'ai jamais fait un traité de ma vie. C'est Hetzel qui fait tous les miens en les soumettant à mon *homme de loi* quand ils sont rédigés. Ayez donc l'obligeance d'arranger les choses avec Hetzel qui a tout pouvoir pour conclure, faites-lui remettre le manuscrit de la *Baronnie de Muhlendorf*, si vous ne voyez pas d'issue un peu prochaine à l'affaire de cette dernière pièce afin qu'il la place ailleurs en temps utile ; et, dans ce cas, nous aviserions à faire une autre pièce pour le Vaudeville, quand j'aurais vu le personnel de la troupe, car j'irai à Paris le mois prochain.

Mais dites-moi donc ! on annonce dans les journaux de théâtre votre engagement à la Porte S[ain]t-Martin. Est-ce vrai, est-ce pour bientôt ? et seriez-vous forcé de laisser promptement le *Keller* en route ?

Adieu, mon cher enfant, répondez à toutes mes questions. Je vous embrasse de cœur ainsi que Caroline et les moutards.

G. Sand

Nohant 21.8.51.

Il faut de toute nécessité vous entendre avec Hetzel pour épargner du temps perdu. Et puis il a un autre manuscrit de moi et pourrait voir à quelque autre combinaison.

[Adresse :]
Monsieur Luguer
rue Lamartine 34
Paris

Aut., Vente Drouot 16.XII.1993 (Thierry Bodin, exp.) n° 169-2. 3 p. 1/2 in-8°.

S 1066*

À [ÉDOUARD RAMOND DE LA CROISSETTE]¹

[Paris, mars 1852.]

Monsieur,

Ne me fixez pas de rendez-vous pour samedi après 3 h. Je ne serais pas libre. Tous les autres jours et heures jusqu'à mardi prochain.

Mille remerciements de votre bonne visite, et compliments distingués.

G. Sand

rue Racine 3.

Aut., Vente Drouot, 5.VII.1994 (Thierry Bodin, exp.). — 1 p. in-12.

1. Faisant partie du même lot que la lettre du 27 mars qui donne plus de précisions, ce billet ne peut avoir pour destinataire que Ramond de La Croisette. G.S. manquera le rendez-vous du samedi 27 mars, et c'est seulement le 31 que, d'après l'Agenda, G.S. et Manceau iront chez l'avoué. Le compromis avec Ramond de La Croisette porte la date du 2 avril (Lov., E 863, fol. 173-174).

S 1067*

À [ÉDOUARD RAMOND DE LA CROISSETTE]¹

[Paris, 27 mars 1852.]

J'ai été si malade hier, si accablée par l'opium que j'avais été forcée de prendre, que j'ai complètement oublié le rendez-vous², je ne m'en souviens que ce soir. C'est un peu fort, et cela me *rerend* malade, tant je suis en colère contre moi. Dites-moi vite, cher Monsieur, ce qui a été décidé, et je le signe, envoyez-le moi à signer — tout ce que vous aurez fait sera bien. Vous saviez que je ne désirais que de voir régler cette affaire, à la satisfaction de Mr Altaroche autant qu'à celle de Bocage, offrant de faire le payement comme et quand on voudra³.

Pardon mille fois et tout à vous.

George Sand

Samedi soir 27 mars 52.

Aut., Vente Drouot 5.VII.1994 (Thierry Bodin, exp.), n° 203-1. — 2 p. in-12.

1. Ramond de la Croisette est l'avoué de Bocage et G. Sand (notice au t. X, p. 876.)
2. Le 26, à l'Agenda, Manceau note : « Sa pilule la fait dormir debout » et le 27 : « Elle tousse beaucoup et prend du stramonium [...] Elle a manqué un rendez-vous hier avec Ramond et Altaroche, aussi ce pauvre ange de Manceau est bougonné. »
3. Il s'agit du litige entre l'Odéon (directeur Altaroche) et le théâtre de la Porte Saint-Martin (directeur Henry) au sujet de la pièce *François le Champi*, qui appartient au répertoire du premier, et que le second a reprise sans droits. Bocage a été condamné par le Tribunal de commerce à garantir Henry. La Cour avait confirmé sur appel, mais en mettant Bocage hors de cause comme n'ayant agi qu'au nom de George Sand, auteur de la pièce.

S 1068*

À [ALFRED LE BARBIER DE TINAN]¹

[Nohant, 1er avril 1854.]

Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur, que j'ai reçu votre aimable envoi. Il est arrivé *en bon état*, aujourd'hui même. Merci pour cet affectueux souvenir et pour toutes les marques de sympathie que vous voulez bien me donner. Ce papier² est si beau et si joli que j'ose à peine le barbouiller de mon écriture, et si je ne savais que vous êtes bon et sincère, je prendrais pour des épigrammes tout ce que vous dites sur votre industrie et sur la mienne³. Le papier *non écrit* devrait être si respectable ! Et ce joli produit subit tant de souillures au réel et au figuré ! J'espère ne pas profaner celui-ci, par la personnalité et la mauvaise foi, seules choses dont on soit toujours libre de se préserver. Tout artiste peut écrire de mauvaises pages dans le sens littéraire, mais quand il en écrit de telles dans le sens moral, c'est bien sa faute à ce qu'il me semble.

Merci à votre chère famille pour l'espèce de parenté que vous m'avez fait contracter avec vous tous. J'ai bien à cœur de la mériter par ma gratitude et par le tendre intérêt que je porte à mon filleul. Je vous demande de me donner de temps en temps de ses nouvelles et des vôtres, et de me croire toujours votre bien affectionnée *commère*.

George Sand

Nohant, 1^{er} avril 54.

Aut., coll. Georges Lubin. — 1 p. 3/4 in-8°.

1. Le destinataire n'est pas identifié dans l'autographe, mais il est facile de lui donner un nom quand on a lu le dernier paragraphe. C'est le 7 mars 1854 que Maurice Albert a été baptisé à l'église Saint-Martial d'Angoulême, son parrain étant son grand-père Marie Joseph Alfred Le Barbier de Tinan, et sa marraine Aurore Dupin Dudevant, représentée par Maria-Augusta de las Mercédès Merlin de Thionville, Mme Le Barbier de Tinan.

Sur Le Barbier de Tinan, voir notice au t. XII, p. 754.

2. Il avait une fabrique de papier à Angoulême. Un autre envoi aura lieu en juillet dont G.S. remerciera le 14 juillet 1854. Voir t. XII, n° 6432, p. 507.

3. La lettre de Le Barbier n'a pas été retrouvée.

S 1069^DÀ HERMANN MÜLLER-STRUBING¹Nohant, 11 octobre 1854.²

Mon bon Müller,

[...] Louis Blanc aura déjà écrit à Barbès, mais s'il vous est possible de lui faire écrire par d'autres amis dans le sens de l'engager à aller chez lui, refaire sa santé et sa vie, faites-le. L'important serait, je crois, de l'empêcher de se jeter dans la misère et dans le mal moral [...]³

Aut., Vente sur offres J.A. Stargardt, Berlin, catalogue 655, 3-4 mars 1994 (n° 325) sous la date erronée 11.VIII.1854. — 3 p. in-4°.

1. Sur ce révolutionnaire allemand, voir notice t. IX, p. 934.
2. La date indiquée par le catalogue Stargardt (11.VIII) doit se lire 11 octobre et non août. La présente lettre a trait en effet à la grâce accordée par Napoléon III à Barbès en octobre (après avoir appris que le prisonnier de Belle-Isle faisait des vœux ardents pour la victoire de nos troupes en Crimée). Voir à ce sujet la lettre de G.S. du 5 octobre (t. XII, n° 6412) : « Restez avec nous : on s'amoindrit à l'étranger, on voit faux, on s'aigrit ; on arrive par nostalgie, à maudire la patrie ingrate, et par là, on devient ingrat soi-même... » Elle lui offrait de l'accueillir à Nohant.
3. La réponse de Müller, du 9 novembre, est à la B.H.V.P., Fonds Sand, G4777 ; il n'a pu remettre tout de suite la lettre de G.S. à Louis Blanc absent de Londres, mais au retour de celui-ci il a fait la commission.

S 1070*

À SOLANGE CLÉSINGER

[Paris, ... octobre 1854] (?)¹

Ma mignonne, je suis trop mal portante aujourd'hui pour avoir envie de quitter mon lit. Ne sois pas inquiète de moi, si tu ne me vois pas ces jours-ci. Dès que je serai sur pieds j'irai t'embrasser. Donne-moi des nouvelles de Nini.

Vendredi.

Dis donc à Émile de venir me présenter ses hommages.

Aut., Catalogue Florence Arnaud n° 7, novembre 1993, n° 1216. — 1 p. in-12, accompagné d'un dessin au crayon représentant G. Sand du tableau de Charpentier, avec la main droite sur le dossier arrondi d'une chaise, différente de celle du portrait (format 12 x 9).

1. La datation pose un problème quasi insoluble. Sont à Paris : G.S. (souffrante), Solange, Aucante (Émile). Où est Nini ? Si elle était avec sa mère, G.S. aurait écrit : « J'irai vous embrasser, Nini et toi. » Il est donc probable que nous sommes dans la période qui suit l'enlèvement de la petite par son père, soit entre le 7 mai 1854 et le 13 janvier 1855, date de sa mort. Le seul séjour de G.S. à Paris au cours de cette période est celui du 19 octobre au 6 novembre : l'Agenda ne mentionne pas de visite d'Aucante pendant cette quinzaine...

Derrière le cadre, une enveloppe avec adresse « Madame Clésinger, rue de Berlin 32, Paris », mais qui ne peut être retenue car elle porte le cachet postal de La Châtre. Une note manuscrite attribue le dessin à Aurore Lauth-Sand, ce à quoi nous ne pouvons souscrire, Aurore n'ayant jamais su dessiner si finement. Ce serait plutôt la facture fouillée de Manceau. Autre énigme...

S 1071* (6481^D)

À AUGUSTE GANNEVAL

[Nohant, 4 décembre 1854.]

Monsieur,

Je vous envoie une lettre pour Mr de Belleyne¹, faites, je vous en prie, qu'elle lui parvienne vite et sûrement, sans qu'il sache qu'elle passe par vos mains.

La démarche dont nous avons parlé, et que ma fille regrette de ne pas me voir faire en ce moment², ne me paraît pas possible sous la pression des circonstances. Il me faudrait peut-être six semaines pour obtenir une entrevue. *Elle* disait qu'elle me l'assurait, qu'elle en fixerait le jour. Elle s'abusait, je pense, ce n'est pas si aisé que cela. Tout ce qui entoure la personne m'est hostile, et la personne seule ne me l'est pas³, mais quel moyen de lui faire savoir que j'ai besoin d'elle ? Le savez-vous, ce moyen ? Ce n'est pas moi qui peux le trouver du jour au lendemain. L'entourage a changé depuis les jours de décembre.

Et puis ma fille m'a écrit si vaguement que je ne sais pas ce qui arrive maintenant. Ayez la bonté de me l'expliquer, vous qui mettez du cœur pour nous dans cette lutte affreuse. Qu'est-ce que ce jugement qui nous tombe sur la tête ? Est-ce le mari qui le provoque ? Êtes-vous resté avec Mr Bethmont dans les termes de la convention adoptée entre vous l'été dernier ? Le voyez-vous ? Vous entendrez-vous encore une fois avec lui avant le débat pour éviter le scandale ? Évitez aussi que mon nom soit prononcé, je fais à

certaines juges probablement l'effet d'une tête de Méduse. J'espère en Mr de Belleyme. Soyez bien prudent pour ne rien laisser soupçonner de ma démarche auprès de lui. Je crois que tout est là maintenant, et que l'autre démarche doit être gardée pour réparer notre défaite si elle a lieu, ou pour maintenir nos conquêtes qui nous seront disputées encore en fait, je m'y attends bien.

Mais dites-moi quelle route il faut suivre pour faire parvenir une lettre *là-haut*. Il me serait impossible d'aller attendre à Paris indéfiniment un résultat incertain. Cela m'est déjà arrivé et j'ai obtenu une audience après avoir quitté Paris. Avertie par une lettre après l'heure de cette audience je n'ai pu en profiter.

Je vous demande en grâce de m'écrire clairement, en termes vulgaires je veux dire, le résultat de vendredi. D'avance je vous remercie de cœur.

George Sand

Nohant 4 décembre 54.

Par la Châtre *Indre*.

Ayez aussi la bonté de dire à ma fille ce que je vous écris. Je n'ose pas lui écrire un mot de sa situation chez cette amie dont je doute⁴, et qui peut, du moins, laisser surprendre la correspondance. Mille fois pardon Monsieur, de vous traiter avec tant de confiance. Vous m'avez permis de compter sur vous bien sérieusement.

Aut., coll. Christiane Smeets-Sand. — 3 p. in-8° (en provenance des archives Ganneval).

1. Président du Tribunal civil de la Seine. Cette lettre n'a pas refait surface. Voir pierre d'attente au t. XII, n° 6480^D.
2. Il s'agit d'une intervention auprès de Napoléon III.
3. Mais en 1851, Louis-Napoléon, encore président de la République, avait refusé de souscrire à la statue de George Sand par Clésinger (voir t. X, p. 269, note).
4. Cette amie : Mme Brétilloir.

S 1072*

À AUGUSTE GANNEVAL

[Nohant, 17 décembre 1854.]

Quelle bonne nouvelle¹, Monsieur, et comme je suis heureuse ! Comme je vous remercie de me l'écrire tout de suite ! J'attends votre lettre de demain pour avoir à vous remercier encore plus. Je me hâte aujourd'hui de vous demander ce que nous allons faire pour retirer vite ma chère petite Jeanne de cette pension, où elle est mal, affreusement mal. Sans doute il y a quelques formalités à remplir avant qu'on nous la délivre. On me dit qu'il faudra peut-être trois mois, mais trois mois quand on n'a que cinq ans, c'est une notable portion de la vie.

Il faut que je l'aie cette chère enfant, et s'il est nécessaire de demander une autorisation à Mr de Belleyme² pour que le jugement soit exécutoire tout de suite, fût-ce provisoirement pendant les délais d'appel, vous vous chargerez n'est-ce pas, de présenter en règle cette demande en mon nom, tandis que je lui écrirai de mon côté. À tout hasard, dans mon ignorance de ce qu'il faut faire pour arriver à une prompte recouvrance de mon enfant, je vous envoie une autorisation personnelle pour qu'avec le jugement, si c'est ainsi qu'il faut procéder vous puissiez la prendre, la confier à une bonne dont sa mère est sûre, et qui me l'amènerait tout de suite. Ce serait le plus tranquillisant pour moi. Je crains si Jeanne passe par les mains de ma fille pour m'arri-

ver, une nouvelle frasque de la partie adverse, qui pourrait la lui enlever et la cacher encore sous prétexte que ce fait viole les termes du jugement.

Vous voyez, cher Monsieur, que vous n'avez pas fini et que mon impatience de l'*avoir*, de caresser et d'égayer mon enfant, ne se contente pas du droit, mais est avide du fait. Je pense bien que la première chose à laquelle vous ayez avisé, c'est de faire signifier le jugement à la pension Villeneuve³ afin que l'on ne s'avise pas de remettre Jeanne à son père. Il ne faudrait pas se fier à des apparences de ce côté-là. Les volontés sont très mobiles et très inattendues. Je crains que ma fille ne soit malade, bien qu'elle ne me le dise pas dans sa dernière lettre et qu'elle ne puisse courir pour ces choses si pressées.

Ditez à votre cliente la prudence à cet égard. Que son impatience d'avoir sa fille ne la lui fasse pas emmener et garder un jour à Paris, pas *une heure*, chez Mme Brétillot⁴, contre laquelle Clésinger a des préventions. S'il faut que j'envoie un mandataire pour prendre et amener Jeanne, dites vite, ce sera fait.

Adieu pour aujourd'hui et merci, merci mille fois du fond de mon cœur.

George Sand

Nohant 17 X^{brc} 54.

Vous m'enverrez bien aussi copie du jugement qui m'attribue la garde de l'enfant pour que je sois en mesure de la défendre au besoin. Je crois qu'il faut de l'argent et d'ailleurs ma fille *doit* vous en *devoir*. Parlez et disposez, je me charge de tout.

1. C'est le jugement rendu le 15 décembre par la 1^{re} Chambre du tribunal civil de la Seine, qui confie Jeanne à sa grand-mère. Voir t. XII, p. 696.
2. Louis-Maurice de Belleyne (1787-1862), président du tribunal.
3. La pension où Clésinger avait mis sa fille, quartier Beaujon, rue Chateaubriand 10, était l'ancienne institution des dames Villeneuve, auxquelles avait succédé Mme de Saint-Aubin Deslignières.
4. Antoinette Brétillet, née Courcelles, amie de Solange qu'elle héberge à ce moment 52, faubourg Saint-Honoré.

S 1073*

À AUGUSTE GANNEVAL

[Nohant, 17 décembre 1854.]

J'autorise Monsieur Ganneval avocat à la cour impériale de Paris, à faire sortir de la pension de Mme Villeneuve¹ où elle est actuellement, ma petite-fille Jeanne Clésinger pour la remettre entre mes mains, conformément au jugement du tribunal qui la confie à mes soins.

Aurore Dupin
George Sand

Nohant 17 décembre 1854.

Aur., coll. de Mme Christiane Smeets-Sand. — 1 p. in-8° (en provenance des archives Ganneval).

1. Plus exactement Mme Saint-Aubin Deslignières, née Marie-Émilie Roverolis de Rigaud le 23 novembre 1811 à Paris, qui tenait l'ancienne institution des dames Villeneuve, fondée en 1829, 10 rue de Chateaubriand, Champs-Élysées. Voir notice t. XIII, à Saint-Aubin.

S 1074*

À EUGÈNE BETHMONT¹

[Nohant, 21 décembre 1854.]

Monsieur,

J'apprends à l'instant que vous êtes contraire à la décision qui me confie le soin de ma petite-fille. Vous croyez, me dit-on, que je sers ici de prétexte pour que l'enfant soit remise aux mains de sa mère.

Non, Monsieur, cela ne sera pas. Du moment que j'accepte la mission qui m'est imposée, c'est avec la ferme et invariable volonté de ne pas souffrir que Jeanne sorte jamais soit de ma maison, soit de la pension, avec une autre personne que moi. Je ne m'abuse pas sur la nature et la rigidité de ce devoir. L'enfant doit vivre exclusivement sous mes yeux, ou sous ceux des personnes à qui son éducation sera confiée.

Mon gendre sait très bien qu'il ne peut avoir ni crainte, ni doute à cet égard, puisque son intention a toujours été de me rendre Jeanne. Dans ces derniers temps, je m'y suis refusée, ne voulant pas établir une lutte entre le père et la mère. Aujourd'hui que le tribunal m'investit d'une autorité réelle, il n'y a pas de lutte possible, et je ne souffrirais pas qu'il s'en établisse autour de l'enfant et de moi. J'ai toute la volonté qu'il faut pour remplir les plus pénibles devoirs. Mon gendre le sait très bien, ma fille aussi.

Je n'ai pas l'adresse de Clésinger pour lui écrire en cette

circonstance. D'ailleurs, Monsieur, l'engagement que je prends est bien plus sérieux en passant par vos mains. S'il me traite avec la confiance que j'ai le droit de réclamer de lui, je lui écrirai pour l'en remercier, comme je vous remercie d'avance de l'appui que vous prêterez à ma Jeanne auprès de lui. Il ne s'agit pas de moi ici, je ne peux pas faire de mes droits sur elle une question d'amour-propre, et la question de sentiment n'a rien de personnel. Il s'agit de sauver un enfant de tous les maux attachés à un conflit comme celui dont elle est l'objet. Ce conflit durera tant qu'elle sera soit chez l'un, soit chez l'autre, en contact avec des personnes prévenues qui détruiront involontairement peut-être, mais fatalement, le respect qu'elle doit à l'un et à l'autre.

Veillez donc me faire savoir, Monsieur, si je puis espérer de vous maintenant un jugement impartial où les intérêts les plus sacrés de l'enfance seront sauvegardés et pris en prompt considération. Je vous avoue que j'y compte, tant la question me paraît claire, à moins que vous n'ayez contre moi des préventions qui m'affecteraient vivement, venant de vous.

Agréez l'expression de mes sentiments distingués.

George Sand

Nohant 21 X^{bre} 1854.

Aut., coll. de Mme Christiane Smeets-Sand. — 3 p. in-8° (en provenance des archives Ganneval). Fac-similé publié dans le n° 16 des *Amis de George Sand*, p. 2-3.

1. Eugène Bethmont, avocat de Clésinger. Voir notice t. VIII, p. 773.

S 1075*

À AUGUSTE GANNEVAL

[Nohant, 21 décembre 1854.]

Je vous remercie de votre bonne lettre à laquelle ma fille vient ajouter ses explications. J'avais déjà pressenti ce qu'il fallait faire, j'avais écrit à Mr Bethmont de manière à rassurer son amour-propre, vous me fixez davantage sur le point essentiel. Je lui écris donc de nouveau et vous envoie ma lettre¹. C'est d'abord lui que je dois gagner car je ne fais aucun fonds sur les promesses que Cl[ésinger] pourrait me faire. Je vous envoie toutes les lettres que j'ai reçues de lui, dans l'année et même une d'un ami de mon fils dont une partie peut être communiquée à Mr Bethmont. Que ces lettres restent dans vos mains, je vous prie. Il est possible que nous ayons à les produire.

Le débat pourrait bien tourner contre moi maintenant, je ne veux pas l'accepter, j'aurais une mortelle répugnance à plaider contre Clésinger. Autant vaudrait être forcée de le tuer, car si je disais ce que je peux dire de lui pour prouver l'impossibilité où il est d'élever un enfant, j'aurais *trop* raison contre lui. Que de gens je pourrais tuer ainsi au profit de ma réputation si j'avais cet orgueil-là ! J'ai une plume et de l'encre en ce moment dans les doigts et ma vie à raconter ! À chaque instant, je me dis en souriant : en voilà pourtant encore un qui me doit de rester sur ses pieds.

Mon gendre quelqu'il [*sic*] soit a droit à mon indulgence.

Je ne plaiderai pas, mais entre nous soit dit, j'agirai toujours indirectement pour avoir ma petite Jeanne et je l'aurai, n'est-ce pas ?

Mr Bethmont ne m'aime pas. Clésinger croit lui faire la cour en lui disant qu'il est contraire à mon autorité sur l'enfant. Clésinger fait la même *ficelle* avec moi, et met tout sur le compte de Mr Bethmont quand il me parle de ces choses. Il est bon qu'en causant avec ce dernier et en lui montrant les lettres, vous lui fassiez savoir la *manière* de son client, et que vous lui fassiez entendre que je crois un peu à ses préventions, à lui, contre moi. Il tiendra peut-être à honneur de m'ôter cette croyance.

J'écirai à Cl[ésinger] si nous tenons Beth[mont]. Cl[ésinger] est sourd à tout raisonnement, à toute bonté, à toute franchise. Ce qu'il veut dans une lettre de moi, c'est que je lui dise du mal de sa femme, à ce prix nous aurions l'enfant, mais il n'aura jamais de moi cette arme contre elle.

Ma fille me dit qu'il a fait sortir Jeanne depuis le jugement; faites tout ce qui est possible pour que cela n'arrive plus.

Remerciements de cœur, mille fois encore. Tâchez de me tenir au courant de la suite des choses. S'il faut par prudence, feindre de vouloir laisser l'enfant où elle est pendant les trois mois d'appel, j'en passerai par là.

Tout à vous.

G. Sand

21 X^{bre} 54.

Aut., coll. de Mme Christiane Smeets-Sand. — 3 p. 3/4 in-8° (en provenance des archives Ganneval).

S 1076

À MARIE-ÉMILIE SAINT-AUBIN DESLIGNIÈRES

[Nohant, 31 décembre 1854.]

Madame,

Bien que je n'aie pas encore un droit incontesté sur ma petite-fille, Jeanne Clésinger, le précédent d'un premier jugement qui m'en attribue le soin et la garde, me fait espérer une issue conforme à la ferme intention où je suis de lutter pour que cette chère et malheureuse enfant soit soustraite à l'influence démoralisante qu'exerce, sur son jeune esprit, le spectacle des luttes domestiques ou des récriminations après coup. Je plaiderai donc si l'on m'y force et je me crois certaine de l'emporter. Je veux écarter de ce débat tout ce qui serait désagréable et nuisible à votre établissement et pourtant, je veux vous dire avec franchise que j'ai été navrée de la malpropreté, de la *misère* où j'ai trouvé ma pauvre Jeanne chez vous. Des explications qui m'ont été données, lorsque je suis sortie de chez vous en pleurant, il résulterait que l'enfant avait deux ou trois chemises en lambeaux et qu'on ne pouvait la tenir propre parce qu'on ne pouvait la changer sans faire laver tous les jours. Est-ce la vérité ? et si je me plains de cette malpropreté sordide où je l'ai vue, *une chemise et un pantalon pleins de ses excréments de plusieurs jours*, puis-je déclarer que ce n'est pas la faute des personnes qui ont accepté le soin de veiller sur elle ? Si je le peux, je le dois ; si je le dois, je le ferai. Lorsque Mr Clésinger

a emmené sa fille de chez moi l'été dernier, je lui ai envoyé son trousseau tout neuf et complet, 18 chemises, 18 pantalons, etc. Est-il certain que vous n'avez jamais reçu ce trousseau ? S'il en est ainsi, ce n'est pas à vous que j'ai des reproches à faire.

Il paraît que la pension n'était pas payée, qu'elle l'est maintenant grâce à Mr Bethmont. Pourtant il pourra très bien se faire qu'elle ne le soit pas plus exactement à l'avenir, si je ne m'en charge. Je m'en chargerai si un jugement confirme mes droits et dès à présent, je puis vous dire, Madame, que si ce jugement ; ou un désistement d'appel a lieu à partir du 1^{er} jugement, je me regarderai comme responsable envers vous de toutes les dépenses que vous aurez faites pour ma petite Jeanne, et du prix de sa pension. Veuillez donc me faire savoir la situation, afin que j'en prenne note et que vos intérêts soient sauvegardés.

Ma pauvre enfant vient d'être malade. Dites-moi, Madame, que les soins ne lui ont pas manqué. J'aurais beaucoup désiré que la personne que j'ai envoyée plusieurs fois savoir de ses nouvelles pût la voir. N'était-il pas de votre intérêt que cela fût ? Ne deviez-vous pas désirer qu'on me rendit bon compte d'elle et de la manière dont on la soignait ? La personne y était bien disposée et croyez, Madame, que je le suis moi-même à vous rendre toute justice si les apparences m'ont trompée.

Veuillez réfléchir, Madame, à la gravité de mon devoir envers un enfant qui m'est confié par le tribunal et qui me le sera définitivement, je l'ai juré à ma conscience et à Dieu. La situation est tout exceptionnelle puisque par le fait de l'avoir acceptée, vous vous trouvez à votre tour investie du devoir de ne la *remettre*, de ne la *confier* qu'à l'appui que les lois lui donneront en dernier ressort. Jusque-là, si par manque de soins chez son père ou ailleurs, elle vous revenait encore une fois gravement malade, votre situation serait

douloureuse. Je vous demande autant qu'il dépend de moi de vous demander quelque chose, de ne la laisser sortir avec personne, et de me fournir toutes les sécurités que le cœur d'une mère peut oser demander au vôtre.

Agréez, Madame, l'expression [*illis.*]

George Sand

Aut., ? . Copie (de la main de Solange), coll. de Mme Christiane Smeets-Sand.

S 1077*

À ERNEST ROUSSEL¹

[Nohant, 15 juin 1856.]

Je vous remercie, Monsieur, du remarquable opuscule² que vous voulez bien m'envoyer et du bon souvenir que vous avez gardé de moi. Croyez à toute ma gratitude pour la sympathie dont ce souvenir et cet envoi me sont la preuve précieuse.

George Sand

15 juin 56.

Aut., Vente Drouot 25 juin 1993 (Thierry Bodin, exp.), n° 214-2. — 1 p. in-8°.

1. Deux autres lettres, de Thiers, et de Michelet, figurant à la même vente sous le même n° et montées sur le même papier fort avec une adresse à Ernest Roussel, directeur du journal *Le Midi* à Nîmes, on est fondé à penser qu'elles ont toutes le même destinataire.

2. Au catalogue de la bibliothèque de George et de Maurice Sand ne se trouve aucun ouvrage d'Ernest Roussel, mais les opuscules n'ont pas été catalogués. Cependant, on peut identifier la brochure, Roussel ayant publié en 1856 *La Fontaine de Nîmes*, Nîmes, impr. Ballivet, in-8, 13 p. On sait que G.S. a passé à Nîmes en octobre 1838 ; elle a pu rencontrer Roussel à ce moment, d'où l'expression : « bon souvenir que vous avez gardé de moi ».

S 1078^DÀ [FRANÇOIS-AUGUSTE THIRY, *dit* ALBERT]

Nohant, 16 septembre 1856.

[Lettre non retrouvée, attestée par la lettre n° S 1079 à Lambert : «Je viens d'écrire à l'Odéon pour qu'on te conserve tes entrées ainsi qu'à Pôtu.»]

S 1079*

À EUGÈNE LAMBERT

[Nohant, 19 septembre 1856.]

Merci, mon petit. C'est trop cher, ces réchauds. Je vas tâcher de m'en passer. Les fonds sont bas ! Oui, je respire plus à l'aise, quoique j'aie comme de juste, mal au foie depuis quelques jours. Il pleut et le père Aulard rimaille, ce n'est pas de quoi guérir. On a rejoué la comédie avant-hier¹, très bien, Maurice faisant quatre rôles à tiroir. Marie est toujours l'étoile de Nohant². Je viens d'écrire à l'Odéon pour qu'on te conserve tes entrées ainsi qu'à Pôtu³. Fleuret⁴ va mieux, m'a-t-on dit, et on me le conseille comme disant bien le rôle. On me vante Mlle Ramelli⁵ dans *la Bourse*. Elle va jouer la G[ran]d Rose⁶. Si tu y vas, tu me diras comment elle va. Mme Luguet me charge de te dire qu'elle pense à toi et Marie aussi. Maurice et Manceau t'embrassent, et moi aussi. Tâche de revenir passer le reste de l'automne avec du travail à faire ici, et dans tous les cas donne-nous de tes nouvelles. J'embrasse Pôtu.

G.S.

19 7^{bre} 56.

1. La pièce jouée le 17 a pour titre *Les Crétard* ; le scénario était de G.S. ; il est conservé à la B.H.V.P., cote H 366.
2. C'est Marie Luguët, « petite paysanne à croquer » (Agenda). Sa mère, Caroline, joue également, ainsi que Jardinot.
3. Pôtu : surnom de Victor Borie. La lettre en question, adressée à Thiry, dit Albert, régisseur de l'Odéon, est attestée par le P.S. de la lettre n° 7222, t. XIV. Elle n'a pas été retrouvée.
4. Pierre-Gabriel Fleuret, acteur qui a joué dans *Mauprat*, *Maître Favilla*, est dans un piètre état de santé. Il mourra à Alger la veille de Noël 1856. Il va faire partie de la distribution de la reprise de *Claudie*, en octobre.
5. Edmée Ramelli, qui est ou sera la maîtresse de Maurice. Elle a joué dans *La Bourse*, comédie en 5 actes et en vers de François Ponsard.
6. La Grand-Rose : un des rôles de *Claudie*.

S 1080*

À MICHEL ACCURSI¹

[Nohant, 3 janvier 1857.]

Cher ami, dites-moi si vous êtes à Paris et disposé à recevoir une longue lettre que je voudrais vous écrire pour vous demander des notions sur quelque chose qui m'intéresse. — Demeurez-vous toujours rue de Grammont ?

Je suis bien aise d'avoir à vous embrasser en raison de l'année qui commence et de vous souhaiter bonheur et santé.

George Sand

3 janvier Nohant 57.

[Adresse :]
Monsieur Michel Accursi
rue de Grammont 11
Paris

[Poste :]
LA CHATRE 3 JANV. 57

Aut., Vente Drouot 16.XII.1993 (Thierry Bodin exp.), n° 173. — 1 p. in-8° plus enveloppe.

1. Sur l'Italien Michelangelo, dit Michele Accursi (1802-1872), voir notice t. VIII, p. 767.

La longue lettre annoncée n'a pas été retrouvée, et nous ignorerons par conséquent quel était le sujet de l'intérêt de G.S. à ce moment. Le 7 janvier, elle lui récrit, mais un simple billet annonçant la visite de Maurice, qui commence ainsi : «...c'est un renseignement confidentiel que j'ai à vous demander, c'est-à-dire utile à mon fils.» (n° 7344, t. XIV).

S 1081*

À M.***1

[Nohant, 26 janvier 1857.]

Oui, Monsieur, je le sais. C'est à la place même où fut brûlé Arnauld de Brescia². Comment la plume tourne-t-elle comme la langue ? Je n'en sais rien. Je corrigerai cette grosse distraction dans l'édition³, et je vous remercie de tout cœur d'avoir bien voulu me la signaler. Comme je ne relis pas ce qui est publié, je ne m'en doutais pas : au reste je n'en ai pas de remords, puisque cette énorme bêtise m'a valu une si aimable lettre de vous.

G. Sand

Nohant 26 janvier 57.

Aut., Catalogue Maison de l'autographe, printemps 1993, n° 113. — 1 p. in-12.

1. Rien ne nous guide pour identifier le destinataire : un lecteur du journal *La Presse* où paraît à cette date le roman *La Daniella*.
2. Arnaud de Brescia (1100-1155), hérésiarque qui s'est dressé contre le pouvoir des papes; il fut maître de Rome pendant une dizaine d'années.
3. Une comparaison de textes nous livre la clef de l'erreur. Le 21 janvier, le feuilleton imprime, colonne 2 : «...le type de ces animaux était exactement celui du cheval de bronze doré d'Adrien, dans la cour du Vatican», qui deviendra, dans l'édition : «le type de ces animaux était exactement celui du cheval de bronze doré de Marc-Aurèle, dans la cour du Capitole», ce qui est plus conforme à la vérité (t. I, ch. XIII, p. 132 de l'édition originale de 1857).

S 1082*

À PASCAL MURATORI¹

[Nohant, 28 septembre 1857.]

C'est bien, mon cher docteur, faites-moi envoyer les deux pièces de vin que je solderai à la convenance du vendeur. Merci pour votre obligeance. Venez mercredi soir par la voiture, au plus tard. On commence à 8 h 1/2, ne venez pas à jeun, car on sera dans le *coup de feu* du lever de rideau². Vous souperez après la pièce. Et venez seul, car il ne reste qu'un lit que je vous garde.

À vous de cœur et amitiés de tous.

G. Sand

28 7^{bre} 57.

[Adresse:]

Monsieur Pascal Muratori

D.M.

à Châteauroux

[Poste:]

LA CHATRE 29 SEPT. 57

Aut., Communication obligeante de M. Thierry Bodin. — 1 p. 1/2 in-16.

1. Pasquale Muratori (1804-1861), Italien exilé en France depuis 1844, qui a obtenu le diplôme de médecin français en 1846 (officier de santé). Il rentrera dans son pays natal en 1860, après avoir exercé à Châteauroux.
2. La pièce jouée le mercredi 30 est *Pierre Riallo*, première ébauche de *Cadio*.

S 1083*

[AUX DUVERNET]¹[Nohant, 16 octobre 1857.]²

Chers amis, le temps m'a manqué pour donner *à temps* le scénario à mes enfants. Nous ne pourrons jouer que dans les premiers jours de la semaine prochaine. Retenez la famille Souchois car nous voulons les avoir. Tendresses et embrassades à eux et à vous tous.

G. Sand

Vendredi 16 8^{bre}.

Aut., Catalogue Alain Nicolas hiver 1993, n° 171. — 1 p. in-12.

1. Identifier les destinataires est un jeu d'enfant, à cause de l'invitation aux Souchois, qui descendaient toujours chez les Duvernet.

2. L'année n'est pas indiquée par G.S., mais seul 1857 peut convenir : la pièce en préparation a été jouée le mercredi 21 octobre et l'Agenda note la présence des Souchois.

Du coup, la lettre n° 7624 du t. XIV, placée au 16, doit être décalée ; je propose le lundi 19, car les Duvernet étaient venus le dimanche à Nohant, et G.S. avait oublié de leur faire la commission dont elle était chargée par Camus.

S 1084* (7844^D)AU GÉNÉRAL EUGÈNE DAUMAS¹

[Nohant, 9 juin 1858.]

Monsieur le Général,

Je reçois de mon neveu², le fils de ma sœur, une lettre qui m'embarrasse beaucoup. Je n'ai pas le courage de dire *non* à un homme qui est mon enfant ; mais je ne sais pas demander, je n'ai pas l'honneur d'être connue de vous, je n'ai aucun droit à être écoutée de vous, sinon l'admiration pour un beau et bon livre³, et j'ai cela de commun avec tout le monde. Mon neveu croit qu'on peut et qu'on doit toujours risquer une démarche hardie pour ceux qu'on aime, auprès de ceux qu'on estime. Il a sans doute raison, le cœur me le dit. Mais je ne suis pas hardie quand il s'agit, en fait, d'intérêts matériels, et si vous ne m'encouragez pas d'une espérance je n'oserai certainement pas insister. La seule chose qui me rassure un peu, c'est que vous avez pour but et pour mission l'amélioration de cette belle terre d'Afrique, et que mon neveu s'y adonnerait avec ferveur. Ancien sous-officier⁴ de spahis, il a fait un congé entier (au 2^{me} spahis) sur le terrain même où il me prie de solliciter de vous une concession, c'est-à-dire sur l'ancien camp des spahis, à Bou Khanefis près *Sidi-bel-Abbès*. Retiré du service depuis quelques années, il s'est marié et il se tire d'affaire très honorablement dans le commerce. En ce peu de temps, il s'est créé à Châtellerault une industrie et ses intérêts prospèrent rapide-

ment. Les renseignements que vous pourriez prendre sur lui et sa famille seraient, on ne peut plus satisfaisants. Mais la passion de l'Afrique lui est restée au cœur et je ne le vois jamais qu'il ne m'en parle avec enthousiasme. C'est une idée fixe. Il vendrait tout et quitterait tout pour y retourner dans les conditions qu'il sollicite maintenant.

Est-ce une demande indiscrette que j'ai l'honneur de vous transmettre ? Je n'en sais rien, et si cela est, je vous en demande pardon. Mais si c'est une chose simple et légitime, je ne peux pas me refuser à vous dire que mon solliciteur est un bon cœur et une bonne tête, on ne peut plus capable de mener à bien sa petite part de votre grand œuvre de progrès et de civilisation¹.

Agréez, Monsieur le Général, avec mes excuses et ma prière, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

George Sand

Nohant par La Châtre, Indre

9 juin 1858.

Aut., coll. P. Cousteix. — 3 p. 1/2 in-8°.

1. Eugène Daumas, général de division, spécialiste de l'Algérie, créateur des bureaux arabes, sénateur. Voir notice t. XIV, p. 809.

2. Oscar Cazamajou.

3. *Mœurs et coutumes de l'Algérie. Tell, Kabylie, Sahara*, Hachette, 1853. G.S. le lit, après l'avoir redemandé au docteur Darchy, les 18 et 19 juin 1858 (Agenda).

4. Petit mensonge, mais peut-être simple erreur due à un mensonge d'Oscar : celui-ci n'a jamais dépassé le grade de brigadier.

5. Le général répondra le 15 que la chose ne dépend pas de lui, mais du Gouvernement général de l'Algérie (voir t. XIV, p. 742). Nous devrions avoir à joindre à ce document une correspondance de G.S. avec Oscar, mais les descendants Lécuyer semblent n'avoir eu aucun souci de conserver les autographes. Toutefois voir t. XV, n° 7885. Oscar dut renoncer, car il n'a pas quitté Châtellerault.

S 1085*

À EUGÈNE LAMBERT

[Nohant, 28 octobre 1858.]

Pour ne pas l'oublier, d'abord, je te dirai que Manceau s'occupe de ton chéret et du callot [*sic*]¹. Le chéret ne se fait plus, il faut le trouver *d'occase*.

J'espère, mon enfant que tu es *remonté* maintenant et que tes tableaux ne te paraissent plus si mauvais. C'était une maladie que ce dégoût de ton travail. Tu as cent fois trop de talent pour avoir le droit d'y renoncer.

Quant au théâtre, si c'est l'avis de Got, vogue la galère² ! essaie toujours d'apprendre quelque chose et de le mettre à même de te juger. Pour tout ce qui serait *création* de toi, je ne serais pas en peine. Tiens-moi au courant. Je ne t'écis qu'un mot, j'ai été toute malade ces jours-ci, et c'est encore un arriéré de travail que je donne au diable. Tout le monde t'embrasse et te souhaite bonne chance dans les deux *voies*, car personne n'accepte l'idée que tu mettras la palette au clou. Je t'embrasse aussi. Titine³ a été souffrante aussi. À présent tout va mieux, et on pense à jouer une comédie si le temps y est. Voilà le difficile à accrocher. Écris-nous.

G. Sand

18 8^{bre} 58.

1. *Chéret* : « manteau court et étroit que portent les bergères des environs de La Châtre, pendant l'hiver » (Comte Jaubert, *Glossaire du Centre de la France*). G.S. l'a utilisé dans *François le Champi*.

Le *calot* est une coiffe de femme, sans broderie, généralement en toile, unie.

2. Lambert, désespérant de se faire un nom dans la peinture, envisage de se lancer sur le théâtre. Edmond Got, acteur de la Comédie-Française et professeur au Conservatoire, semble l'y encourager.

3. Titine : Augustine de Bertholdi, cousine de G.S. Elle passe l'été entre Nohant et le Coudray (chez les Duvernet).

S 1086*

À LUDRE GABILLAUD

Paris 29 avril 1859

rue Racine 3

Mon cher monsieur Ludre,

Je m'empresse de répondre à votre lettre du 27 du courant, qui m'apprend que Couillard¹ est disposé à m'affermir mes domaines de l'Aunière et de la Chicotterie, pour neuf ans, moyennant un fermage annuel de 6,500 francs. Les offres de Couillard sont au-dessous de ce que j'étais en droit d'espérer, sans montrer des exigences déraisonnables, et nous finirions sans doute par trouver un prix plus élevé que le sien. Cependant comme la personne me convient, je vous autorise à conclure. Mais indépendamment des conditions de mes baux actuels et de toutes celles qui sont d'usage, j'entends que Couillard souscrive à ce qui suit :

1°. Il me fournira une garantie, soit par le cautionnement de son père, soit par une hypothèque sur des biens de valeur égale à mes cheptels ;

2°. Couillard me donnera les mêmes menus suffrages que les fermiers actuels ;

3°. Il souffrira que je détache du domaine de la Chicotterie, pour l'annexer à ma réserve, une chènevière de 8 boisse-lées, qui sera choisie par Sylvain Brunet, mon domestique ;

4°. Couillard paiera les frais d'affiches et d'annonce dans les journaux, dus au notaire Moulin.

5°. Le bail aura lieu par acte authentique, ainsi que la reconnaissance des cheptels.

6°. Couillard fera des prairies artificielles et plantera chaque année des peupliers. Je vous laisse libre de déterminer avec lui le nombre de ces plantations et l'étendue de ces prairies.

7°. J'aurai le droit de couper des arbres sur les héritages quand bon me semblera.

8°. Au contraire, Couillard ne pourra faire abattre que le bois mort. Il lui sera interdit de couper des arbres vivants, *même pour faire des instruments de labour.*

9°. Il ne pourra non plus faire ébrancher les arbres qui ne l'ont pas été encore.

Quant à ceux qui ont été ébranchés déjà, ils ne devront plus l'être que jusqu'à la moitié, de façon à ce qu'il n'y ait plus de *têteaux*.

Vous me dites, mon cher Monsieur Ludre, que Couillard voudrait défricher un pacage de 80 boisselées dans l'Aunière. Je n'y vois aucun inconvénient si Couillard s'oblige à rétablir le terrain en pacage, lors de sa sortie.

Je consens également à ce qu'il ouvre une carrière dans l'un ou l'autre domaine, pour faire de la chaux, mais l'étendue de cette carrière devra être limitée entre lui et vous.

Si toutes ces conditions conviennent à Couillard, vous pouvez donc, je vous le répète, terminer avec lui².

Recevez, mon cher Monsieur Ludre, l'assurance de ma gratitude et de mes meilleurs sentiments.

Pour Mme Aurore Dupin
son mand[atai]re g[énéral]
Émile Aucante

Aucante ajoute à la p. 4: «P.S. Cette lettre devait être signée par Mme Sand. Mais on m'annonce qu'elle est partie pour Passy¹ et qu'elle ne reviendra que vers 10 h. du soir. Je signe donc pour elle, afin de vous mettre à même de conclure *dès demain* avec Couillard s'il accepte les conditions qu'elle entend toujours — Dimanche matin, vous recevrez de Mme Sand, la confirmation de la lettre.»

1. Couillard Germain, fils de Jacques, fermier à la Beauce.
2. Le bail sera signé le 16 mai (Agenda).
3. D'après l'Agenda; G.S. est allée dîner chez Montigny et visiter la maison que celui-ci fait construire.

S 1087*

À GUSTAVE VAËZ¹

[Nohant, 12 juillet 1859.]

Cher bon ami, merci, merci pour la belle, belle carte et les jolis drapeaux. Vous verrez qu'on y fait honneur, on regrette presque la trêve, je ne veux pas dire la paix², quand on a une si belle carte de la guerre. Merci des bons baisers du 5 juillet, je vous les ai rendus sur les joues roses et pleines de l'agneau³ qui se porte comme un charme. Nous vous attendons avec impatience et si vous n'arriviez pas, au plus tard pour la représentation à *l'impromptu sur canevas*, d'un grand *drame* que nous préparons pour la semaine prochaine⁴, nous serions furieux et désolés. Vous nous volez bien des jours que nous comptions passer avec vous.

Si vous ne venez pas tout de suite envoyez-moi votre manuscrit de la *mare au diable*⁵ pour que je puisse y faire les petits changements qui me viendront et pour que je puisse l'envoyer vite à Mme Viardot qui le réclame à cor et à cris.

Mais venez vous-même, ce sera bien mieux. Je ne peux pas me passer de causer avec vous de cela et surtout de notre *Henriot*⁶ auquel je fais de grands changements. Avec mon irrésolution habituelle devant le théâtre, je suis découragée si vous m'abandonnez⁷. Ne faites donc pas le *modeste* avec moi. Nous sommes bêtes tous deux, c'est convenu. Je vous rembrasse de cœur. Votre agneau est toujours un ange. Maurice vous embrasse.

Pas Manceau ! À vous de cœur.

G. Sand

12 juillet 59.

Aut., Vente Drouot, 16.XII.1993 (Thierry Bodin, exp.), n° 175. — 2 p. in-8°.

1. Gustave Van Nieuwenhuysen, dit Vaëz, co-directeur de l'Odéon. Voir notice t. XII, p. 765. Des fragments de cette lettre ont déjà été publiés au t. XV, au n° 8322.
2. Nous sommes au lendemain des pourparlers de Villafranca qui préludent à la paix qui sera signée entre la France et l'Autriche le 17 octobre.
3. *L'agneau* : l'actrice Bérangère, maîtresse de Vaëz, est arrivée à Nohant le 17 mai. Elle a accompagné G.S. et Manceau dans le voyage en Auvergne du 18 mai au 29 juin.
4. Ce grand drame, intitulé *Tout pour elle*, ne sera jamais représenté.
5. Vaëz devait faire le livret d'un opéra-comique tiré de *La Mare au diable*, dont Pauline Viardot écrirait la musique. Il s'est acquitté de sa partie, puisque Manceau pourra noter à l'Agenda le 17 juillet : « Lecture de *La Mare au diable* ; opéra de Vaëz. C'est charmant ! » Mais Pauline n'en fit rien.
6. *Henriot* : pièce avortée à laquelle G.S. travaillait à ce moment.
7. Arrivé à Nohant le 17, Vaëz repartira le 24 au soir, après avoir travaillé avec G.S. ou seul aux corrections de *La Mare au diable* et de *Tout pour elle*. Il repart avec « tous ses manuscrits sous le bras », note G.S. à l'Agenda du 24, ce qui explique peut-être que les dits manuscrits n'aient pas laissé de traces dans la succession de G.S.

S 1088

À M.***1

[Nohant, 13 juillet 1859.]

[...] Je serais bien heureuse de faire quelque chose pour vous être agréable, mais vous avez deviné que certaines demandes sont bien délicates et je crains qu'elles ne soient pas utiles. Il me faudrait *voir* la personne² [...] et quand ce moment viendra, je vous promets de lui recommander Mr Demay³. Mais ce ne sera pas de si tôt, je le crains. Écrire ne vaudrait rien du tout. Je compte que vous apprécierez ce qu'il est difficile de confier au papier [...]

Aut., Catalogue Michel Castaing n° 806, sept. 1993. — 1 p. in-8°.

1. Destinataire non identifié.
2. La personne : on peut penser au prince Napoléon que dans d'autres circonstances G.S. hésite aussi à solliciter par écrit, préférant attendre de le voir en personne.
3. G.S. a connu à La Châtre plusieurs personnes de ce nom, en particulier un Demay-Desvarennès, receveur des Contributions indirectes de 1848 à 1860 d'après les Almanachs.

S 1089*

À N... ROCHERAND¹

[Nohant, 9 septembre 1859.]

Monsieur Rocherand

Invitation
pour une personne

THÉÂTRE DE NOHANT²mardi prochain 13 7^{bre}2

L'omnibus partira de l'hôtel
St Germain, pour Nohant
à 7 h. 1/2 précises

George Sand

Nohant 9. 7^{bre} 59.
Réponse s'il vous plaît.

[Adresse :]
Monsieur Rocherand
à la Châtre

Aut., coll. Alain Le Guillou. — 1 p. in-8°.

1. Marchand d'étoffes de La Châtre.
2. Le 13, c'est une reprise de *Daniel* qui sera jouée sur la scène de Nohant. Cette pièce en trois actes avait été créée le 30 octobre 1857. Un manuscrit est à la B.H.V.P., cote H 320.

S 1090* (8598D)

À CHAMPFLEURY

[Nohant, 28 février 1860.]

Cher Monsieur, je trouve votre idée très bonne¹ et je vous prie de compter sur mon adhésion comme sur ma cordiale sympathie.

George Sand

Nohant, 28 février 60.

Aut., coll. Georges Lubin. — 1/2 p. in-8°.

1. C'est une réponse à un prospectus de Champfleury qui envisageait de faire paraître un «Bulletin des romanciers». Il a eu des réponses mais en petit nombre, et en définitive ne publiera qu'un seul Bulletin. Voir t. XV, p. 721, n. 1.

S 1091*

À MICHEL ET CALMANN LÉVY

[Tamaris, 10 mars 1861.]

Messieurs Lévy,

Permettez-moi, Messieurs, de vous recommander Madame A. Decaudin¹, artiste distinguée, pour des travaux de gravure sur bois, dont Mr Hetzel doit aussi vous parler, et qu'elle exécutera, je n'en doute pas, à votre pleine satisfaction, si vous voulez bien, à ma requête, lui confier des vignettes ou toute autre reproduction, vous m'obligerez personnellement en faisant accueil à cette jeune dame dont l'assiduité, la conscience et l'habileté justifieront votre confiance, et je vous en serai vivement reconnaissante.

Agréez, Messieurs, mes compliments bien distingués.

G. Sand

Tamaris, 10 mars 61.

Aut. (photocopie), communication obligeante de M. Thierry Bodin. — 2 p. in-8°.

1. Cette lettre nous permet de rectifier plusieurs notes des tomes XV et XVI. La personne recommandée n'est pas la veuve de Jules Decaudin, comme nous l'avions cru. Ce dernier avait deux sœurs dont le prénom commençait par A : Adolphine et Augustine. Nous ne savons laquelle était graveuse sur bois, et n'avons jamais rencontré sa signature dans les éditions Hetzel et Lévy. Alphonsine, née le 16 février 1820 à Châteauroux, s'était mariée à La Châtre le 29 décembre 1840 avec Edmond Jacquier, mais elle pouvait avoir tenu à garder le nom du frère artiste mort en Algérie.

S 1092*

À SILVAIN BRUNET

[Nohant, fin juillet 1861 (?)]¹

Sylvain s'informerà des personnes qui viendront jeudi soir¹. Madame Garcia, Mr et Mme Ludre [Gabillaud], Messieurs Moulins, rapporter la réponse de Mme Duvernet et dire à Ursule [Jos] de revenir et d'amener d'autres personnes. D'après le nombre des personnes qui viendront, Sylvain avertira l'omnibus. Dire aussi à M. Tournade de revenir et de ne pas manquer l'omnibus. [Savoir aussi si *raturé*].

n.s.

Aut.?

1. La date est conjecturale : ce genre de consigne a pu être donné maintes fois. Mais pour le 1^{er} août 1861, G.S. a pu vouloir battre le rappel pour être certaine d'avoir un public à la représentation d'une pièce de Dumas fils présent à Nohant : *Mamzelle Marguerite*. L'Agenda nous apprend que « les Duvernet arrivent, puis les Tournade, puis l'omnibus ». Tournade, qui était là le 24 août, chantera trois airs, dont *Les Bœufs*.

S 1093*

À ANNA LESUEUR¹

[Nohant, 25 septembre 1861.]

Ma pauvre Anna,

Nous sommes désolés², et nous pensons à vous, à votre désespoir. Mais ces pauvres enfants qui restent, et le père, ce malheureux ami ! et votre frère ! Vous avez tous besoin du courage les uns des autres. Ayez-en tant que vous pourrez. On vous plaint bien, allez, et on vous aime d'autant plus. Embrassez pour moi Victor³. Dans notre douleur la sienne et la vôtre ont leur déchirement pour moi et pour Manceau qui vous aime tant, ainsi que Lesueur⁴ ! Quand Maurice va revenir⁵, quelle horrible surprise pour lui ! C'est comme un coup de foudre sur tous ceux qui *l'aimaient* et sur ceux qui vous aiment.

Je vous embrasse bien tendrement.

G. Sand

Nohant 25 7^{bre} 61.

1. Anna Lesueur, née Cizos (1823-circa 1903), actrice du théâtre du Gymnase dramatique.

2. Rose Chéri, Mme Lemoine-Montigny, vient de mourir, atteinte de diphtérie au chevet d'un de ses enfants qui lui a communiqué le mal. Elle est la sœur d'Anna.

On n'avait jusqu'ici aucune correspondance de G.S. au sujet de cette mort si dramatique, si ce n'est une note dans l'Agenda du 24 : «Une affreuse nouvelle ce matin : Mme Montigny est morte en quelques heures dans la nuit du 21 au 22. Tout le jour je suis sous le coup de ce désastre et des pressentiments qui me poursuivent depuis quelques jours.»

3. Victor Cizos (1830-1882), frère de Rose et d'Anna, musicien, compositeur (Fétis, *Supplément*, I, p. 175).

4. François Lesueur (1826-1876), acteur lui aussi au Gymnase (mari d'Anna).

5. Maurice Sand est encore en Amérique, d'où il ne rentrera que le 12 octobre.

S 1094*

À CAROLINE LUGUET¹

[Nohant, 3 janvier 1862.]

Chère Caroline, je suis souffrante, et si occupée depuis un mois que j'ai à peine le temps de me soigner. Ce ne sera rien, mais il faut me pardonner quand je n'écris pas. Je n'ai pas cessé de m'occuper de toi en m'occupant de Mr Taillefer² envers qui je voudrais t'acquitter et qui a été si bon pour tes enfants. J'espère lui avoir assuré de bonnes recommandations.

Je viens d'écrire à Jacques. J'espère que ta santé est bien meilleure, et que le plaisir de voir Jacques souvent et travaillant bien, te dédommage un peu des souffrances passées. Je t'embrasse de la part de Maurice, de Manceau, et de la mienne. Rappelle-nous au bon souvenir de Luguet. Mr Taillefer doit t'avoir écrit qu'il aimait beaucoup René et qu'il en était très content.

Embrasse aussi Margot³ pour nous. Elle doit être grandie et embellie.

G. Sand

Nohant 3 janvier 62.

Aut., Vente Drouot du 19 avril 1991 (Thierry Bodin, exp.), n° 422 du catalogue. — 3 p. in-16.

1. Sur Mme Luguet, voir notice t. IX, p. 930.

2. Émile Taillefer, proviseur du Lycée d'Orléans, où sont internes les petits Luguet, Jacques et René, dont il sera question plus loin. G.S. écrit son nom sans le *t* final. Voir notice t. XV, p. 888.

3. Marguerite est le 5^e enfant des Luguet, elle a 9 ans.

S 1095^D

À JACQUES LUGUET

[Nohant, 3 janvier 1862.]

[Lettre non retrouvée, attestée par la lettre du même jour
à la mère de l'enfant : «Je viens d'écrire à Jacques.»]

S 1096*

À N... ROCHERAND

[Nohant, 27 avril 1862.]¹

Mr Rocherand
à La Châtre

Pouvez-vous, Monsieur, me procurer *de suite* une pièce de l'étoffe que vous m'avez fournie l'année passée et dont le modèle est ci-joint? Veuillez me dire si je peux y compter et dans combien de jours vous pourrez la recevoir.

Tous mes compliments.

G. Sand

Nohant dimanche soir
27 avril.

Aut., coll. Alain Le Guillou. — 1 p. in-8°.

1. L'année n'est pas précisée par G.S., mais dans la période où elle use de l'écriture droite, il n'y a que deux dates possibles pour un dimanche 27 avril : 1856 et 1862. Nous proposons cette dernière, car l'Agenda indique une visite de Rocherand le 30.

S 1097*

À M. ***.

[Nohant, 13 juin 1862.]

Je suis très sensible à votre lettre, Monsieur, et je vous en remercie. J'ai beaucoup de prédilection d'estime pour vos études et votre profession, car, sans être savante à quelque degré que ce soit, j'ai la passion des sciences naturelles, et je comprends l'importance de leur application à la vie pratique, c'est-à-dire au progrès indéfini de l'humanité. J'envierais votre jeunesse et vos lointains voyages, si je n'avais les joies de la famille pour me consoler de la vieillesse, et des devoirs pour me retenir au bercail. Allez donc, et comptez sur la providence cette grande protection mystérieuse qui existe à la condition d'être évoquée par le courage et le mérite. Je fais des vœux pour vous, et je suis touchée d'être au nombre des souvenirs consolateurs et fortifiants que vous emportez. Ma science et mon talent sont bien peu de chose par eux-mêmes. Je ne m'abuse pas à cet égard, mais j'ai beaucoup de foi, et c'est là ce que vous avez senti répondre à quelque chose qui était en vous-même.

George Sand

Nohant, 13 juin 1862.

1. Le destinataire est un jeune savant (sciences naturelles) qui est sur le point de partir pour un voyage lointain. Est-ce un explorateur ? G.S. ne tenant pas encore son carnet des lettres envoyées, l'identification n'a pu être assurée, malgré un survol rapide des collections de lettres de correspondants.

S 1098*

À LOUIS BULOZ

[Nohant, 19 juillet 1862.]

Mon cher Louis, votre chère maman est-elle à Ronjoux ou dans le midi comme vous me disiez qu'il en était question ? Voici une lettre pour elle, que Manceau lui avait *juré* de lui écrire pour sa fête¹, faites-la-lui parvenir, et donnez-nous des nouvelles de Marie et de toute la famille. Mon roman est fini². Je vas le relire et le mettre au net. Est-ce toujours le 1^{er} août que je dois vous l'envoyer ?

Un mot de réponse et mille amitiés à vous.

George Sand

Nohant 19 juillet 62.

Aut., Vente Drouot 8.XII.1993 (Thierry Bodin, exp.), n° 38. — 2 p. in-8°.

1. Mme Buloz se prénomme Christine : fête le 24 juillet.

2. *Antonia*.

S 1099

À MATHIEU ET MARIE-LÉONIDE SOUCHOIS

[Nohant], 19 octobre 1862.

[...] On ne peut donc vous voir cette année ! La pauvre petite maman a encore été malade [...] Donnez au moins de vos nouvelles, et *tâchez de venir à notre comédie* [...] Il y a des siècles qu'on ne vous a vus, et le temps me dure.

Aut., Catalogue n° 6, Florence Arnaud, décembre 1992 (n° 907). — 1 p. in-8, enveloppe jointe.

S 1100 (9850^D)*

À [ALEXANDRE DUMAS FILS]¹

Nohant, 3 janvier [1863]²

[...] La mère, les enfants et petits-enfants vous embrassent bien fort et font des vœux pour tous les vôtres.

Votre maman

G. Sand

Aut. relié dans un exemplaire de *La Petite Fadette* (édition originale, 1849), Vente à Drouot du 28 mai 1893 (Claude Guérin et Courvoisier, exp.), n° 384 du catalogue.

1. «Votre maman» ne peut suggérer que Dumas fils.

2. Le carnet d'enregistrement atteste que G.S. a écrit le 3 janvier 1863 à Dumas fils.

S 1101*

À UN DIRECTEUR DE JOURNAL¹

[Nohant, 2 février 1863.]

Ayez l'obligeance, cher Monsieur, de faire rectifier bien vite une erreur qui s'est glissée dans votre journal et qui sera répétée. Je ne suis pour rien dans la pièce de Mr Édouard Cadol, aujourd'hui en répétition et jouée probablement cette semaine au Vaudeville. Cette pièce a été jouée il est vrai à Nohant, je l'ai trouvée charmante et *très bonne*. Je l'ai conseillée et recommandée, mais voilà tout, et mon nom ne doit pas chercher à la soutenir, elle n'en a pas besoin.

Agréez mes compliments bien distingués et affectueux².

George Sand

Nohant 2 février 63.

Aut., Vente Drouot 25 juin 1993 (Thierry Bodin, exp.). — n° 214. 1 p.
1/2 in-8°.

1. Le même jour, une autre lettre à Charles Desolme, écrite dans le même sens mais en termes légèrement différents, a déjà paru dans le tome XVII, sous le n° 9941.

L'Opinion nationale et *La Presse* recevront aussi la même rectification avec une rédaction différente (t. XVII, n° 9942).

2. Le destinataire avait rayé sur l'autographe les mots « Agréez mes bien distingués et » en vue de la publication. La formule finale a donc dû se borner à « Compliments affectueux » dans le journal qui reste à identifier.

Sous le titre *La Germaine*, la pièce, comédie en 3 actes, sera jouée à partir du 6 février. G.S. y avait collaboré, en réalité.

S 1102

À ÉLISE FOURNIER

[Nohant, 31 (?) août 1863.]¹

Mes enfants, on vous enverra une voiture de 4 places, et on vous reconduira. C'est pour ce soir. On commence à 9 h., au plus tard.

G. Sand

Jeudi.

Aut., Bibliothèque Municipale, La Rochelle (Ms 26-69).

1. Commentaire de la destinataire : « 1863 — Sept. Un petit billet nous invitant à aller voir jouer la comédie à Nohant, ma mère, mon frère et moi étions chez M. Duverner au Coudray. »

L'indication de date est sujette à caution. Car en septembre 1863, aucune pièce n'a été jouée à Nohant un jeudi. Peut-être Mme Fournier écrivant à son retour à La Rochelle s'est-elle trompée de jour. Le 31 août on a donné *Daphnis et Chloé*, mais c'était un lundi !

Je remercie Mme Madeleine Brocard qui a revu le document à La Rochelle.

S 1103*

À CHRISTINE [BULOZ]

[Paris, février 1864 (?)]¹

Chère Christine, je voudrais bien courir à votre aimable invitation, mais je n'ai pas encore un jour à moi, ni un jour assuré devant moi pour faire ce qui me plaît. Je suis esclave de mille affaires. La semaine prochaine, je vous irai voir et pour ne pas vous manquer je vous écrirai auparavant.

À vous de cœur.

G. Sand

Aut., Biblioteca Piancastelli, Forlì, Italie (cote Sand 4). — 1 p. in-12.
Copié sur photocopie communiquée par Mme Annarosa Poli.

1. D'après l'écriture, lettre postérieure à mai 1856. Nous proposons la période du 8 janvier au 15 mars 1864 où G.S. fait un long séjour à Paris, d'abord malade de la grippe, puis très occupée pour diverses raisons (publications, théâtre, recherche d'une maison, etc.). Le 7 février, par exemple, elle se dit « trop en l'air pour donner rendez-vous », t. XVII, n° 10663).

D'après l'Agenda, la visite aux dames Buloz aura lieu enfin le 22 février, ce qui donne un *terminus ad quem* approximatif.

S 1104 (11110^D)À JULES LA ROCHE¹

mercredi. Palaiseau [24 août 1864.]

Monsieur, je n'ose pas vous engager à venir me voir à la campagne. Choisissez [...] un rayon de soleil [...] Je dois aller à Paris [...]

G. Sand

Aut., cat. *Les Autographes*, Genève n° 20, hiver 1990-1991, pièce 142.
— 1 p. in-8°.

1. Jules La Roche, acteur de la Comédie-Française. Voir notice au t. XVIII, p. 678. Il jouera dans la reprise du *Marquis de Villemer* en octobre 1864, rôle du marquis.

S 1105*

À ELME CARO¹

[Palaiseau, 28 janvier 1865.]

Cher Monsieur, je viens vous demander un service, si vous m'aimez encore un peu, ce dont je doute, car vous avez fait un *beau* livre² et vous ne me l'avez pas envoyé. Je l'ai lu quand même et je le relirai quand je l'aurai à moi. Vous savez bien que je suis avec vous à moitié, car si je n'admets pas littéralement Dieu fait homme, je suis ardente au spiritualisme et enthousiaste de l'*idéal* chrétien primitif. Vous êtes donc forcé de me compter parmi les vôtres, orthodoxe ou non, et moi je suis forcée de vous compter parmi mes maîtres, car vous êtes, Dieu merci, bien fort, bien vrai, et bien bon.

C'est pour cela que je viens vous demander quelque chose d'*absurde*, c'est de rendre compte d'un roman de mon fils qui n'est rien moins que catholique, mais qui est chrétien puisqu'il s'est fait protestant. Ce roman n'a du reste aucune tendance religieuse à exprimer, c'est une étude de mœurs et d'histoire. J'y trouve un talent très original, très *soi-même* (vous ne voulez pas qu'on se serve du mot *individualiste*, vous voyez que je me souviens!). Je vous demande donc d'être indulgent et bienveillant, ce que vous savez être plus que personne, même quand vous combattez les choses et les hommes, aussi ma prière est bête, je vous en ai averti. Mais vous pourriez ne pas jeter les yeux sur ce livre parmi tant

d'autres, et je me permets de vous dire qu'il ne ressemble à aucun autre, et que s'il vous scandalise un peu, il ne vous ennuiera pas du tout. Mon pauvre fils avait écrit toutes ces *gâtés* avant un événement qui nous a frappés, cet été, bien cruellement³. Je l'ai décidé à se remettre au travail et à publier quand même. Aidez-moi à l'y rattacher en le traitant avec encouragement littéraire⁴.

Et je vous remercie d'avance, mais surtout je vous remercie de m'avoir fait beaucoup de bien avec votre grand esprit et votre noble pensée revêtue d'un si beau talent !

George Sand

28 janvier 65.

Palaiseau, Seine-et-Oise.

Aut., Vente Drouot, 16 XII.1893 (Thierry Bodin, exp.), n° 177. — 3 p. in-8°.

1. Nous avons publié, mais avec un point d'interrogation, une lettre à but analogue en l'attribuant au même destinataire. G.S. avait fait dix-huit lettres à des critiques au sujet du roman de Maurice, *Raoul de La Chastre* (t. XIX, n° 11425). La confusion s'explique par l'existence du nom de ce philosophe dans la liste des personnes sollicitées à la même date. Mais alors il nous faudra identifier le destinataire du n° 11425.

2. Ce livre : *L'idée de Dieu et ses nouveaux critiques* (Paris, Hachette, 1865) qui est au catalogue de la bibliothèque de G. Sand et Maurice Sand, lor n° 131.

3. La mort du petit Marc, le 21 juillet.

4. Nous n'avons pas retrouvé de réponse de Caro qu'une pareille demande a dû bien embarrasser.

S 1106* (11587^D)À [N... DIVINELL]¹ (?)

[Palaiseau, 14 avril 1865.]

Monsieur,

Je suis un pauvre juge en toutes choses, en fait de vers surtout. Les vôtres me semblent gracieux et doux, et le cadre de votre composition champêtre me paraît intéressant. Je vous suis reconnaissante de la sympathie que vous m'exprimez.

Agréez, Monsieur, l'expression de la mienne.

George Sand

14 avril 65².

Palaiseau.

Aut., Vente Drouot 15.V.1992 (Mme Vidal-Mégret, exp.), n° 202, joint à un ex. des *Beaux-Messieurs de Bois-Doré*, Testard, 1892. — 1 p. in-8°.

1. Le destinataire est indiqué sans certitude d'après le carnet des lettres envoyées où le nom est mal écrit.

2. La date portée au catalogue de vente est évidemment inexacte (14 août 1869). Les mots avril et août peuvent être facilement confondus, et le 5 de 65 est fantaisiste. En 1869, G.S. ne sera plus à Palaiseau.

S 1107*

À [JULES CLAYE]

[Paris, 30 mars 1866.]

Cher excellent ami,

Quel beau présent vous me faites et quel charmant souvenir ! Quelle admirable gravure, quel beau portrait, et combien le modèle m'est cher ! ! Ça, vous le savez, c'est un de mes cultes, et les bons et charmants vers *dont vous me flattez*, disent au moins la parenté de cœur à laquelle je m'honore d'être restée toujours fidèle. Vous êtes aimable et bon pour moi. J'en suis fière et j'en suis touchée. Il y a des siècles que je ne vous ai vu et vous pensez à moi !

J'ai été bien frappée comme vous savez, et me voilà bien pauvre. Ce dernier point m'est tout à fait indifférent, mais la solitude a été dure à accepter². J'ai eu le courage que je devais avoir. Je l'aurai encore. Je crois à un Dieu bon, et à des hommes qui deviendront bons avec le temps. Il faut le temps à tout.

En attendant, il en est quelques-uns qui nous aident à croire et vous êtes de ceux-là.

À vous toujours et de tout mon cœur.

G. Sand

Venez donc me voir. Je suis toujours chez moi à 5 h. J'ai une pièce au Vaudeville du 15 au 20 avril³. Vous savez que ça ne peut pas aller sans vous.

30 mars 66.

Aut., Vente Drouot, 2 juin 1993 (Frédéric Castaing, exp.), n° 175. — 3 p. in-8°. Communiqué par Mme Elizabeth Pradal que je remercie vivement.

1. Une gravure représentant Molière (voir lettre du 22 février 1871 au même, présentée à la même vente). Les charmants vers n'ont pas été retrouvés.
2. Allusion à la mort de Manceau.
3. Il s'agit des *Don Juan de village*, mais la représentation ne commencera que le 9 août.

S 1108*

À LOUIS BULOZ

[Nohant, 10 juin 1866.]

Mon cher Louis, faites-moi savoir si votre père a lu mon roman¹ et pourquoi il ne m'écrit pas. Est-il à Ronjoux² ? est-il resté dans l'irrésolution ? Qu'il ne se gêne pas pour me rendre l'ouvrage si la revue n'est pas le cadre qui convient, mais qu'il ne tarde pas trop à prendre un parti, car on me demande toujours la préférence en cas de refus chez vous, et j'ai besoin de tirer parti de mon travail.

Amitiés à Charlot, tendresses à votre mère, et toute à vous.

G. Sand

Nohant 10 juin 66.

Aut., Vente Drouot, 16.XII.1993 (Thierry Bodin, exp.), n° 178-1. — 1 p. in-8°.

1. Ce roman est *Le Dernier Amour*, déjà accepté puisqu'on le verra paraître dans la R.D.M. à partir du 1^{er} juillet.

2. Ce nom avait été effacé sur l'autographe.

S 1109*

À EUGÈNE ET ESTHER LAMBERT

[Paris, 22 mars 1867.]¹

Chers enfants, on court, on ne sait ce qu'on fait. Venez donc dîner avec nous dimanche à 6 h. chez Magny.

On vous bige.

G. Sand

Vendredi soir.

Aut., Vente Drouot 16.XII.1993 (Thierry Bodin, exp.), n° 180-3. — 1/2 p. in-8°.

1. Dans les Agendas tardifs (imposés par l'écriture de ce billet) nous ne trouvons que le dimanche 24 mars 1867 qui puisse convenir. Pour expliquer «on court» : G.S. est à la recherche d'un logement, avec Maurice.

S 1110* (13116^D)

À ALEXANDRE DUMAS FILS

[Nohant, 16 avril 1867.]

Oui mon fils, je veux bien cent francs pour cette traduction¹. Arrangez ça.

Des nouvelles vite quand le *petit* ou la *petite* arrivera². La nôtre de petite est si gentille que je vous en souhaite une pareille.

Je vous bige. Tout le monde d'ici — à tout le monde de chez vous.

G. Sand

À Paris pour le mois prochain — dès que *Cadio* sera fini.

16 avril.

Aut., Vente Drouot, 16.XII.1993 (Thierry Bodin, exp.), n° 178-2. — 1 p. in-8°.

1. Le 20, Dumas fils enverra « les 100 f de M. Hirsch », mais sans préciser de quel texte il s'agit. Hirsch (Arnold) est un Viennois qui traduit en allemand. (Aut. B.N., N.a.fr. 24812, fol. 217-218.) Cette lettre a déjà figuré au t. XX, n° 13116, mais incomplète.

2. Jeanine Dumas va naître le 3 mai.

S 1111 (13356^D)

À [ANNA DEVOISIN]

[Nohant, 4 décembre 1867.]

Je ne comprends rien à ce qui arrive. Je reçois de la direction des postes, comme tombée au rebut ma lettre du 24 9^{bre} à Mme Cornu, contenant celle que j'écrivais à l'empereur. J'ai pourtant mis exactement l'adresse qu'elle m'a envoyée. Je vous renvoie ces deux lettres [...]¹

Aut., Vente sur offres, catalogue Stargardt n° 649, pièce 385.

1. Il s'agissait d'une intervention en faveur du mari de la destinataire. Voir au tome XX, p. 615. Mme Cornu avait daté sa lettre de Paris, tout en donnant l'adresse de Versailles (où elle habitait).

S 1112*

À ALEXANDRE DUMAS FILS

Nohant, 11 avril [1868]

Nous avons lu ce soir autour de la table la belle préface¹, dont je n'avais rien oublié, mais qui m'a paru encore plus belle qu'à S[ain]t-Valéry-en Caux² ! Que d'esprit et de sens il y a là-dedans, et comme la loyauté du cœur et du caractère fait trouver simple et même nécessaire la hardiesse de l'expression³ ! Mes enfants me chargent de vous dire qu'ils en sont ravis et que vous avez mille fois raison de dire tout cela, le disant si net et si bien.

Nous allons tous bien, et j'irai bientôt vous embrasser, mon fils.

G. Sand

Aut., collection de Mme Robert Brun. — 1 p. in-8°.

1. C'est la préface du *Théâtre complet* de Dumas fils, datée du 10 avril (Michel Lévy, 1868). Elle concerne particulièrement la pièce *Le Fils naturel* et... George Sand à Palaiseau, qui se voit consacrer trois pages fort élogieuses, où l'on peut lire par exemple : « Elle pense comme Montaigne, elle rêve comme Ossian, elle écrit comme Jean-Jacques ; Léonard dessine sa phrase et Mozart la chante. Madame de Sévigné lui baise les mains et madame de Staël s'agenouille quand elle passe. »

2. G.S. était allée à Saint-Valéry-en-Caux, chez Dumas, les 26 et 27 août 1866 : la préface était donc écrite ou au moins commencée.

3. Il y avait dans la préface bien des passages polémiques et mordants. Par exemple : « La prostitution, hélas ! a envahi l'esprit de l'homme de lettres comme elle a envahi le cœur de la femme... »

S 1113

À M.***, ÉDITEUR

[Nohant, 19 avril 1868.]

[...] Je suis esclave d'engagements absolus. Je ne puis disposer de mon travail, pas même de mon nom. Je ne puis rien publier hors de la *Revue des deux mondes* à moins qu'elle ne refuse d'insérer ce que je lui présente. [...]

Aut., Catalogue Henri Saffroy, n° 3, nov. 1985. — 1 p. in-8°.

S 1114*

À [MME MERCÉDÈS LEBARBIER DE TINAN] (?)¹[Paris, 14 mai 1868 (?)]²

Chère amie, je vous ai attendue toute la journée dimanche dernier. À présent je suis forcée de courir tous les jours. Si je savais à quelle heure on vous trouve j'irais vous embrasser. Vous aviez un enfant malade quand vous m'avez écrit. Comment va-t-elle ?

G. Sand

Jeudi, Paris.

Aut., coll. Alfred Pomier. — 1 p. in-8°.

1. Destinataire conjecturale, mais c'est le ton employé avec celle que nous suggérons. Celle-ci a des petites-filles, Mercédès et Claudie Paul-Albert.

2. Quant à la date, nous avons deux éléments d'après l'Agenda : 1°) le dimanche 10, G.S. n'est pas sortie ; 2°) les jours qui suivent le 14, elle sort tous les jours.

S 1115* (13876^D)

À ERNEST LEGOUVÉ

[Nohant, 13 septembre 1868.]

Monsieur, je reçois à Nohant la lettre que vous avez remise pour moi à Mme Plessy. J'ai été forcée de revenir ici sans attendre une nouvelle *remise* de sa rentrée. Mais votre pièce se jouera longtemps et je retournerai bientôt. Donc je la verrai et je vous demanderai cette loge que vous me gardiez si gracieusement¹.

Je suis d'autant plus touchée des sympathies que vous m'exprimez que je me croyais, sans savoir pourquoi, l'objet de vos antipathies. Plusieurs personnes me l'avaient dit. Ne les méritant pas personnellement, je reconnaissais que je pouvais les mériter littérairement, et je ne vous en voulais pas du tout, je vous jure. Vous m'apprenez qu'on m'avait trompée et je m'en réjouis beaucoup, car je n'avais que sympathie et sentiment fraternel pour vous. Donc je vous remercie de tout mon cœur de me dire ce que vous pensez. Je crois pourtant que si *Le Mariage de Victorine* vous plaît, c'est parce que je me suis bien imprégnée du *Philosophe sans le savoir*, qui est un chef-d'œuvre, et de tout Sedaine qui est un esprit à part, un maître exquis, point apprécié aujourd'hui comme il mériterait de l'être. Il est trop délicat et trop intime pour nos temps secs et fiévreux.

Croyez, Monsieur, à toute ma gratitude et à mes sentiments dévoués.

George Sand

Nohant 13 7^{bre} 68.

Aut., Vente Drouot 28.X. 1993 (C. Galantaris et G. Loszyer, exp.),
n° 210. — 2 p. 1/2 in-8°.

1. *À deux de jeu*, qui sera créée le 14 septembre au Théâtre-Français.

S 1116* (14066^D)

À ERNEST LEGOUVÉ

[Nohant, 2 janvier 1869.]

Monsieur, c'est vous remercier bien tard de votre beau livre¹. Je voulais le lire avec ma belle-fille qui est très préoccupée de l'éducation de ses deux fillettes. Nous l'avons enfin lu ensemble hier et je veux vous dire pour elle et pour moi combien nous en avons été touchées et charmées. Cette éducation d'un homme peut par bien des côtés, s'appliquer à la femme. La douceur, la patience à toute épreuve, le bon exemple en toutes choses, la tendresse autorisée et assainie par le vrai dévouement, tout cela nous confirme dans notre plan et dans l'habitude déjà prise. Comme livre, c'est une lecture saine et émouvante à la fois, bien différente de ces maussades et froides méthodes qui n'apprennent qu'à ennuyer le jeune âge. Vous avez été inspiré de haut, par des croyances qui sont entièrement les nôtres. Le respect de l'individu, le respect de l'histoire des hommes et de leur destinée, l'amour du progrès jusqu'au sacrifice de soi. Il y a plus que de la sagesse dans votre livre, il y a de l'ardeur, et je suis convaincue que sans une vive tendresse, il n'y a pas d'ascendant possible, pas de conviction intime.

J'ai bien regretté de ne pas voir votre pièce² ; j'ai dû rendre la loge à Mme Arnoult, et subir cette privation de ne

pas applaudir vous et elle, merci pour le livre qui a été un dédommagement bien apprécié.

G. Sand

Nohant 2 janvier 69.

Aut., Vente Drouot 28.X.1993 (C. Galantaris et G. Loszycer, exp.),
n° 211. — 3 p. in-8°.

1. Cet ouvrage ne peut être que *Les Pères et les enfants au XIX^e siècle*, qu'elle recommande à Émile Rollinat le même jour. L'ouvrage, édité par Hetzel, est au catalogue de la bibliothèque, n° 429.
2. *A deux de jeu*, comédie en un acte et en prose.

S 1117*

À [LOUIS BOUILHET (?)]¹

[Paris, mai-juin 1869 (?)]

Monsieur,

Je suis bien malheureuse d'avoir à vous rendre un service et de trouver devant moi l'impossible. Un mois plus tôt, j'aurais avec tant de joie retardé indéfiniment ma pièce pour donner carrière à la vôtre ! Mais ne sachant rien, j'ai lu, j'ai conclu, j'ai donné parole et signé : à présent le répertoire de l'hiver est établi pour l'Odéon, non pas seulement celui de l'hiver, mais de l'année entière. Berton a la mémoire difficile, c'est son unique défaut, mais il est très réel et vouloir lui faire faire deux études à la fois, c'est compromettre les deux pièces.

D'un autre côté, je n'ai qu'un mois, du 15 8^{bre} au 15 9^{bre} pour m'occuper de mes répétitions. Après quoi je m'absente. Je vais écrire à Mr Duquesnel, mais je suis sûre d'avance de son refus.

Croyez que c'est un vif regret, plus, un vrai chagrin pour moi et croyez à mes sentiments dévoués.

George Sand

1. Au catalogue, cette lettre est présentée comme adressée à Legouvé, avec un point d'interrogation. L'absence de date ne facilite pas la recherche. Legouvé ne paraît pas avoir de pièce en lecture à l'Odéon. Les seules indications précises («J'ai lu... et signé») paraissent se rapporter à *L'Autre*, pour laquelle G.S. a signé le 29 mai 1869. Voir la lettre à Flaubert de même date, t. XXI, n° 14345. Nous sommes tenté de proposer comme destinataire Louis Bouilhet, dont la pièce *Mademoiselle Aïssé* est en cours de mise au point. Malheureusement G.S. au cours de ce séjour à Paris n'inscrit pas les lettres qu'elle envoie, de sorte que ce n'est qu'une hypothèse sans confirmation. Sur Bouilhet, voir notice t. XX, p. 867.

Nous proposons mai-juin 1869.

Cependant noter que Bouilhet est très malade, et va mourir le 19 juillet.

S 1118*

À PAULINE VILLOT

[Paris, 30 janvier 1870.]

Chère cousine, je suis si lasse et si gelée après mes répétitions¹ que je ne puis sortir. Venez donc me voir entre 5 et 6, quand vous pourrez, si vous êtes plus vaillante que moi. Je vous embrasse tendrement.

G. Sand

Dimanche.

[Adresse:]

Madame Villot

rue de la ferme des Mathurins

26 Paris

[Poste:]

PARIS 30 JANV. 70

Aut., arch. de M. J. Labrune. — 1 p. in-8°; plus enveloppe.

1. Les répétitions de la pièce *L'Autre*, qui sera créée à l'Odéon le 25 février.

S 1119* (15091^D)À FÉLIX GUY¹

[Nohant, 19 juin 1870.]

Cher pasteur et ami,

Nous vous remercions vivement, mes enfants et moi, de votre bon, excellent, aimable souvenir. Que d'ennuis vous avez assumé [*sic*] sur vous en vous chargeant de cette recherche! J'en ai fait honte à Mr Charles Buloz, dont le père, l'autocrate de la revue, m'avait refusé la collection complète, disant qu'il ne *l'avait pas*. Le jeune homme se trouvait là quand votre lettre m'est arrivée² et je me suis fait un *malin plaisir* de lui en donner lecture. Plus naïf que son père, il s'est récrié, disant qu'on eût pu me donner ce qui me manquait et s'engageant sur l'honneur à m'envoyer les n[umér]os que vous n'avez pu encore vous procurer. Si vous voulez bien me les indiquer, je le sommerai tout de suite et quand votre envoi nous arrivera, nous serons au grand complet.

J'écris à Mr Hetzel qui a fait des *romans champêtres* une édition assez jolie, afin qu'il m'envoie un exemplaire s'il lui en reste³, car il en était propriétaire en vertu d'un traité périmé et il a peut-être tout vendu. S'il n'a plus rien, je rassemblerai pour les offrir à Madame Guy, ce que Lévy a publié dans un petit format. Je vous envoie cent francs, cher Monsieur, pour vous couvrir de vos frais. Si vous n'avez

dépensé que 90 f[rancs], vous trouverez bien à secourir quelque pauvre avec le surplus.

Vos petites protestantes¹ se portent bien et grandissent, tout Nohant vous garde une fraternelle affection et vous remercie encore.

G. Sand

Nohant 19 juin 70.

Aut., arch. du docteur Joël Blondiaux. — 3 p. in-32.

Publié in *Jadis en Cambrésis*, n° 53, sept. 1992, p. 38 (fac-similé).

1. Sur Félix Guy, voir notice t. XVIII, p. 675.

2. «Vendredi 17 juin : Arrivée imprévue de Charles Buloz. On le promène partout, il dîne et s'en va à 8 heures» (Agenda, t. IV).

3. Cette édition en 2 volumes grand in-8° avait paru en 1860 chez Hachette (collection Hetzel), illustrée par Tony Johannot.

4. Félix Guy les avait baptisées le 15 décembre 1868.

S 1120* (15097^D)À FÉLIX GUY¹

[Nohant, 23 juin 1870.]

Cher pasteur, je vous envoie aujourd'hui l'exemplaire que je viens de recevoir des *romans champêtres*. Je vous ai envoyé il y a deux ou trois jours un billet de 100 f. par la poste, et la poste a de telles fantaisies que je vous prie de m'en accuser réception. J'ai reçu de mon côté, la caisse contenant les n[umér]os de la revue que vous avez eu la bonté de nous procurer.

Merci encore et toutes les amitiés d'une famille *dont vous êtes*.

G. Sand

Nohant 23 juin.

Aut., arch. du docteur Joël Blondiaux. — 2 p. in-12.

Publié in *Jadis en Cambrésis*, n° 53, sept. 1992, p. 37.

1. Félix Guy était pasteur protestant à Bourges en 1868 lorsqu'il avait baptisé les deux fillettes Aurore et Gabrielle. Entre temps il était devenu directeur de journal (*L'intérêt public*) à Rochefort.

S 1121* (15104^D)

À FÉLIX GUY

[Nohant, 27 juin 1870.]

Cher pasteur, écrivez-moi ou venez me voir. Je serai toujours empressée de faire tout ce qui me sera possible pour vous servir.

Tout à vous de cœur.

G. Sand

Nohant 27 juin.

Aut., arch. du docteur Joël Blondiaux. — 1/2 p. in-8°.

S 1122* (15122^D)

À FÉLIX GUY

[Nohant, 7 juillet 1870.]

Ce sera bien difficile, cher Monsieur, et après y avoir bien réfléchi, je ne vois pas moyen, quant à moi, d'y réussir. Il y a dix ans que je suis en instance pour un de mes parents qui a des titres, et des droits à l'avancement¹. Nous n'obtenons rien, malgré la protection très active de la personne que vous savez². Les finances sont la sinécure des favoris particuliers de l'empire ou des ministères. On promet aux autres, on les leurre, on ne tient pas parole. Enfin j'ai échoué, et le prince qui d'ailleurs est absent, ne voudra peut-être pas essayer de recevoir un nouveau démenti. Je n'approuve pas, dans votre intérêt, le désir que vous avez d'entrer dans une administration d'État. C'est un tour de force d'y arriver quand on n'a pas d'antécédents ; c'est un autre tour de force de s'y maintenir, pour un protestant surtout ! Je suis quant à moi, une influence *usée*. J'ai tant demandé pour les autres, que je ne suis plus écoutée du tout. Le *parrain*³ ne se lasse pas, lui, d'être un ami dévoué et de faire ce qu'il peut. En mille occasions, il ne peut rien. Il essaiera encore pour vous, j'en suis sûre, quand je pourrai le voir et lui parler : mais dans les bureaux, on défait tout ce qu'il fait ; cela le fâche, les ministères se succèdent et consacrent tous les mêmes abus, les mêmes injustices. Des places importantes sont données ou conservées à d'infâmes *voyous*, on ne sait pourquoi et les

gens honnêtes et capables n'ont aucune chance s'ils ne sont appuyés par des *serviteurs* dont on a *besoin*. Le prince n'est pas de ceux-là. J'en suis encore bien moins.

Je voudrais vous ouvrir une autre porte, mais je ne sais laquelle. Tout est encombré de la même façon. Avisez quand même et dites-moi. Si la chance veut que j'aie quelque ami influent j'agirai avec zèle et avec plaisir. Sinon, je vous dirai de même la vérité, car je croirais coupable d'entretenir chez vous de vaines espérances, par un sentiment de sollicitude mal entendu.

À vous de cœur et tous mes compliments à Madame Guy. Croyez bien que je ne laisserai pas échapper la moindre occasion qui aurait chance de succès. Pour le moment j'ai du chagrin de la chercher en vain.

G. Sand

Nohant 7 juillet.

Aut., arch. du docteur Joël Blondiaux. — 5 p. in-8°.

1. Ce parent ne peut être que Charles de Bertholdi.
2. Le prince Napoléon.
3. Le parrain d'Aurore, que le pasteur a connu quand il est venu baptiser les deux fillettes, c'est-à-dire encore le prince.

S 1123*

À [JULES CLAYE]¹

[Nohant, 22 février 1871.]

Cher ami, votre lettre me fait grand bien. Dans cette dispersion, je ne savais ce que vous étiez devenu. Vous avez été matériellement tranquille, comme nous ici, et comme nous, vous avez été d'autant plus agité au moral. Ah ! quelle agonie de six mois ! L'espoir me revient un peu à présent, non pas l'espoir d'un prompt rétablissement après cette maladie mortelle, mais celui d'une convalescence dont nous surmonterons les rechutes, nous ne serons peut-être plus un peuple militaire. Dieu nous préserve de ces gloires qu'on paie si cher ! Nous lutterons à l'intérieur pour une république que nous ne pouvons pas réaliser encore. Trop de passions mauvaises l'ont souillée. Nous aurons des déchirements, des *journées* ! c'est affreux, mais cela me semble inévitable. De ces convulsions sortira une espèce de compromis entre la république modérée et l'orléanisme constitutionnel. La majorité du pays tend à ce but et l'imposera. Je reste républicaine en principe mais je ne souhaite pas que les républicains d'aujourd'hui soient chargés de réaliser mon idéal. Pour quelques hommes de bien et d'intelligence, quelles légions d'insensés ou de sangsues ! Les bonapartistes sont aussi funestes, heureusement ils sont irréconciliables et ne s'uniront pas pour constituer un parti bien puissant. Tout s'apaisera [*sic*] et le progrès se fera quand même,

d'autant plus vigoureux qu'il aura été plus violemment refoulé.

J'espère que vous êtes en bonne santé maintenant cher ami; ne retournez pas à Paris avant qu'il soit purifié, il est pestilentiel en ce moment. Nos amis le quittent et viennent à nous. Les vôtres iront sans doute vous trouver aussi.

À vous de tout cœur et merci de votre lettre.

G. Sand

Nohant 22 février 71.

Un obus est tombé sur la maison de Paris où j'ai un pied-à-terre, rue Gay-Lussac, il n'a rien endommagé. J'avais d'ailleurs mis en sûreté le beau Molière que vous m'avez donné², avec autographe de vous. Si vous revoyez mon ami Despruneaux, serrez-lui la main pour moi. Lui et sa femme sont de braves gens, excellents.

Aut., Vente Drouot 2.VI.1993 (Frédéric Castaing, exp.), n° 176. — 4 p. in-8°.

1. Le destinataire ne peut être que l'imprimeur Jules Claye, qui a fui Paris pendant le siège et qui écrit de Saint-Léonard près de Fécamp (B.H.V.P., Fonds Sand, G 770).

2. Voir la lettre au même du 30 mars 1866, n. 1.

S 1124* (15486^D)

À FÉLIX GUY

[Nohant, 10 juin 1871.]

Cher pasteur, je ne connais pas la rédaction actuelle, du *Siècle*, du moins je ne la sais pas. Il y a un an que je ne l'ai reçu. Je ne connais pas non plus assez *Les Débats*.

Je vous envoie pour Peyrat et Nefftzer, ainsi que pour Lévy, de simples cartes d'entrée. Vous leur expliquerez mieux que moi vos affaires. Je pense vous envoyer aussi une lettre pour Mr Guérault, *Opinion nationale*, mais ce n'est guère *votre opinion*. Si vous voulez cette lettre je vous l'enverrai.

Bonne chance, et à vous de cœur, nous tous.

George Sand

Nohant 10 juin.

Aut., arch. du docteur Joël Blondiaux. — 1 p. in-8°.

S 1125* (15489^D)

À MICHEL LÉVY

[Nohant, 10 juin 1871.]¹

Mon cher Lévy, je vous recommande tout particulièrement Mr Guy qui est notre ami et qui a des propositions personnelles² à vous faire. C'est un homme intelligent, actif, et dont la sûreté et la loyauté sont à toute épreuve.

À vous de cœur.

G. Sand

Nohant 10 juin 70 [*sic*].

[Adresse:]*

Monsieur Michel Lévy
rue Vivienne 2 *bis*
Paris

[Poste:]

Néant

Aut., arch. du docteur Joël Blondiaux. — 1 p. in-8° plus enveloppe.

1. La date autographe est inexacte : les lettres du même jour à Guy, et à Nefftzer, ainsi que le carnet d'enregistrement, en apportent la preuve.

2. On ignore quelles propositions. La seule lettre conservée de Félix Guy, datée de Rochefort 19 mai 1871, sur papier à en-tête « Imprimerie Triaud et Guy, Rochefort », n'est pas explicite à cet égard (B.H.V.P., Fonds Sand, G 5864).

3. Ni timbre ni cachet postal sur l'enveloppe : il ne semble pas que la recommandation ait servi.

S 1126* (15488^D)

À AUGUSTE NEFFTZER

[Nohant, 10 juin 1871.]

Cher Monsieur, je viens vous serrer bien cordialement les mains et vous demander comme un service personnel de bien accueillir les propositions de mon digne ami Mr Guy, qui vous remettra ces mots¹.

À vous

George Sand

Nohant 10 juin 71.

Mr Guy vous dira comme nous lisons et apprécions ce qui vient de vous.

[Adresse :
Monsieur Nefftzer
(au Temps)
Paris

Aut., arch. du docteur Joël Blondiaux. — 1 p. in-8° plus enveloppe sans cachet postal.

1. Cette lettre n'a pas été utilisée.

Celle à Alphonse Peyrat (n° 13487^D) ne s'est pas retrouvée.

S 1127^DÀ ALPHONSE PEYRAT¹

[Nohant, 10 juin 1871.]

[Lettre non retrouvée, attestée par la lettre à Guy de même date, n° S 1016: «Je vous envoie pour Peyrat et Nefftzer, ainsi que pour Lévy, de simples cartes d'entrée...»]

1. Sur Alphonse Peyrat, directeur de *L'Avenir national*, voir notice t. XIX, p. 928.

S 1128* (15599)

À PAUL BOERNER¹

Nohant, 4 août [18]71.
par *La Châtre, Indre*

Monsieur,

C'est à mon éditeur, Mr Michel Lévy, rue Auber 3, place de l'Opéra, à Paris qu'il faut vous adresser pour la traduction dont vous parlez. Il est propriétaire de tous mes ouvrages et je n'ai le droit de rien exploiter pour mon compte. Mais un droit que je n'ai point aliéné et que je tiens à exercer, c'est que l'ouvrage soit traduit et publié en entier, intégralement, sans corrections ni coupures. Cette condition, je doute que vous puissiez l'accepter, et dès lors, votre projet me paraît d'une réalisation difficile.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

George Sand

Aut., Vente Drouot 16.XII.1993 (Thierry Bodin, exp.), n° 179. — 1 p. 1/4 in-8° (a figuré précédemment dans un catalogue de vente sur offres chez Stargardt, Marburg, 28 nov. 1962).

1. N'ayant pu voir l'autographe en 1962, nous avons publié la minute qui est à la B.H.V.P., Fonds Sand, G 2436, non sans avertir le lecteur (t. XXII, n° 15599). On verra que G.S. a beaucoup atténué son texte primitif, nettement plus offensif.

Il s'agit de la traduction du *Journal d'un voyageur pendant la guerre*, ouvrage écrit au jour le jour et forcément polémique.

S 1129 (15974^D)

À ERNEST LEGOUVÉ

[Nohant, 2 mars 1872.]

Vous m'imposez une tâche souvent pénible, cher Monsieur, celle de dire la vérité. Croyez que je ne recule pas devant l'occasion et que si je me trompe sur la valeur des choses, c'est avec la plus entière bonne foi. Mais, dans cette occasion-ci, je ne crois pas me tromper et la tâche est facile. Je lis très religieusement tout ce que vous écrivez sur la famille et j'y trouve, dans une forme charmante et pénétrante, la confirmation de tout ce que je pense, de tout ce que je crois, de tout ce que j'essaie de mettre en pratique. Je vais peut-être plus loin que vous dans certaines répulsions sociales et religieuses, mais qu'importe si l'effet à obtenir est obtenu par plus ou moins de ménagement ?

La vie du noble J.R.¹ est noblement tracée et digne de cette précieuse mémoire. Je ne pense pas que personne eût pu mieux apprécier et mieux dire. Enfin cette lecture que j'ai terminée cette nuit, veillant encore mon fils qui a été bien souffrant la semaine passée, m'a fait un grand bien et donné un grand repos moral. Il y a encore de hauts esprits et de vives lumières qui ne s'éteindront pas et vous êtes aux premiers rangs dans l'armée qui soutient l'éternel combat pour le vrai.

G. Sand

Nohant 2 mars 72.

Aut., Vente Drouot 28.X.1993 (C. Galantaris et G. Loszyer, experts),
n° 213. — 3 p. in-8°.

1. Ces initiales sont celles de Jean Reynaud, sur lequel Legouv   avait
publi   en 1864 un ouvrage biographique.

S 1130*

À FRANÇOIS BULOZ

[Nohant, 18 mai 1872.]

Mon cher Buloz, vous avez tort de ne pas faire paraître mon conte¹, vous laissez croire que je n'écris plus dans la revue, et vous attendez un roman qui est loin d'être fait. Je n'ai plus quinze ans, je m'occupe de théâtre, je suis fatiguée, malade en ce moment. Vous êtes très difficile avec moi et vous gardez ce que je vous envoie, malgré la condition que j'avais faite que ce qui ne vous conviendrait pas me serait rendu tout de suite. — Moi, dans l'intérêt de la revue, je vous engage à faire paraître le conte, ou à me le rendre, parce qu'alors je pourrais, en attendant le roman, vous donner une nouvelle courte ou autre chose.

Tout à vous de cœur.

G. Sand

18 mai 72.

Aut., Vente Drouot, 13.XII.1993 (Mme Vidal-Mégret, exp.), n° 292. —
2 p. in-12.

1. Ce conte est *La Reine Coax* qui paraîtra dans la revue le 1^{er} juin.

S 1131*

À UN AMI¹

[Paris, juin 1872.]

Mon cher enfant, je reste ici jusqu'à dimanche. Venez me voir de 5 à 6 un de ces jours-là.

G. Sand

rue Gay-Lussac 5.

Aut., Biblioteca Piancastelli, Forlì (Italie), cote Sand 6. Copié sur photocopie communiquée par Mme Annarosa Poli. — 1 p. in-12.

1. L'adresse dicte: «après mai 1868». Les départs de Paris un lundi n'autorisent qu'une hypothèse: le lundi 17 juin 1872. Le destinataire est quelqu'un que G.S. ne tutoie pas. On peut supposer le docteur Édouard Pissavy qui vient dîner le 13 juin, qu'elle appelle aussi «mon cher enfant» dans une autre lettre, et qu'elle tutoie irrégulièrement.

S 1132*

À AURORE DUDEVANT

[Paris, 13 juin 1872.]¹

Ma Lolo, je te bige et je t'aime, et je m'ennuie sans toi. Je me dépêche pour aller te rejoindre. Bige Titite pour moi, j'ai reçu ta jolie lettre, je suis bien contente, ton Plauchut te bige, Charles-Edmond aussi, ta cousine Villot, ta tante Solange². Tousses-tu encore, as-tu toujours bon appétit ? J'irai bientôt te biger pour de vrai.

Ta boune mère³

[Adresse:]

Mademoiselle

Aurore Sand

Aut., Exposition décembre 1993-janvier 1994, Fondation Dosne-Thiers (non signalée au catalogue). — 1 p. in-8° (photocopie communiquée par Christiane Smeets-Sand).

1. L'interrogation «Tousses-tu encore?» nous fait proposer cette date : Aurore a eu la coqueluche, et G.S. l'a attrapée de la petite. Elle est alors à Paris, et a souvent des quintes de toux. Confirmation dans la lettre n° 16152 (t. XXIII) où elle accuse réception du petit mot de Lolo «joliment bien pour l'orthographe».
2. Au cours de son court séjour, G.S. a vu toutes les personnes énumérées ici. Voir Correspondance et Agendas.
3. Bien lire *boune* et *mère* : G.S. a d'abord écrit mère correctement, puis a changé l'accent.

S 1133*

À CHARLES BULOZ

[Nohant, 13 février 1873.]

Mon cher enfant, je ne comprends rien à tes lettres et ne vois pas en quoi j'ai à y répondre. C'est comme une sommation d'avoir à m'expliquer sur mes *intentions*. J'ai dit et redit à ton père, ce que j'avais à lui dire et je crois que le chapitre est clos. Vous venez de publier une nouvelle de moi¹ et je ne sais qui vous presse d'en avoir tout de suite une autre. Puisque nous n'avons plus de traité, le mot de rupture ne signifie rien. Je vous dois encore quelque argent et ne compte pas l'oublier. Mais il faut me donner le temps de m'acquitter à mon aise, ou accepter la restitution en argent que j'ai toujours offerte. Tes lettres signifient-elles que je ne dois travailler qu'à la revue ? Ce serait une grave erreur, ton père le sait bien. Me considère-t-il comme ennemie parce que je travaille pour qui je veux ? C'est une folie, mais écris-moi donc raisonnablement si tu veux que je comprenne.

Est-ce une menace de lâcher encore M. de Mazade² contre moi ? Oh, cela, à votre aise, je ne demande pas mieux.

Je suis d'autant plus étonnée de votre reproche que je vous croyais très dédaigneux de mes contes fantastiques. J'ai cru en voir la preuve dans le soin que vous avez eu de donner au dernier, un sous-titre de couverture³ que je n'accepte pas et qui dénature absolument mon but et mon intention. De quel droit agissez-vous ainsi sans me consulter ?

Je t'épargnais les reproches, rien ne m'ennuie comme d'avoir à en faire, mais tu devrais me parler comme à ta grand'mère, et tu le prends sur un ton comme si j'étais ta petite-fille. C'est drôle !

Tout à toi quand même.

G. Sand

Nohant 13 février.

[Adresse :]
Monsieur Charles BULOZ
rue Bonaparte 17
Paris

[Poste :]
[?] 13 FÉVR.

Aut., Vente Drouot 13.XII.1993 (Mme Vidal-Mégret, exp.), n° 293. —
4 p. in-8°, plus enveloppe.

1. *Les Ailes de courage*, n° du 15 décembre.
2. Allusion à l'article insolent suscité par Buloz paru au temps de la brouille dans le n° du 15 mai 1857. Voir t. XIV, p. 369-370, n. 3.
3. Buloz avait cru bon d'ajouter en sous-titre *Histoire d'un naturaliste*.

S 1134* (16574^D)À ANTOINETTE BRÉTILLOT¹

[Nohant, 5 mars 1873.]

Madame,

Je regrette bien que la cause du retard soit le mauvais état de votre santé, et j'aurais voulu que ce retard fût indéfini plutôt que d'avoir à vous causer une petite fatigue. Recevez tous mes remerciements pour la peine que vous avez prise et pour les offres que vous voulez bien me faire, avec l'expression de mes sentiments distingués et reconnaissants.

George Sand

Nohant 5 mars 73.

Aut., anc. coll. de Mme Eudes que je remercie. — 1 p. in-8°.

1. La destinataire est identifiée par la lettre à Solange n° 16576 : « J'ai reçu aussi le fameux patron de Mme Brétillot [...] J'ai écrit pour la remercier. Elle me dit qu'elle a été malade. » (Notice t. XXIII, p. 719.)

S 1135*

À SIGISMOND ET LÉONIE MAULMOND¹

[Nohant, 20 avril 1873.]

Cher amis, depuis votre installation à Bellac², nous sommes sans nouvelles de vous. C'est ma faute, je ne vous ai pas écrit. J'étais de mauvaise humeur, et contre Mr Thiers qui est trop faible dans les choses de détail, et contre Mr de Goulard qui est un légitimiste³. Je ne voulais pas vous dégoûter de cette situation que vous avez cru devoir accepter et qui me semblait plus onéreuse qu'*utile*. Peut-être vous êtes-vous plus réconciliés que moi avec elle. Dites-le-moi pour me consoler d'avoir si mal réussi et en tous cas parlez-moi de vous tous. Ici toute la famille va bien et vous envoie ses tendres amitiés. Nous nous préparons à voyager⁴ sitôt que les pluies se seront un peu modérées, mais écrivez toujours à Nohant. On nous fera tenir nos lettres.

À vous de cœur.

G. Sand

Nohant 20 avril 73.

1. Fragments publiés au t. XXIII, n° 16617, d'après une copie incomplète.
2. Maulmond avait été nommé sous-préfet de Bellac le 15 février. Il sera révoqué le 7 juin, et réintégré le 24 mai 1874 à Avallon.
3. C'est le ministre de l'Intérieur depuis le 7 décembre. Démissionnaire en mai il va être remplacé par Casimir Perier.
4. Ce voyage (en Auvergne) n'aura lieu qu'en août.

S 1136*

À EUGÈNE ET ESTHER LAMBERT

[Paris, 6 mai 1873.]¹

Tâchez d'être libres ce soir, mes enfants. Venez entendre Mme Carvalho dans *Roméo et Juliette*.

Baignoire 10, Opéra-Comique — commence à 7 3/4 juste.

Réponse

G. Sand

Mardi.

Aut., Vente Drouot 16.XII.1993 (Thierry Bodin, exp.), n° 180-2. — 1 p. in-8°.

1. La date est donnée par l'Agenda du 6 mai 1873 : « Le soir *Roméo et Juliette*. Mme Carvalho adorable. Bonne soirée, vraie jouissance. Antoine Gabillaud et Mouchot y sont venus. »

On en conclut que les Lambert n'étaient pas libres. Le 6 mai est un mardi, ce qui enlève tout doute. G.S. n'a pas d'après les Agendas eu d'autre occasion d'entendre cet opéra de Gounod, créé le 27 avril 1867 à l'Opéra.

S 1137*

À CHARLES BULOZ

[Nohant, 10 octobre 1873.]

Mon cher enfant, je me suis remise au travail. J'achève un roman commencé depuis bien longtemps pour *Le Temps* et que je croyais livrer il y a six mois. Mais j'ai toujours été malade et je ne suis guérie que depuis une quinzaine. J'espère, ce travail terminé, en reprendre un autre commencé aussi et resté aussi en panne. J'ai beaucoup de peine à me remettre à ces romans interrompus, et pourtant il faut bien faire cet effort-là.

Si ton père tient absolument au dit roman, le second, dis-lui donc de m'écrire un mot, ou écris-le-moi toi-même pour me fixer le prix que j'ai ailleurs, 600 f. la feuille. Il ne faut plus de discussions d'argent entre nous, et l'affaire convenue, tout ira bien¹.

Toutes mes amitiés à toi et aux tiens.

G. Sand

Nohant 10 8^{bre} 73.

1. À une lettre du 12 de Charles Buloz proposant 800 f. sans partage, G.S. répondra le 18 (t. XXIII, n° 16772) que ce n'est pas un roman qu'elle a promis au *Temps* mais un conte (*L'Orgue du Titan*, qui paraîtra du 15 au 17 décembre) ; qu'elle terminera selon ses forces le roman pour la revue (*Ma sœur Jeanne*). Elle se contentera de 600 f. la feuille si on lui laisse sa liberté entière, mais acceptera les 800 f. en s'engageant à ne publier de romans que dans la revue. (Rappelons que la feuille d'impression in-8° fait 16 pages.)

S 1138*

À CHARLES BULOZ

[Nohant, 23 octobre 1873.]

Encore plus souffrante¹. Le médecin ne me trouve rien de grave, j'en sortirai. Mais je suis dans une crise. Donnez-moi quelques jours pour répondre. Je ne voudrais pas m'engager pour toujours, mais seulement pour 3 ou 4 ans. Vous me direz que si ce n'est pas pour longtemps le prix que vous m'offrez est un sacrifice sans résultat. C'est très vrai. Aussi je préférerais ne toucher que 600 f. la feuille et rester libre, comme je le suis au *Temps*. Ce serait, croyez-moi, la meilleure combinaison. Réfléchissez et prenez le temps de la réflexion. Donnez-moi aussi le temps de guérir. Amitiés à vous tous.

G. Sand

23 8^{bre}.

Aut., Vente Drouot 13.XII.1993 (Mme Vidal-Mégret, exp.), n° 294/2.
— 2 p. in-8°.

1. «Je ne m'en sers plus [de mes mains]. C'est Aurore qui me chausse, me peigne et me sert avec une gentillesse exquise. Je souffre beaucoup de ces deux mains prises identiquement de même par le doigt du milieu.» (Agenda, 22 octobre.)

S 1139*

À CHARLES BULOZ

[Nohant, 9 novembre 1873.]

Enfin, mon cher enfant, je peux écrire. Mes mains sont à peu près libres — après m'avoir rendu [*sic*] bien malade¹. — J'ai réfléchi à vos offres, c'est trop renoncer à ma liberté puisque je serais forcée d'après ta rédaction, de vous présenter tous mes manuscrits, que vous ne seriez pas forcés de prendre. — La partie ne serait pas égale et l'argent ne remédie pas à la contrariété d'être traitée en enfant à 70 ans.

Non, ne faisons pas de traité. Payez-moi 600 f. la feuille, toutes les fois que j'aurai un travail qui me semblera convenir à la revue plus qu'un feuilleton, je vous le céderai à ce prix. — Je ne demande rien de plus. Écrivez-moi que vous acceptez. Je vais achever ce que je destine au *Temps* et le roman sera pour vous après. Ce sera bientôt si je ne suis pas reprise de cette enflure et de ces atroces douleurs aux mains.

Mille amitiés à vous tous.

G. Sand

Nohant 9 9^{bre} 73.

Aur., Vente Drouot 13.XII.1993 (Mme Vidal-Mégret, exp.), n° 28463.
— 2 p. 1/2 in-8°.

1. Depuis le milieu d'octobre, G.S. souffre de diverses affections, en particulier d'un rhumatisme goutteux qui se porte sur les mains.

S 1140*

À CHARLES BULOZ

[Nohant, 7 décembre 1873.]

Mon cher enfant, ma santé est bien rétablie et j'ai pu finir mon petit ouvrage pour *Le Temps* et mon roman pour vous si vous le voulez. J'ai fait toutes mes réflexions. J'aime mieux ne pas avoir de traité et ne pas gagner si cher. Je persiste à vous demander 600 f. la feuille et pour cela il ne faut qu'un mot de vous, «*Nous vous donnons 600 f. la feuille*». La force des choses est meilleure que tous les traités. Or, pour un roman d'étude et d'analyse d'une certaine étendue, je préférerais toujours à prix égal la revue.

Réponds-moi, je suis en train de corriger et de relire. Il me faut bien une quinzaine. *Le Temps* a reçu ma nouvelle. Je n'ai que cette correction à faire et si vous êtes en mesure de me dire oui, je ne l'interromprai pas.

Tout à vous

G. Sand

Nohant 7 déc. 73.

S 1141 (16863^D)

À FRANÇOIS GABLIN

[Nohant, 3 janvier 1874.]

[...] Ma famille se joint à moi pour vous serrer affectueusement la main¹.

G. Sand

Nohant, 3 janvier 74.

Aut., Vente sur offre, *L'Autographe*, Genève, 15 déc. 1991.

1. Le catalogue résume ainsi le texte : « Lettre pour lui dire son amitié et lui souhaiter une bonne année. »

S 1142* (16933^D)

À PAUL MEURICE

[Nohant, 19 mars 1874.]

Mes fillettes vont mieux après la secousse des grosses fièvres de la grippe. J'écris à notre grand ami¹. Quel beau livre ! Je ne veux pas vous charger de la lettre sans embrasser le commissionnaire.

G. Sand

19 mars. Nohant.

Aut., Vente du 18 avril 1991 (Thierry Bodin, exp.), n° 114 du catalogue.
— 1 p. in-8°.

1. Cette lettre à Victor Hugo n'est pas retrouvée. Au t. XXIII, nous l'avions annoncée avec un commentaire qu'il faut annuler, à cause des mots « Quel beau livre ! » Ce livre ne peut être que *Mes fils* (Michel Lévy, 1874), qui se trouvait dans la bibliothèque de G.S. (Catalogue n° 420, dédicace « À George Sand »). Il a fait partie de la 4^e vente Daniel Sickles (n° 1192).

S 1143*

À EUGÈNE ET ESTHER LAMBERT

[Nohant,] 11 juillet [18]74.

Chers enfants, j'ai été sur pied le jour de ma fête, mais avant et après j'ai été très patraque. Par ces grandes chaleurs, les rhumatismes pleuvent sur les vieux os, et depuis Paris j'ai été plusieurs fois impotente. Pour me désennuyer, j'avais trouvé moyen de faire mes barbouillages d'aquarelle avec la main gauche. Enfin grâce à la térébenthine et au quinquina me voilà sans fièvre et les membres libres. J'espère refaire un nouveau bail en terminant sans trop d'avarie mon 70^{me} printemps.

Plauchut est parti il y a 3 jours pour les bains de mer. Maurice est parti hier avec son domestique, sa tente, sa lampe, sa table, ses milliers d'ustensiles, pour le haut du Cantal où il espère découvrir des *micros* nouveaux. Nous irons le rejoindre en Auvergne si d'ici à une quinzaine je suis redevenue vaillante. En attendant tous les autres se portent bien. Lina toujours active surveille notre moisson. Les petites grandissent et sont bonnes et gaies. Voilà notre bulletin. Je suis contente de vous savoir bien installés en pleine campagne autant qu'on peut l'être aux environs de Paris. L'important, c'est que vous n'étouffiez pas et que George se développe en bon air. Il écrit très bien, il est plus avancé que Titite qui est la reine des paresseuses, mais elle a une facilité qui lui fera regagner le temps perdu, nous

l'espérons du moins, et puis il y a un fond de douceur et de tendresse, moins apparent que chez l'autre mais aussi réel ; quels bons êtres que les enfants quand ils sont bons ! Ils ont mille petites manières de le montrer qui ont un charme inouï. Je suis sûre que George aura une bonté angélique, on voit cela dans ses yeux et dans son sourire. Mais pour lui, comme pour nos filles, il ne faut pas faire trop souvent appel à la sensibilité. Il faut que les trois quarts et demie de leur vie d'enfants se passe à vivre sans songer à rien. — Vous êtes donc dans un magnifique endroit ? J'en connais quelques coins qui sont délicieux. Mais je ne saurais plus vous dire où ils sont. Nous sommes privés de bains cette année. L'Indre est presque à sec. Il me faudra aller en Auvergne pour retrouver l'eau.

Je vous embrasse mille fois, mes chers enfants. Dites-moi où est Toulmouche et où lui écrire. Je vous aime et vous souhaite joie, travail et santé.

Lina vous envoie ses meilleures tendresses.

[n.s.]

S 1144* (17267^D)

À [CHARLES BULOZ]

[Nohant, 28 février 1875.]

Mon cher enfant, je t'envoie les épreuves du 4^{me} n° et le manuscrit du 5^{me} je suis en train de faire le 6^{me} et dernier¹. Je ne vois pas moyen d'abrégier le n° 4 sans omettre des détails nécessaires, le 5 et le 6^{me} seraient trop chargés. Il faut que tout soit bien clairement établi, pour que l'action ne se ralentisse plus.

Amitiés.

G. Sand

28 février.

À la fin de la publication je vous demanderai tout l'argent. Mettez-vous en mesure, vous m'obligerez.

Aut., Catalogue Charavay, n° 799, mars 1991, pièce 43017. — 1 p. in-8°.

1. Il s'agit du roman *Flamarande*, en cours de publication dans la R.D.M.

S 1145*

À CHARLES BULOZ

[Nohant, 20 mars 1875.]

Mon enfant, on peut faire sept parties¹. Si j'avais eu toutes les épreuves, j'aurais fait les divisions. Mais il en reste encore. C'est donc à toi de donner à chaque partie l'étendue que tu voudras, en ayant soin toutefois de ne pas couper une conversation, quand elle reprend dans le chapitre suivant, fais pour le mieux.

Amitiés.

G. Sand

20 mars

Aut., coll. Mlle Paulette Larroche. — 1 p. 1/2 in-12.

1. Au crayon d'une autre main: «Il s'agit sans doute de Flamarande qui parut du 1^{er} février au 1^{er} mai 75.» En effet cela donne sept parties.

S 1146^D

À SYLVANIE ARNOULD-PLESSY

[Nohant, 28 juillet 1875.]

J'attends toujours une lettre de Mr Perrin...

Fragment d'une lettre de 4 p. (Aut., coll. Jean Roux.)

S 1147*

À [CALMANN LÉVY]¹[Nohant, hiver 1875-1876.]²

Cher ami, je reçois votre lettre et votre envoi. Je vous remercie. Me voilà encore patraque et obligée de me reposer ce qui m'ennuie fort par ce triste temps. Je me dis, comme vous, que c'est le tribut de l'hiver et que cela passera.

À vous de cœur, cher ami, et amitiés de tout Nohant.

G. Sand

Aut., Vente Drouot, 19.X.1994 (Alain Nicolas, exp.), n° 201/2. — 1 p. in-8°.

1. Le destinataire ne peut être que Calmann Lévy ; pour qui était aussi le n° S 1142, de la même vente.

2. Date possible : 8 novembre 1875, où est inscrite une lettre à Lévy (carnet d'enregistrement), et où l'Agenda témoigne d'un état de santé peu brillant. Voir aussi au t. XXIV la lettre à Plauchut du même jour.

S 1148*

À CALMANN LÉVY

[Nohant, 1876 (?)]¹

Cher ami, j'ai reçu l'argent du mois et la note des livres. Je vous remercie de vos soins et des remises que vous me procurez.

Tout Nohant vous envoie ses meilleures amitiés.

George Sand

Aut., communication obligeante de M. Thierry Bodin. — 1 p. in-8°.

1. La date est impossible même à suggérer. Il était fréquent que G.S. s'adressât à la maison Lévy pour obtenir des remises sur des commandes de livres.

S 1149* (17863^D)À [CALMANN LÉVY]¹[Nohant, 12 mai 1876.]²

Cher ami, le postillon en question, et qui reçoit souvent la consigne de ne pas se faire payer, a cru devoir l'observer vis-à-vis de vous. Nous la lui avons souvent imposée pour empêcher son *bourgeois* de rançonner nos amis. Mais comme nous vous avons mis au courant du prix convenu qui est bien déjà assez cher, nous n'avions songé à lui rien dire³.

Je suis contente de savoir que le voyage s'est bien passé. Gardez-en bon souvenir pour le renouveler, et recevez, ainsi que Parfait, toutes nos amitiés.

G. Sand

Aut., Vente Drouot, 19.X.1994 (Alain Nicolas, exp.), n° 201/1. — 1 p. in-8°.

1. Calmann Lévy et Noël Parfait étant venus ensemble à Nohant le 8 mai pour repartir le 10, cette lettre ne peut être destinée qu'à ce destinataire que le catalogue n'a pas identifié. L'Agenda note qu'on a causé d'affaires.
2. La date ne paraît pas de la main de G.S.
3. La consigne évoquée ne paraît pas d'une clarté aveuglante: G.S. avait-elle convenu avec le loueur qu'elle paierait un prix «convenu» pour ses amis qui descendaient à Nohant ou en repartaient?

INDEX DES CORRESPONDANTS

- ACCURSI (Michel-Angelo, *dit* Michele). — 1080.
Notice, t. VIII.
- ARNOULD-PLESSY (Sylvanie). — 1146.
Notice, t. X.
- BETHMONT (Eugène). — 1074.
Notice t. VIII.
- BLANC (Louis). — 1052.
Notice, t. VI et X.
- BOERNER (Paul). — 1128.
Notice, t. XXII.
- BOUCHÉ-DURMONT (François Marie Nicolas). — 1043,
1046, 1053, 1056, 1058.
Notice, t. V et VI (à DURMONT).
- BOUILHET (Louis) [?]. — 1117.
Notice, t. XX.
- BRÉTILLOT (Antoinette COURCELLES, Mme). — 1134.
Notice, t. XXIII.
- BRUNET (Silvain). — 1092.
Notice, t. VIII.
- BULOZ (Charles). — 1133, 1137, 1138, 1139, 1140, 1144,
1145.
Notice, t. XXI.
- BULOZ (Christine BLAZE, Mme François). — 1103.
- BULOZ (François). — 1035, 1130.
Notice, t. II.

- BULOZ (Louis). — 1098, 1108.
Notice, t. XVII.
- CARO (Elme). — 1105.
Notice, t. XV.
- CHAMPFLEURY (Jules HUSSON-FLEURY, *dit*). — 1090.
Notice, t. XII.
- CHARTON (Édouard). — 1062.
Notice, t. VIII et IX.
- CLAYE (Jules). — 1107, 1123.
Notice, t. V.
- CLÉSINGER (Solange DUDEVANT, Mme Auguste). — 1070.
Notice, t. II (à DUDEVANT).
- CORRESPONDANTS NON IDENTIFIÉS. — 1050, 1081, 1088,
1097, 1101, 1113, 1131.
- DAUMAS (Melchior, Joseph, Eugène). — 1084.
Notice, t. XIV.
- DEVOISIN (Anna HUSSON, Mme Joseph). — 1111.
Notice, t. X et XIV.
- DIVINELL (?). — 1106.
Non identifié. Poète.
- DUDEVANT (Aurore). — 1132.
- DUMAS (Alexandre, fils). — 1100, 1110, 1112.
Notice, t. X.
- DUVERNET (Charles ROBIN-DUVERNET, *dit*). — 1083.
Notice, t. I.
- FOURNIER (Élise GIRAUD, Mme Charles). — 1102.
Notice, t. XXIV.
- GABILLAUD (Ludre). — 1086.
Notice, t. XI.
- GABLIN (François). — 1141.
Notice, t. XIV.
- GANNEVAL (Auguste). — 1071, 1072, 1073, 1075.
Notice, t. XII.

- GUY (Félix). — 1119, 1120, 1121, 1122, 1124.
Notice, t. XVIII.
- HEINE (Henri). — 1036, 1037, 1044.
Notice, t. II.
- LAMBERT (Esther GAITET, Mme Eugène). — 1109, 1143.
Notice, t. XVII.
- LAMBERT (Eugène). — 1079, 1085, 1109, 1136, 1143.
Notice, t. X.
- LA ROCHE (Jules). — 1104.
Notice, t. XVIII.
- LE BARBIER DE TINAN (Alfred). — 1068.
Notice, t. XII.
- LE BARBIER DE TINAN (Mercédès MERLIN, Mme Alfred).
— 1114.
Notice, t. IX.
- LEGOUVÉ (Ernest). — 1115, 1116, 1129.
Notice, t. XXI.
- LESUEUR (Anna Joséphine CIZOS, Mme François). — 1093.
Notice, t. XIV.
- LÉVY (Calmann). — 1091, 1147, 1148, 1149.
Notice, t. XXIV.
- LÉVY (Michel). — 1091, 1125.
Notice, t. X.
- LOCKROY (Joseph Philippe SIMON, *dit*). — 1060.
Notice, t. IV.
- LUGUET (Caroline ALLAN-DORVAL, Mme René). — 1094.
Notice, t. IX.
- LUGUET (Dominique Alexandre Esprit BÉNÉFAND, *dit*
René). — 1064, 1065.
Notice, t. IX.
- LUGUET (Jacques). — 1095.
Notice, t. XIV.
- MARDELLE (N). — 1041.
Gérant-portier de l'Hôtel de Narbonne, 89 rue de la

- Harpe. « Un homme bien et pas bête », d'après Chopin
(*Correspondance de Chopin*, t. III, p. 362).
- MAULMOND (Léonie MOURELLON, Mme Sigismond). —
1135.
Notice, t. XXII.
- MAULMOND (Sigismond). — 1135.
Notice, t. XVII, XXII.
- MEURICE (Paul). — 1142.
Notice, t. XIV.
- MONTGOLFIER (Jeanne, dite Jenny ARMAND, Mme Pierre).
— 1042.
Notice, t. III.
- MÜLLER-STRÜBING (Hermann). — 1069.
Notice, t. IX.
- MURATORI (Pasquale). — 1082.
Notice, t. XII.
- NEFFTZER (Auguste). — 1126.
Notice, t. VII.
- PEYRAT (Alphonse). — 1127.
Notice, t. XIX.
- RAMOND DE LA CROISSETTE (Édouard). — 1066, 1067.
Notice, t. X.
- ROBERT (Auguste). — 1039, 1040.
Notice, t. XX.
- ROCHERAND (N). — 1089, 1096.
Commerçant de La Châtre.
- ROUSSEAU (Théodore). — 1059.
Notice, t. V.
- ROUSSEL (Ernest). — 1077.
Directeur du journal *Le Midi* à Nîmes.
- SAINT-AUBIN DESLIGNIÈRES (Marie-Émilie). — 1076.
Notice, t. XIII.
- SÉNANCOUR (Étienne PIVERT DE). — 1034.
Notice, t. II.

SOUCHOIS (Marie-Léonide GRESSIN-BOISGIRARD, Mme Mathieu). — 1099.

Notice, t. XV.

SOUCHOIS (Mathieu). — 1099.

Notice, t. XVI.

THIRY (François-Auguste, *dit* Albert). — 1063, 1078.

Notice, t. XIII.

TRISTAN (Flore TRISTAN-MOSCOSO, *dite* Flora). — 1038, 1045, 1047, 1048, 1051.

Notice, t. V.

VAËZ (Gustave VAN NIEUWENHUYSEN, *dit*). — 1087.

Notice, t. XII.

VALLET DE VILLENEUVE (Apolline DE GUIBERT, comtesse). — 1054, 1055, 1057.

Notice, t. VII.

VALLET DE VILLENEUVE (René, comte). — 1033.

Notice, t. I.

VEYRET (Charles). — 1049.

Notice, t. VI.

VIARDOT (Pauline GARCIA, Mme Louis). — 1061.

Notice, t. IV et X.

VILLOT (Pauline BARBIER, Mme Frédéric). — 1118.

Notice, t. XIV et XXI.

INDEX DES NOMS CITÉS

- ACCURSI (Michelangelo, *dit* Michele). — 90.
 ALBERT (Claudie). — 134n.
 ALBERT (Maurice). — 69, 70.
 ALBERT (Mercédès). — 134n.
 ALTAROCHE (Michel). — 67, 68n.
 ARAGO (Étienne). — 55.
 ARAGO (François). — 37.
 ARNAULD de BRESCIA. — 91.
 ARNOULD-PLESSY (Sylvanie). — 135, 137, 177.
 AUCANTE (Émile). — 72, 99, 100n.
 AULARD (Félix). — 56, 57n, 88.
Avenir national (L'). — 153n.
 BARBÈS (Armand). — 71.
 BARBEY D'AUREVILLY (Jules). — 20n.
 BELLEYME (Louis-Maurice de). — 73, 74, 75, 77n.
 BÉRENGÈRE (Adèle BUNAU, *dite*). — 101, 102n.
 BERTHOLDI (Augustine de). — 56, 96, 97n. Voir aussi BRAULT.)
 BERTHOLDI (Charles de). — 146, 147n.
 BERTON (Pierre MONTAN, *dit*). — 139.
 BETHMONT (Eugène). — 73, 79, 80, 81, 82-84.
 BLANC (Louis). — 37, 71.
 BOCAGE (Pierre TOUZÉ, *dit*). — 55, 58, 67, 68n.
 BOERNER (Paul). — 154.
 BOINVILLIERS (Éloi-Ernest). — 24, 26n.
 BONAPARTE (Prince Napoléon Jérôme). — 103, 146, 147.
 BONNAIRE (Félix). — 24, 25, 26.
 BONNAIRE (Florestan). — 22n.
 BORIE (Victor). — 56, 87, 88, 89n.
 BOUCHÉ-DURMONT (François Marie Nicolas). — 24-26, 30, 38, 45, 49, 50.
 BOUCOIRAN (Jules). — 33n.
 BOUFFÉ (Louis). — 61, 62n, 63, 64.
 BOUILHET (Louis). — 139, 140.
 BOURDET (Édouard). — 45, 49.
 BOUTIGNY (Ézéchiel Nicolas). — 21, 22n.
 BRAULT (Augustine). — 39, 43, 56, 57n.
 BRÉTILLOT (Antoinette COURCELLES, Mme). — 74n, 76, 77n, 162.
 BROCARD (Madeleine). — 120n.
 BRUNET (Silvain). — 98, 107.
 BULOZ (Charles). — 128, 142, 143n, 160, 161, 166, 167n, 168, 169, 170, 175, 176.
 BULOZ (Christine BLAZE, Mme François). — 115, 121, 128.

- BULOZ (François). — 13, 19, 20n, 24, 25, 26n, 30, 128, 142, 157, 160, 161n, 166.
- BULOZ (Louis). — 115, 128.
- BULOZ (Marie). — 115.
- CADOL (Édouard). — 118.
- CAMUS (Alexis). — 93n.
- CARO (Elme). — 123, 124.
- CARVALHO (Marie-Caroline FÉLIX-MIOLAN, Mme Léon). — 165.
- Cause du peuple (La)*. — 53n.
- CAVAIGNAC (Godefroy). — 37.
- CAZAMAJOU (Oscar). — 94, 95n.
- CHAMPFLEURY (Jules HUSSON-FLEURY, *dit*). — 105.
- CHARTON (Édouard). — 52, 53n, 58.
- CHATIRON (Hippolyte). — 10, 11n.
- CHÉRI (Rose-Marie CIZOS, Mme Adolphe LEMOINE-MONTIGNY, *dite* Rose). — 108, 109n.
- CHOIECKI (Charles-Edmond). — 159.
- CHOPIN (Frédéric). — 35n, 54, 57.
- CIZOS (Victor). — 108, 109n.
- CLAYE (Jules). — 126, 127, 148, 149.
- CLÉSINGER (Jean-Baptiste, *dit* Auguste). — 22n, 51n, 74, 76, 77n, 79, 80, 81, 82, 83, 84.
- CLÉSINGER (Jeanne, *dite* Nini). — 72, 75, 76, 77n, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85.
- CLÉSINGER (Solange DUDEVANT, Mme Auguste). — 22n, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 79, 81, 82, 159.
- COMON (Gustave). — 24, 25, 26n.
- CORNU (Horrense LACROIX, Mme Sébastien). — 131.
- COUILLARD (Germain). — 98, 99, 100n.
- COUSIN (Victor). — 28.
- CZARTORYSKA (Anne SAPIEHA, Princesse). — 39.
- DARCHY (Pierre-Paul). — 95n.
- DAUMAS (Melchior, Joseph, Eugène). — 94, 95.
- Débats (Les)*. — 150.
- DECAUDIN (A.). — 106.
- DECAUDIN (Jules). — 106n.
- DELACROIX (Eugène). — 15.
- DELAUVIGNE (Casimir). — 16n.
- DEMAY-DESVAIRENNES. — 103.
- DEPRUNEAUX (Amédée). — 149.
- DESCHARTRES (Jean-François). — 11n.
- DESOLME (Charles). — 118n.
- DEVOISIN (Anna HUSSON, Mme Joseph). — 131.
- DIDIER (Charles). — 12.
- DIVINELL (?). — 125.
- DOCHE (Eugénie de PLUMKETT, Vve). — 61.
- DORVAL (Marie). — 62n.
- DUDEVANT (Aurore). — 137, 142, 143, 144n, 159, 168, 172, 173, 174.
- DUDEVANT (Casimir). — 22n.
- DUDEVANT (Gabrielle). — 137, 142, 143, 144n, 159, 172, 173, 174.
- DUDEVANT (Lina CALAMATTA, Mme Maurice). — 137, 142, 173, 174.
- DUDEVANT (Marc). — 124n.
- DUDEVANT (Maurice). — 34, 39, 42, 54, 56, 57, 81, 86n, 88, 89n, 90n, 101, 108, 109n, 110, 123, 124, 129, 142, 155, 173.

- DUDEVANT (Solange). — 39, 41, 42, 43, 46, 51, 54, 57n, 162n.
 DUMAS (Jeanine). — 130n.
 DUMAS (Alexandre, fils). — 107n, 117, 130, 132.
 DUPIN (Aurore, puis DUDEVANT, Mme Casimir). — 10, 11n, 22n, 70.
 DUPIN DE FRANCUEIL (Aurore de SAXE, Vve Louis-Claude). — 9, 11n.
 DUPIN DE FRANCUEIL (Louis-Claude). — 11n.
 DUPRÉ (Jules). — 51.
 DUQUESNEL (Félix). — 139.
 DUVERNET (Charles et Eugénie ROBIN-DUVERNET, *dit*). — 93, 97n, 107, 120n.
Écho des feuillets (L'). — 50n.
 EGGER (Max). — 18, 20n.
Époque (L'). — 38.
 FECHTER (Charles). — 60, 61, 62n, 63, 64.
 FLAUBERT (Gustave). — 140n.
 FLEURET (Pierre-Gabriel). — 88, 89n.
 FLEURY (Alphonse). — 55.
 FLEURY (Laure DECERFZ, Mme Alphonse). — 55.
 FLEURY (Valentine). — 55, 56, 57n.
 FLOCON (Ferdinand). — 37.
 FOURNIER (Élise Giraud, Mme Charles). — 120.
 GABILLAUD (Antoine). — 165.
 GABILLAUD (Ludre). — 98-100, 107.
 GABLIN (François). — 171.
 GANNEVAL (Auguste). — 73, 74, 75-77, 78, 81, 82.
 GARCIA (Manuel). — 55, 56, 57n.
 GARCIA (Cécile). — 107.
 GOT (Edmond). — 96, 97n.
 GOULARD (de). — 163.
 GOUNOD (Charles). — 165n.
 GUÉRIN (Maurice de). — 18, 19, 20n.
 GUÉROULT (Georges). — 150.
 GUY (Félix). — 142, 143, 144, 145, 146, 147, 150, 151, 152, 153.
 GUY (Mme Félix). — 142, 147.
 HEINE (Henri). — 14, 15, 16n, 27, 28.
 HENRY (Joseph). — 68n.
 HETZEL (Pierre-Jules). — 60, 62, 63, 64, 65, 106, 138n, 142.
 HIRSCH (Arnold). — 130n.
 HUGO (Victor). — 172.
 JACQUIER (Edmond). — 106n.
 JAUBERT (Comte). — 97n.
 JOHANNOT (Tony). — 62, 143n.
 JOS (Ursule). — 107.
 KANT (Emmanuel). — 27.
 LAMBERT (Esther GAITET, Mme Eugène). — 129, 165, 173, 174.
 LAMBERT (Eugène). — 56, 87, 88, 89, 96, 97, 129, 165, 173, 174.
 LAMBERT (George). — 173, 174.
 LAMENNAIS (Félicité de). — 37.
 LANCOSME-BRÈVES (Stanislas, comte de). — 45.
 LA ROCHE (Jules). 122.
 LA ROCHE-AYMON (Casimir de). — 10, 11n.
 LASSUS (Jean-Baptiste). — 57n.
 LAURENT (Marie ALLIOUX-LUGUET, Vve Pierre). — 62.
 LAUTH-SAND (Aurore). — 72n.
 LE BARBIER DE TINAN (Alfred). — 69, 70.

- LE BARBIER DE TINAN (Mercédès MERLIN, Mme Alfred). — 70n, 134.
- LEGOUVÉ (Ernest). — 135, 136, 137, 138, 139, 140n, 155, 156.
- LEMOINE-MONTIGNY (Adolphe). — 60, 61, 100n.
- LEROUX (Pierre). — 29, 36n.
- LESUEUR (Anna Joséphine CIZOS, Mme François). — 108, 109.
- LESUEUR (François). — 108, 109n.
- LÉVY (Calmann). — 178, 179, 180.
- LÉVY (Michel). — 53n, 142, 150, 151, 153, 154, 172.
- LÉVY (Michel et Calmann). — 106.
- LOCKROY (Joseph Philippe SIMON, *dit*). — 52, 53.
- LUGUET (Caroline ALLAN-DORVAL, Mme René). — 62, 64, 88, 89n, 110.
- LUGUET (Georges). — 62n.
- LUGUET (Jacques). — 62, 64, 110, 111.
- LUGUET (Marguerite). — 62, 64, 110.
- LUGUET (Marie). — 88, 89n.
- LUGUET (Dominique Alexandre Esprit BÉNÉFAND, *dit* René). — 60-62, 63-65.
- LUGUET (René, fils). — 110.
- Magasin pittoresque*. — 53.
- MAGEN (Victor). — 24, 25, 26n.
- MAGNY (Modeste). — 129.
- MANCEAU (Alexandre). — 66n, 68n, 72n, 88, 96, 102n, 108, 110, 115, 126, 127n.
- MARDELLE (N). — 21, 22.
- MARTINEAU-DESCHENEZ (Auguste). — 34n.
- MAULMOND (Sigismond et Léonie). — 163, 164.
- MAZADE (Charles de). — 160.
- MÉRIMÉE (Prosper). — 57n.
- MEURICE (Paul). — 35n, 172.
- MEURICE (Mme Paul). — 35n.
- MEYERBEER (Giacomo). — 15, 16n.
- MICHELET (Jules). — 86n.
- Midi (Le)*. — 86n.
- MOLIÈRE. — 127n.
- MONSON (Lady Theodosia). — 57.
- MONTAIGNE. — 132n.
- MONTGOLFIER (Jeanne, *dite* Jenny ARMAND, Mme Pierre). — 23.
- MONTIGNY, voir LEMOINE-MONTIGNY.
- MOREAU (Jean). — 22n.
- MOREAU (Pierre). — 43, 44n.
- MOUCHOT (Louis). — 165n.
- MOULIN (Charles et Pierre). — 98, 107.
- MOZART. — 132.
- MULLER-STRUBING (Hermann). — 57, 71.
- MURATORI (Pasquale). — 92.
- MUSSET (Alfred de). — 13n.
- NAPOLÉON III. — 71n, 73, 74, 131.
- NEFFTZER (Auguste). — 150, 151n, 152, 153.
- Opinion nationale (L')*. — 119n, 150.
- OSSIAN. — 132n.
- PARFAIT (Noël). — 180.
- PÉRIER (Casimir). — 164.
- PÉRIGAUD (Jean-Baptiste). — 56, 57n.
- PERRIN (Émile). — 177.
- PEYRAT (Alphonse). — 150, 152n, 153.
- PINSON (B.). — 52, 53n.

- PIRE (Jean-Luc). — 18n.
 PISSAVY (Édouard). — 158n.
 PLASSAN (?). — 25n.
 PLAUCHUT (Edmond). — 159, 173, 178n.
 PLESSY (Mme). — 135.
 PONCY (Charles). — 33n.
 PONSARD (François). — 89n.
 PRÉAULX (Fernand de). — 46, 47, 48n.
Presse (La). — 91n, 119n.
 RAMELLI (Edmée). — 88, 89n.
 RAMOND DE LA CROISSETTE (Édouard). — 66, 67, 68.
Réforme (La). — 37.
Revue de Paris. — 17n.
Revue des Deux Mondes. — 14n, 19, 27, 28n, 128n, 133, 157, 160, 166, 167, 168, 169, 170, 175n.
Revue indépendante. — 29n.
 REYNAUD (Jean). — 155, 156n.
 RICHARD (Achille). — 41, 44n.
 ROBERT (Auguste). — 18, 19, 20.
 ROCHERAND (N). — 104, 112.
 ROLLINAT (Émile). — 138n.
 ROUSSEAU (Jean-Jacques). — 132n.
 ROUSSEAU (Théodore). — 51.
 ROUSSEL (Ernest). — 86.
 ROUVIÈRE (Philibert). — 62n.
 SAINT-AUBIN DESLIGNIÈRES (Marie-Émilie). — 77n, 78, 83-85.
 SALMON (Achille). — 21, 22n.
 SEDAINE. — 135.
 SÉNANCOUR (Étienne PIVERT de). — 12.
 SÉVIGNÉ (Mme de). — 132n.
Siècle (Le). — 150.
 SOPHOCLE. — 35n.
 SOUCHOIS (Marie-Léonide Gressin-Boisgirard, Mme Mathieu). — 93, 116.
 SOUCHOIS (Mathieu). — 93, 116.
 STAEL (Mme de). — 132n.
 TAILLEFERT (Émile). — 110.
Temps (Le). — 166, 167n, 168, 169, 170.
 THIERS (Adolphe). — 86n, 163.
 THIRY (François-Auguste, dit ALBERT). — 59, 87, 89n.
 TOULMOUCHE (Auguste). — 174.
 TOURNADE (Joseph et Théodore). — 107.
 TRISTAN (Flore TRISTAN-MOSCOSO, dite Flora). — 17, 29, 31, 32, 33, 36.
 VACQUERIE (Auguste). — 35n.
 VAEZ (Gustave VAN NIEUWEN-HUYSEN, dit). — 101, 102.
 VALLET DE VILLENEUVE (Apoline DE GUIBERT, comtesse). — 39, 40, 41-44, 46.
 VALLET DE VILLENEUVE (Emma). — 43, 47.
 VALLET DE VILLENEUVE (François-René, comte). — 9-11, 43, 46, 47.
 VALLET DE VILLENEUVE (Septime). — 10, 11n.
 VEYRET (Charles). — 34, 41, 42, 44n.
 VIARDOT (Jeanne-Marguerite, dite Jenny). — 54, 57n.
 VIARDOT (Louis). — 54, 55.
 VIARDOT (Pauline GARCIA, Mme Louis). — 35n, 54-57, 101, 102n.
 VIGNY (Alfred de). — 13.
 VILLENEUVE (Mmes). — 75, 76, 77n, 78.
 VILLOT (Pauline BARBIER, Mme Frédéric). — 141, 159.
 VINCI (Léonard de). — 132.

INDEX GÉOGRAPHIQUE

La dénomination des départements est celle de l'époque, même pour ceux qui ont subi un découpage (Seine-et-Oise), ou reçu une nouvelle appellation (Charente-Inférieure, Seine-Inférieure).

- AFRIQUE. — 94, 95.
 AGEN (Lot-et-Garonne). — 32.
 ALGER (Algérie). — 89.
 ALGÉRIE. — 95n, 106n.
 ALLEMAGNE. — 14.
 AMÉRIQUE. — 109n.
 ANGERS (Maine-et-Loire). — 32.
 ANGOULÊME (Charente). — 70n.
 AUNIÈRE (L') (Nohant, Indre). — 98, 99.
 AUTRICHE. — 102.
 AUVERGNE (anc. prov.). — 102n, 164, 173, 174.
 AUXERRE (Yonne). — 32.
 AVALLON (Yonne). — 164n.
 AVIGNON (Vaucluse). — 32.
 BEAUCE (LA) (Nohant, Indre). — 100.
 BELLAC (Haute-Vienne). — 163, 164n.
 BELLE-ISLE (Morbihan). — 71.
 BERRY (anc. prov.). — 45.
 BÉZIERS (Hérault). — 32.
 BLOIS (Loir-et-Cher). — 32, 41, 44.
 BORDEAUX (Gironde). — 32.
 BOURGES (Cher). — 144n.
 BOU KHANEFIS (Algérie). — 94.
 CANTAL (départ.). — 173.
 CARCASSONNE (Aude). — 32.
 CHALON-SUR-SAONE (Saône-et-Loire). — 32.
 CHATEAUROUX (Indre). — 44n, 61, 92n, 106n.
 CHATELLERAULT (Vienne). — 94, 95n.
 CHENONCEAUX (Indre-et-Loire). — 39, 40, 41.
 CHER (rivière). — 47.
 CHESNAYE (non identifié). — 43.
 CHICOTTERIE (LA) (Nohant, Indre). — 98.
 COUDRAY (LE) (Verneuil, Indre). — 97n, 120n.
 COURTAVENEL (Rozoy-en-Brie, Seine-et-Marne). — 35n.
 CRIMÉE (Ukraine). — 71n.
 DIJON (Côte-d'Or). — 32.
 EUROPE. — 41.
 FÉCAMP (Seine-Inf.). — 149n.
 FRANCE. — 102n.
 GUILLERY (Cne de POMPIEY, Lot-et-Garonne). — 34n.

- GUYANE. — 44.
 HAVANE (LA) (Cuba). — 42.
 HAVRE (LE) (Seine-Inf.). — 40.
 INDRE (rivière). — 47, 174.
 ISSOUDUN (Indre). — 61.
 LA CHATRE (Indre). — 72n, 103n,
 104n, 106n, 112n.
 LIMA (Pérou). — 29.
 LOIRE (fleuve). — 47, 48.
 LONDRES (Angleterre). — 29, 55,
 71n.
 LOUVAIN (Belgique). — 18n.
 LYON (Rhône). — 36.
 MARLY (Seine-et-Oise). — 34, 41,
 42.
 MARSEILLE (Bouches-du-Rhône).
 — 32.
 MÉZIÈRES-EN-BRENNE (Indre). —
 45n.
 MONTPELLIER (Hérault). — 32.
 NANTES (Loire-Inf.). — 32.
 NIMES (Gard). — 32, 86n.
 NOHANT (Indre), *passim*.
 NOUVELLE HOLLANDE (Nouvelle-
 Zélande). — 40.
 ORLÉANS (Loiret). — 32, 43, 46,
 110n.
 PALAISEAU (Seine-et-Oise). —
 125n, 132n.
 PARIS, *passim*.
 PASSY (Seine). — 100n.
 ROCHEFORT (Charente-Inf.). —
 32, 144n, 151n.
 ROCHELLE (LA) (Charente-Inf.).
 — 32, 120n.
 ROME (Italie). — 91n.
 RONJOUX (Savoie). — 115, 128.
 SAINT-ÉTIENNE (Loire). — 32.
 SAINT-LÉONARD (Seine-Inf.). —
 149n.
 SAINT-VALÉRY-EN-CAUX (Seine
 Inf.). — 132.
 SAUMUR (Maine-et-Loire). — 32.
 SIDI-BEL-ABBÈS (Algérie). — 94.
 TOULON (Var). — 32, 33n.
 TOULOUSE (Haute-Garonne). —
 32.
 TOURS (Indre-et-Loire). — 32, 44,
 46.
 VERSAILLES (Seine-et-Oise). —
 131n.
 VIC (auj. NOHANNT-VICQ, Indre).
 — 56.
 VILLAFRANCA (Italie). — 102.

ACHEVÉ D'IMPRIMER PAR DU LÉROT,
éditeur, À TUSSON, LE 15 OCTOBRE 1995.

CORRESPONDANCE DE GEORGE SAND
SUPPLÉMENTS (1821-1876) Tome XXVI

Ces cent-seize lettres inédites, présentées et annotées par Georges Lubin, font suite au millier de missives constituant le tome XXV (*Suppléments*) de la *Correspondance* de George Sand.

Précédées de neuf planches illustrées, elles couvrent les années 1821 à 1876 (de la jeunesse aux ultimes semaines). La première lettre fournit un intéressant témoignage sur la maladie de la grand-mère de la jeune Aurore Dupin. Plusieurs billets complètent ce que nous savions des échanges entre Henri Heine et George Sand. Du nouveau également sur ses relations avec Flora Tristan. La missive 1086 donne une indication plus inattendue sur les rapports de la propriétaire de Nohant avec ses fermiers. Les lettres aux avocats Ganneval et Bethmont apportent des éclaircissements sur une des périodes les plus dramatiques de la vie de la romancière. Plusieurs lettres nous informent de ses passes d'armes finales avec les Buloz père et fils.

Illustration de couverture : le comte René de Villeneuve, jeune, comme en témoigne le costume à la mode du Directoire.

CORRESPONDANCE DE GEORGE SAND
SUPPLÉMENTS (1821-1876) Tome XXVI

Ces cent-seize lettres inédites, présentées et annotées par Georges Lubin, font suite au millier de missives constituant le tome XXV (*Suppléments*) de la *Correspondance* de George Sand.

Précédées de neuf planches illustrées, elles couvrent les années 1821 à 1876 (de la jeunesse aux ultimes semaines). La première lettre fournit un intéressant témoignage sur la maladie de la grand-mère de la jeune Aurore Dupin. Plusieurs billets complètent ce que nous savions des échanges entre Henri Heine et George Sand. Du nouveau également sur ses relations avec Flora Tristan. La missive 1086 donne une indication plus inattendue sur les rapports de la propriétaire de Nohant avec ses fermiers. Les lettres aux avocats Ganneval et Bethmont apportent des éclaircissements sur une des périodes les plus dramatiques de la vie de la romancière. Plusieurs lettres nous informent de ses passes d'armes finales avec les Buloz père et fils.

Illustration de couverture : le comte René de Villeneuve, jeune, comme en témoigne le costume à la mode du Directoire.